

DE L'INFLUENCE  
ATTRIBUÉE  
AUX  
*PHILOSOPHES*  
AUX  
*FRANCS-MAÇONS*  
ET AUX  
*ILLUMINÉS*  
SUR LA  
RÉVOLUTION DE FRANCE.  
PAR  
J. J. MOUNIER,

---

A TUBINGEN chez J. G. COTTA. 1801.

à PARIS: chez FUGHS, rue des Mathurins.  
— — — FOUGENS, quai de Voltaire N. 10.  
— — — LEVRAULT, frères, quai Malaquay.  
— — — TREUTTEL et WÜRZ, quai de Volt.  
à LONDRES: DULAU et Co. WARDOUR-STREET.  
— — — J. DEBOFFE, Gerard-Street.  
à AMSTERDAM: POSTER.  
à LEYDE: LUCHTMANN.

DE L'INFLUENCE  
ATTRIBUÉE  
AUX  
*PHILOSOPHES*  
AUX  
*FRANCS-MAÇONS*  
ET AUX  
*ILLUMINÉS*  
SUR LA  
RÉVOLUTION DE FRANCE.  
PAR  
J. J. MOUNIER.

---

A TUBINGEN CHEZ J. G. COTTA. 1801.

à PARIS: chez FUCHS, rue des Mathurins.  
— — — — — FUGENS, quai de Voltaire N. 10.  
— — — — — LEVRAULT, frères, quai Malaquay.  
— — — — — TREUTTEL et WÜRZ, quai de Volt.  
à LONDRES: DULAU et Co. WARDOUR-STREET.  
— — — — — J. DEBOFFE, Gerard-Street.  
à AMSTERDAM: POSTER.  
à LEYDE: LUCHTMANN.



DE L'INFLUENCE  
ATTRIBUÉE  
AUX PHILOSOPHES AUX  
FRANCS-MAÇONS ET AUX  
ILLUMINÉS,  
SUR LA  
RÉVOLUTION DE FRANCE.

---



---

## *Introduction.*

**L**a révolution de France a eu jusqu'à ce jour, elle aura dans l'avenir de si grandes conséquences pour la destinée des peuples de l'Europe, qu'avec l'ame la plus froide et le coeur le plus endurci, on ne sauroit détourner son attention de ce grand et terrible spectacle. Il est naturel qu'on s'efforce d'en découvrir les causes, avec un zele proportionné à son importance. Aussi son origine est - elle l'objet de beaucoup d'écrits et le sujet le plus ordinaire des conversations. Si les causes sont bien connues, cette cruelle expérience ne sera point inutile. On jugera mieux les hommes, on distinguera mieux ce qui prépare le bouleversement des états, et ce qui maintient l'ordre et le repos public; et lorsque des circonstances impérieuses exigeront quelques changemens dans les loix fondamentales, on saura ce qu'il est juste d'accorder, ce qu'il est prudent de vouloir. On ne supposera plus que pour devenir libre, il suffise de déplacer l'autorité souveraine avec violence

et de la remettre en d'autres mains, sans établir des barrières qui garantissent de l'abus du pouvoir. On craindra la tyrannie populaire, plus encore que celle des rois. On ne confondra point les caractères de la servitude, de la licence et de la liberté, et l'on ne croira point s'affranchir du despotisme en multipliant le nombre des despotes : mais si malheureusement on se trompoit dans cet examen, s'il n'avoit d'autre résultat que de faire chérir des erreurs funestes autrefois, parcequ'elles sont opposées à des erreurs funestes de nos jours, les hommes auroient souffert en vain, ils changeroient de route, mais ce seroit toujours pour rentrer par differens détours dans un labyrinthe d'infortunes d'infortunes.

Après les cruelles calamités qui ont fait répandre tant de sang et tant de larmes, rien ne seroit plus déplorable que de voir s'accréditer de fausses opinions sur leurs causes. On ne sauroit nier que ce danger n'existe maintenant.

L'ame accablée de souvenirs pénibles éprouve le besoin d'exhaler son indignation. Elle est prête à condamner sur les moindres

apparences. La plupart des hommes ne sachant opposer aux maux qu'ils redoutent que des maux d'un genre contraire, on veut combattre l'incrédulité par la superstition, des projets chimériques d'égalité absolue, par l'apologie des distinctions humiliantes et des privilèges sans fonctions, les maximes de la licence par celles de la servitude, et les faux systèmes du dixhuitième siècle par les préjugés du douzième.

Un grand philosophe a dit, que la vérité se trouve toujours entre deux extrêmes. On répète sans cesse cet axiome et l'on oublie sans cesse sa juste application. Parce qu'il est quelquefois arrivé que des hommes timides ou égoïstes ont voulu honorer du nom de *modération* leur lâcheté ou leur indifférence, on croit assez communément que des principes modérés sont des indices de faiblesse; tandis qu'on ne peut éviter l'erreur, qu'en adoptant de tels principes, qu'il faut beaucoup de fermeté pour y rester fidèle, et que les foibles se passionnent pour les opinions exagérées, et passent successivement de l'une à l'autre.

L'intérêt personnel qui dans la révolution a produit tant de crimes, contribue fréquemment aussi à répandre de faux systèmes, parmi ceux qui veulent en expliquer l'origine. Si des hommes cruels pour parvenir à la domination, se sont montrés insensibles aux souffrances de leurs semblables, il en est d'autres, qui, croyant mieux s'assurer la jouissance de tout ce qui flatte leur orgueil, s'opposent aux changemens les plus utiles, lors même qu'ils ne nuisent point aux gouvernemens établis et à la tranquillité des états. Il en est à qui les abus sont devenus plus chers, qui regrettent ceux que les lumières du 18<sup>e</sup> siècle ont détruits, qui s'attachent obstinément à ceux qu'elles menacent et voudroient pouvoir rétablir ceux dont les peuples sont délivrés.

On a sur tout taché depuis quelques temps d'attribuer la révolution de France et tous les crimes qu'elle a fait naître, aux Philosophes modernes aux Francs maçons et aux Illuminés. Plusieurs écrits ont été publiés sur ce sujet en France, en Allemagne et en Angleterre. Ils ont été lus avec empressement, ils ont fait une impression d'au-

tant plus vive, qu'on a réuni pour la produire, tout ce qui pouvoit dispenser de la peine de réfléchir, tout ce qui pouvoit flatter l'amour de l'extraordinaire et beaucoup de préjugés et d'intérêts. On a substitué à des causes très compliquées, des causes simples et à la portée des esprits les plus paresseux et les plus superficiels. Chacun s'est cru capable de prononcer sur des questions qui exigent de longues et nombreuses recherches. Toutes les explications sont devenues faciles. Avec les mots philosophes, francs maçons et illuminés, on accuse, on condamne, on rend compte de tous les événemens.

Plusieurs de ces écrits déclarent la guerre à tout principe de liberté, ou plutôt à la raison humaine. Ils outragent un grand nombre de personnes estimables. J'aime à croire que ceux qui les ont publiés, ont été égarés par l'excès de leur zèle, aveuglés par l'esprit de parti : mais quand on se donne pour le défenseur des bonnes mœurs et de la religion, on devrait mieux en observer les préceptes. On ne devrait pas sur des oui dire, sur les conjectures les plus frivoles,

hasarder des calomnies, et confondre le crime et la vertu, l'extravagance et la raison \*).

C'est pour rendre à la vérité un témoignage solennel que je publie à mon tour quelques réflexions sur la prétendue influence des philosophes, des francs maçons et des illuminés. Si l'on pouvoit croire d'après ce que je viens de dire, que j'aie eu l'intention de servir un parti quelconque, qu'on ait assez de patience pour continuer cette lecture, et l'on reconnoitra que le seul intérêt que je me suis proposé, est celui de la justice.

\*) L'ouvrage de Mr. le professeur Robison intitulé *Proofs of a Conspiracy* mérite une exception particulière. Il renferme des faits sur lesquels il a été trompé par de faux mémoires et qui lui ont dicté des conclusions que je ne puis adopter : mais du moins tout y porte l'empreinte de la pureté des intentions et l'on y trouve des vérités très utiles. S'il est l'ennemi de l'impiété et de la licence, il l'est aussi du despotisme et de la superstition, et ne regarde pas comme le dernier degré de la perfection de l'esprit humain, les vœux monastiques, l'inquisition, le régime féodal et le pouvoir arbitraire.

---

---

*De l'influence attribuée aux philosophes  
modernes sur la révolution de France.*

---

Il faut commencer par s'entendre sur le sens des expressions. Nous employons ici le mot *philosophe*, comme on l'emploie ordinairement sans égard à sa signification littérale. On a nommé philosophes parmi nous, ainsi que chez les Grecs et les Romains, ceux qui se livrent à la recherche de la vérité sur les objets les plus importans pour notre bonheur, qui remontent aux principes de nos connoissances et de nos devoirs, et dans cette grande étude, examinent tout par eux-mêmes, ne s'affujettissent point aux opinions des autres, enseignent avec quelque succès les résultats de leurs propres méditations, et non des combinaisons fondées sur des préjugés généralement reçus. Il y a des philosophes estimables et des philosophes qui ne le sont pas, suivant que leur doctrine est utile ou funeste. Le sensuel Epi-

cure, le vertueux Socrate, l'austère Zénon, l'athée Diagoras, l'effronté Diogene étoient également des philosophes.

Tout dans les ouvrages des hommes est un mélange de bien et de mal, et même tout ce que nous connoissons dans la nature nous offre des inconvéniens et des avantages. C'est ainsi que chaque objet peut fournir deux tableaux, l'un pour la louange, l'autre pour le blâme. Aux yeux de ceux qui raisonnent, le bien se trouve là où il surpasse le mal, et le mal là où les inconvéniens l'emportent sur le bien : mais les hommes passionnés prennent le côté qui convient le plus à leurs intérêts ou à leurs affections du moment. Ce qui leur est contraire leur paroît horrible ; ce qui sert leurs projets est sans défaut. En exagérant les inconvéniens de ce qui est bon, ils peuvent le peindre comme affreux, et les avantages de ce qui est mauvais, ils peuvent le peindre comme sublime. C'est ainsi que J. J. Rousseau voulant séduire par la nouveauté, et ne rappelant que les erreurs des savans et les maux qu'elles peuvent produire, est parvenu à représenter l'ignorance comme plus utile que le savoir. C'est ainsi que d'autres ne s'arrêtant qu'aux exemples d'énergie, de dévouement, de vertu, qu'on rencontre

dans les troubles civils, ont pu les faire considérer comme un bonheur, et que d'autres ont pu par des raisons opposées vanter le repos du despotisme. C'est ainsi qu'en faisant une description révoltante des maux qu'a souvent causés la diversité des religions, on a pu soutenir, qu'il falloit adopter les maximes de l'intolérance et punir des opinions comme des forfaits.

Avec cette maniere de raisonner, il n'est rien qu'on ne puisse proscrire, tous les genres d'étude et de plaisir, tout ce qui mérite notre reconnaissance et notre respect, la religion même. Au nom de la religion, que de crimes ont été commis, que de sang a été répandu sur la terre ! Si vous oubliez les bienfaits, si vous ne retracez que les fureurs du fanatisme religieux, vous pourrez à l'imitation de quelques insensés, conclure en faveur de l'athéisme.

Il en est à cet égard de la philosophie comme de la religion. Il est facile de la représenter sous des couleurs odieuses. Les hommes sont environnés de tant d'illusions, que souvent ils sont conduits à l'erreur, même par leurs efforts pour s'instruire. Il n'est donc pas surprenant que dans les écrits des philosophes, des reflexions utiles se trouvent si

souvent mêlées à de faux systèmes. Leurs doctrines sont bien plus pernicieuses encore, lorsqu'ils ne sont pas dirigés dans leurs travaux, par des intentions pures et déintéressées, lorsqu'ils s'occupent plus de leur célébrité que du bien public, du soin de plaire aux hommes que de celui de les servir; lorsqu'ils attaquent d'anciens principes non parce qu'ils sont convaincus de leur fausseté, mais pour la gloire d'attacher leur nom à des théories nouvelles. On a vu parmi les philosophes de tous les pays, des malheureux dont la raison et la conscience étoient affoiblies par l'excès de leur orgueil, qui cependant avoient conservé tous les dons de l'imagination, tous les moyens de persuader et qui soutenoient avec éloquence des opinions conçues dans le délire. On en a vu dont l'ame desséchée par l'égoïsme n'appercevoit plus l'ordre de l'univers et l'intelligence suprême, pour qui tout étoit l'oeuvre du hasard, tout étoit incertitude, la justice une convenance, la vertu un calcul d'intérêt, les plaisirs des sens le seul bonheur.

Comme dans le 18eme siècle, les sciences et la littérature ont été plus cultivées que dans tous les autres siècles connus, il a produit un plus grand nombre de philosophes dangereux ou de sophistes,

qui ont représenté les devoirs les plus sacrés les principes religieux les plus respectables, comme des préjugés de l'ignorance.

Mais ce seroit le comble de l'ingratitude que de considérer sous ce seul aspect, les travaux des philosophes. Quel est le sort des nations qui manquent d'hommes assez courageux pour s'élever au dessus des opinions vulgaires, pour soumettre à leur examen, les préjugés de la multitude? Qu'étoit l'Europe avant que les philosophes de la Grece eussent répandu des preceptes de morale et de législation que les Romains s'empresserent d'adopter? et lorsque le despotisme des empereurs et ensuite la domination des barbares eurent replongé cette partie du monde dans les ténèbres de l'ignorance, qui adoucit par degré la férocité des moeurs, la servitude du peuple et la tyrannie du régime féodal, si ce n'est le retour de la philosophie, c'est à dire les efforts de quelques hommes de génie pour marcher sur les traces des anciens philosophes et pour ajouter aux lumières qu'ils avoient transmises?

Avant la révolution françoise, les philosophes avoient détruit dans plusieurs états, l'intolérance religieuse qui a causé des proscriptions si cruelles,

qui même au milieu du dixhuitième siècle a fait languir en France dans les prisons, un si grand nombre d'hommes, parce qu'ils refusoient de penser sur la grace comme le pape et le roi, qui dans le même temps et le même pays à fait égorger des ministres du culte protestant, avec tout l'appareil de la justice, arracher des enfans des bras de leurs meres, pour les élever dans la religion dominante, et supposer par un raffinement tyrannique, qu'il n'existoit que des catholiques romains; qui a flétri les épouses des protestans du titre de concubines et considéré leurs enfans comme le fruit du libertinage. Nos philosophes avoient fait rougir les inquisiteurs d'Espagne, de Portugal et d'Italie, de leurs sacrifices de sang humain. Quoiqu'ils n'eussent pu leur faire perdre tout leur pouvoir, ils avoient du moins éteint leurs bûchers et brisé les glaives de leurs bourreaux. Ils avoient diminué dans les pays catholiques romains, le nombre de ceux qui par un zèle superstitieux ou par un effet de la séduction et de l'avidité de leurs familles, s'envelissoient pour toujours dans des monastères, commettoient un suicide civil et moral et s'exposoient, s'ils ne confessoient pas les mêmes opinions, à passer leur vie dans le désespoir. Ils avoient engagé les souverains à multiplier dans les tribunaux, les précautions en

faveur de l'innocence, ils avoient fait supprimer la question dans la plus grande partie de l'Europe, ils avoient fait adoucir la cruauté des supplices. Ils avoient sollicité et souvent avec succès, plus d'égards pour les arts utiles, plus de protection pour l'agriculture, plus de pitié pour les malheureux. Ils avoient démontré l'injustice de l'esclavage des nègres et forcé tous les hommes, qui n'ont pas un coeur de tigre, à en desirer l'abolition lente et graduelle, en évitant les troubles, en garantissant les maîtres de la ruine et en les mettant à l'abri du repentiment ou de la férocité de leurs esclaves. Les philosophes n'avoient pu cependant malgré leurs efforts obtenir encore en France la réforme d'un grand nombre d'emplois inutiles et des privilèges dont jouissoit une multitude d'oisifs, sous le prétexte qu'un de leurs ayeux avoit possédé un fief, avoit été armé chevalier, ou avoit acheté des offices. Ils n'avoient pu faire supprimer des droits de servitude personnelle, qui accabloient encore les habitans des campagnes dans plusieurs provinces. Ils avoient inutilement demandé, qu'il fût permis aux cultivateurs de racheter les droits perpétuels établis sur leurs possessions. Ils n'avoient pu faire cesser la déprédation des finances, le régime oppressif des fermes générales, la partialité des tribunaux,

dans les crimes des personnes dont les familles jouissoient de quelque crédit, le scandale de la vénalité des offices, l'arbitraire des jugemens, la multitude des gens de loix, l'obscurité des loix, le défaut absolu de sûreté pour les hommes sans pouvoir et sans fortune, sans cesse exposés à des emprisonnemens au gré de l'autorité militaire, au gré de cent autorités civiles, qui rivalisoient à qui prouveroit le plus de puissance.

Tels sont les titres de gloire de la philosophie du 18<sup>ème</sup> siècle. Qu'on blâme, j'y consens, le respect stupide du vulgaire pour les talens dont on abuse. Qu'on blâme l'admiration des sots, pour une éloquence menfongère destinée à embellir des paradoxes, ou à détruire les fondemens de la morale; qu'on voue au mépris cette foule de poètes vils flatteurs des vices des grands, qui s'efforcent de rendre ridicules la pudeur et la fidélité conjugale, qui vantent l'adultère, la prostitution, la corruption de l'innocence et la perfidie des séducteurs. Ah sans doute, il seroit temps qu'on s'éclairât sur la véritable gloire, que les seuls ornemens du discours ne pussent suffire pour illustrer un écrivain; que le bon sens, que la morale fussent des conditions indispensables pour leur mériter l'estime pu-

blique et sans lesquelles ils seroient considérés comme des citoyens dangereux. Et qu'est-ce en effet que le talent d'écrire sans le zèle de la vérité, sans l'amour de la vertu? Un art funeste qui peut se concilier avec la bassesse de l'ame, avec un égoïsme révoltant, avec un esprit faux, avec un désordre d'idées qui approche de la démence. L'homme obscur, qui juge sagement et dont les intentions sont pures, devrait être millefois préféré à ceux, qui, pouvant consacrer au service de leurs semblables les heureux dons qu'on appelle esprit ou génie, les réservent exclusivement pour des moyens de fortune, ou pour obtenir des applaudissemens. Mais en flétrissant les auteurs qui n'ont eu d'autre but que d'exciter les passions, il faudroit craindre de confondre avec eux, ceux qui par des écrits utiles ont été les bienfaiteurs du genre humain. Il faudroit savoir distinguer, même dans les ouvrages des philosophes qu'on accuse des erreurs les plus funestes, ce qui peut mériter l'approbation des gens de bien. Platon qui avoit une théorie politique si absurde dans son livre de la république, avoit oublié ses folles et éloquentes rêveries, quand il remit à son disciple Dion un plan de gouvernement pour Syracuse. Ce plan renfermoit des idées moins brillantes et

moins nouvelles, mais par cela même plus sages, plus propres à faire le bonheur des Syracusains, s'ils eussent alors été dignes d'être libres. Reprochez à Voltaire, d'avoir attaqué les principes les plus respectables, d'avoir professé le mépris de tous les cultes avec un fanatisme odieux, d'avoir outragé la pudeur et fait l'apologie du luxe et de la volupté, de s'être avili jusqu'à prodiguer les louanges à des hommes injustes et puissans, d'avoir couvert d'imprécations et d'injures grossières, ceux qui réfutoient ses opinions ou refusoient de lui rendre hommage: mais n'oubliez pas que Voltaire a terrassé la superstition et l'intolérance, qu'il a souvent défendu les droits des malheureux, qu'il a constamment lutté contre des préjugés barbares et n'a cessé de recommander la paix et l'indulgence. Reprochez à J. J. Rousseau d'avoir détourné de sa véritable destination, la vive sensibilité qu'il avoit reçue de la nature, en s'occupant trop constamment de lui-même, en se préférant à tous ceux qui l'environnoient, de n'avoir jamais eu ni ami, ni maîtresse, après avoir été le peintre le plus éloquent des affections du cœur humain, d'avoir abandonné ses enfans et de les avoir confondus parmi ceux de la débauche, après avoir tracé d'un sile si touchant les devoirs des pères. Reprochez lui d'avoir préféré la

féroce indépendance des sauvages aux bienfaits de la civilisation, d'avoir présenté sur cette même civilisation des rêves obscurs et chimériques, enfin d'avoir osé se dire un homme vertueux, en s'accusant dans l'histoire de sa vie, de plusieurs actions criminelles : mais profitez de ses heureuses contradictions, voyez avec quelle énergie, il condamne l'athéisme, comme il fait aimer les devoirs des citoyens, des époux, et des parens ; quel profond mépris il inspire pour les mœurs corrompues, comme il forme le cœur à la pitié, comme il dépeint les ravages du luxe, les maux que causent la frivolité du grand monde, le mauvais usage des richesses et les sophismes des philosophes. Lisez Emile et malgré les erreurs que ce livre renferme, malheur à vous, si vous n'éprouvez pas le besoin de devenir meilleurs.

Au lieu de proscrire les philosophes, les hommes éclairés doivent donc profiter, de tout ce que leurs méditations peuvent offrir de juste et d'utile. Ils doivent garantir les jeunes gens du poison des fausses doctrines, et lorsque leur âge et leur instruction les rendent capables de juger par eux mêmes, ils doivent les exercer à séparer avec discernement la vérité de l'erreur, et à réfuter les déclamations

qui sous une apparence séduisante déguisent de faux paradoxes. J'avoue que des hommes corrompus ou passionés se laisseront facilement égarer, par un respect aveugle pour les sophismes de quelques philosophes célèbres. Cet inconvénient est inévitable : mais sans la philosophie, on se tromperoit bien plus souvent encore. Pour une fausse opinion qu'elle aura créé, vous compterez mille préjugés funestes qu'elle aura vaincus. Ne détruisons pas la plante qui nous nourrit parcequ'elle nourrit en même temps des animaux vénimeux. Supposons même qu'on put accuser la philosophie, de tous les maux produits par la révolution de France, faudroit-il ne prononcer son nom qu'avec horreur, et mettre obstacle pour l'avenir à la recherche de la vérité? cette cruelle expérience ne sera-telle pas pour les philosophes eux mêmes, un grand sujet de méditation? que diroit-on d'un homme qui parce que ses yeux l'ont trompé, se condamneroit à devenir aveugle, pour ne pas se tromper une seconde fois?

Quand on s'écrie qu'il n'y eut jamais de telles atrocités, on exprime une juste indignation, une juste surprise, de ce que dans un siècle éclairé, on a pu les commettre : mais ceux qui connoissent l'his-

toire ne prétendent pas que les temps d'ignorance fussent exemts de troubles et de forfaits. Ils favent que les cruautés exercées pendant la captivité du roi Jean, pendant les querelles des bourguignons et des armagnacs, et celles des ligueurs et des protestants n'étoient pas ordonnées par des philosophes \*).

Il faut remarquer une différence extrême, entre les erreurs que produit la philosophie et celles que produit l'ignorance. Les effets des premières peuvent indiquer aux philosophes la véritable route, au lieu qu'il faut une longue suite de siècles pour faire sortir un peuple de l'état de barbarie et pour ranimer le goût des sciences, dans les pays, où l'on a détruit pour l'intérêt du despotisme, la liberté des pensées et des discours.

---

\*) Quand le duc de Bourgogne faisoit périr dix mille personnes dans la capitale, et qu'une populace féroce prenoit plaisir à déchirer, à bruler, à rotir des hommes vivans, on n'avoit pas à se plaindre de l'influence de l'esprit philosophique; car un soldat bourguignon ayant frappé d'un coup d'épée, une statue de la vierge, le peuple le mit en pièces et n'hésita point à croire, que le sang avoit jailli de la statue sous les coups de l'impie.

Est il donc vrai que les philosophes ont commencé la destruction de l'ancienne forme du gouvernement de la France? je fais que cette assertion, est généralement soutenue et par ceux qui veulent leur en faire honneur, et par ceux qui veulent leur en faire un crime: mais je crois, que la révolution a été produite par des circonstances qui leur sont absolument étrangères. Je vais les retracer le plus rapidement qu'il me sera possible, et l'on jugera des motifs qui déterminent mon opinion.

La chute de l'ancien gouvernement a été précédée par l'affaiblissement lent et graduel de l'autorité du monarque. Les cours supérieures de justice étoient devenues les rivales du trône, après avoir été les instrumens de sa puissance. Elles étoient parvenues à former des corps indépendans, à se réserver le choix de leur membres, ainsi que l'examen et le jugement des accusations portées contre eux. Les édits publiés par le prince, ne devenoient des loix que par leur approbation, et elles n'observoient ces loix qu'autant qu'elles le jugoient convenable. Elles en faisoient elles même sans attendre son aveu; elles punissoient ceux de ses agens qui ne reconnoissoient pas leur suprématie. Elles pouvoient sans péril violer toutes les formes protectri-

ces de l'innocence, lorsqu'elles prononçoient dans leurs propres intérêts, contre les personnes qui s'exposoient à leur haine, en contestant la légitimité de leur pouvoir \*).

On fait qu'un des intérêts les plus généralement sentis par la multitude est celui de la diminution des taxes. Les parlements avoient donc acquis par leur résistance aux nouvelles impositions, une grande popularité et l'autorité royale avoit perdu la sienne, sous Louis XV par le mauvais emploi des revenus, par des taxes oppressives et le scandale des moeurs de ce prince, et de la pluspart de ses courtisans. Il résolut de mettre un terme à la puis-

---

\*) Aucun avantage ne pouvoit balancer pour les personnes éclairées, le terrible inconvénient de ces corps au dessus des loix et non responsables ayant droit de vie et de mort sur les citoyens, et composés d'hommes qui avoient acheté leurs emplois. Il y avoit beaucoup de juges, dont les intentions étoient pures et les connoissances distinguées: mais on peut dire en général des parlemens de France, ce qu'ils avoient dit eux mêmes des jésuites; c'est que malgré le caractère respectable d'un grand nombre d'individus, il y avoit dans leur constitution un vice essentiel qui subordonnoit tout au désir d'accroître leur pouvoir.

fance des cours de justice : mais c'étoit pour sauver un coupable, et l'opinion publique fut en leur faveur.

Louis XVI cédant aux instances de ceux qui l'environnoient, eut l'imprudence de rétablir l'ancienne composition des tribunaux, à qui ce triomphe donna plus de crédit et plus d'orgueil. Il n'étoit pas impossible à l'autorité royale de s'en délivrer une seconde fois. Il falloit que le prince suivit les mêmes mesures, qui dans les siècles précédens avoient détruit l'indépendance des possesseurs de fiefs. Il falloit se concilier l'affection du peuple, protéger dans toutes les circonstances la liberté des individus contre les jugemens arbitraires, diminuer les impôts et retrancher les dépenses inutiles : malheureusement Louis XVI avec des intentions pures, n'avoit aucune fermeté dans l'exécution de ses projets. Un de ses ministres, le vertueux Turgot vouloit supprimer les corvées des grands chemins et faire contribuer tous les propriétaires à leur construction ; le parlement de Paris s'écria qu'on alloit renverser la monarchie par la confusion des rangs, et Turgot qui se proposoit d'opérer graduellement et sans nuire aux possesseurs de fiefs, l'affranchissement des terres et des personnes, fut

sacrifié aux clameurs des parlemens et des privilégiés. Necker qui desiroit que le législateur ne fut plus forcé de composer avec treize parlemens, qui surtout ne négligeoit aucun moyen d'introduire l'ordre et l'économie dans les dépenses, fut privé de son emploi malgré l'estime générale dont il jouissoit. Les prodigalités se renouvelèrent, les ministres tromperent le peuple en lui annonçant une prospérité qui n'existoit pas, et même l'extinction prochaine de la dette publique. Pendant que la nation étoit dans cette fausse sécurité, le désordre s'accrut à un tel point qu'il fallut enfin révéler le fatal secret de la détresse des finances et s'occuper des moyens d'obtenir de nouvelles taxes. On résolut d'augmenter les contributions des privilégiés. On s'attendoit à la résistance des parlemens; on crut la prévenir en convoquant une assemblée de notables composée de la manière la plus propre à seconder les intérêts de la cour, elle lui fut cependant contraire, et ne dissimula point son mécontentement. Un cri général d'indignation s'éleva dans toute la France; M. de Calonne fut renvoyé du ministère, Brienne le remplaça, et voulut forcer les parlemens à autoriser de nouvelles taxes. Celui de Paris irrité de ce qu'on refusoit de soumettre à son examen, l'état des recettes et des de-

penfes, recourut fubitement à l'ancienne doctrine, oubliée de puis fi longtems, fuivant la quelle le roi devoit fe contenter des revenus de fes domainet et ne pouvoit obtenir aucun fubfide fans le confentement libre des contribuables. Il demanda une convocation des états - généraux qui n'avoient pas été affemblés depuis 1614. Cette propofition fut répétée par les autres tribunaux et fut accueillie avec transport par tous les ordres de l'état. Ceux mêmes qui étoient le plus ennemis de la trop grande autorité des juges, crurent voir dans la convocation d'une affemblée de repréfentans du peuple, le moyen d'obtenir fans troubles une conftitution libre et de faire cesser la confufion des pouvoirs, qui rendoit impoffible la réforme des abus, qui n'expofoit pas les citoyens, il eft vrai, à une tyrannie cruelle, incompatible alors avec les moeurs et les lumières de la nation; mais qui favorifoit le désordre dans les finances, fubftituoit l'arbitraire à l'autorité des loix, privoit le gouvernement de toute énergie, rendoit fon adminiftration foible et incertaine et entretenoit l'inquiétude et le mécontentement dans toutes les claffes du peuple.

Puisque les juges fupérieurs, chargés de faire obéir au roi, appelloient eux-mêmes le peuple à la

réfiance, il n'y avoit plus de moyen de salut pour le prince, qu'en cédant aux vœux de la nation, en se hâtant de traiter avec un nombre de propriétaires assez considérable, pour former un parti puissant en sa faveur. Presque tous les états-généraux précédens avoient été de peu d'importance, parce qu'on pouvoit se passer de leurs subfides et qu'alors les revenus du domaine royal suffisoient pour l'ordinaire aux besoins du fisc; mais les nouveaux, quelque fut leur composition, alloient devenir les dispensateurs de tout le revenu public, conséquemment les maîtres absolus du premier ressort de l'autorité. Toute la nation demandoit qu'ils fussent périodiques, qu'ils partageassent avec le roi, le pouvoir législatif et que les ministres fussent responsables. Ainsi le gouvernement alloit être changé. Si le prince se conduisoit avec fermeté et prudence, la monarchie jusque là simple en apparence, aristocratique en réalité, pouvoit n'être pas détruite: mais elle devoit nécessairement recevoir un mélange de démocratie; elle devoit tomber, si dans une pareille crise, on luttoit sans ménagement contre les vœux du peuple. Les ministres voulurent conjurer l'orage; ils entreprirent de rendre au roi, un pouvoir sans limite, par des loix absurdes et révoltantes qui renfermoient quelques dispositions salutaires.

Ils virent se déclarer contre eux, le clergé, la noblesse, la capitale, la plupart des villes de France, tous les tribunaux, même un grand nombre de courtisans. Ils firent marcher des troupes ; les officiers inviterent les soldats à protéger les mécontents et l'opinion publique vouoit à l'infamie ceux qui se déclaroient pour l'obéissance. Tous les moyens de contrainte se briserent dans les mains des agens du monarque. Il fallut céder, il fallut promettre solennellement la convocation des états-généraux, et renvoyer les ministres devenus les objets de la haine de tous les François.

Voilà donc une révolution nécessitée par des causes qui n'ont pas le plus léger rapport avec les philosophes. Est-ce la philosophie qui a créé la vénalité des places de juges, leurs prétentions et leurs différends avec la couronne ? Est-ce la philosophie, qui a produit la ruine des finances ? Sont-ce les philosophes seuls qui ont profité de ces circonstances, pour entreprendre, de fixer des limites au pouvoir du monarque, pour obtenir une intervention nationale dans l'établissement des loix et des impôts. Il faudroit donc considérer comme des philosophes, tous les membres des parlemens, ceux de l'assemblée du clergé de France qui fit au roi des

remontrances énergiques, pour féconder les vœux du peuple, tous ceux qui avoient quelques principes de justice et quelques sentimens d'humanité; car tous les hommes d'honneur, non seulement en France, mais encore dans toutes les parties de l'Europe, ont applaudi à ce concours unanime des François qu'on croyoit dirigé vers la liberté et le bonheur. Je fais que bien peu de personnes ont la bonne foi d'avouer aujourd'hui l'opinion qu'elles avoient alors; mais que ceux de mes lecteurs qui veulent être impartiaux consultent sur ce sujet leur conscience et leur mémoire.

Si les François n'avoient eu que des idées d'obéissance passive, il auroit été facile au roi de vaincre la résistance des tribunaux, et le peuple seroit resté le froid témoin de leurs querelles: mais on aimoit depuis longtems la liberté, sans en avoir une connaissance exacte, sans avoir prévu qu'on auroit un jour l'occasion d'y parvenir; et quand cette occasion se présenta, on la saisit avec un enthousiasme universel qui paralysoit toutes les forces de la monarchie. On a dit que ce désir général de la liberté étoit inspiré par les philosophes: mais la liberté est-elle donc une invention des temps modernes? N'y a-t-il pas dans tous les hommes un

sentiment qui les avertit qu'ils ne sont pas nés pour être les jouets des caprices de leurs semblables; qu'ils n'existent pas pour le gouvernement, mais que le gouvernement existe pour eux; qu'ils doivent être soumis à des règles fixes établies pour le bonheur général et non pour l'intérêt d'un individu ou d'une classe particulière? à moins que leurs sentimens ne soient dépravés par une longue habitude de la superstition et de l'esclavage, il leur est facile de reconnoître qu'ils tiennent de la nature les droits de la vie, de l'honneur, de la propriété et du libre usage de leurs facultés, dans tout ce qui ne nuit pas aux autres et ne blesse pas l'ordre moral. Le respect de ces droits naturels et la protection que l'état leur accorde forment *la liberté civile* qui est un devoir de tous les gouvernemens monarchiques ou républicains; et s'il arrive que cette liberté soit souvent enfreinte, les peuples sont disposés à profiter de toutes les circonstances favorables pour la garantir par la liberté politique: c'est à dire, par les limites dont ils entourent le pouvoir qui s'est écarté de la justice\*).

---

\*) Our own feelings tell us how long, they ought to have submitted and at what moment it would have been treachery to themselves, not to have resisted. *Lettres de Junius*.

Le peuple romain n'avoit pas eu besoin de philosophes pour se retirer sur le mont-sacré. Guillaume Tell n'avoit point lu d'ouvrage philosophique, quand il fut indigné de l'insolence du Bailli Gessler et qu'il résolut de braver le tyran. La constitution d'Angleterre et la révolution des états-unis d'Amérique, ont bien plus contribué que la philosophie moderne à répandre en France des idées de liberté. Ces idées étoient surtout entretenues par les remontrances des parlemens qui souvent même oppoient aux volontés du roi, des principes exagérés, des maximes dangereuses, et que cependant on ne peut accuser d'avoir aimé les philosophes, car ils faisoient bruler leurs écrits.

Il est vrai que plus les hommes s'éclairent, plus il devient difficile de les rétenir dans la servitude, et que la philosophie, en les instruisant de leurs droits, fortifie l'amour de la liberté; et voilà pourquoi les tyrans ont toujours fait de grands efforts pour abrutir l'espèce humaine. Depuis la renaissance des lettres, le sort des Européens s'est de plus en plus amélioré. Les malheurs produit par des idées d'une fausse liberté doivent faire mieux sentir le prix de la véritable, et non faire regretter la barbarie des temps d'ig-

norance, ou envier la triste situation des stupides habitans de l'Asie qui languissent depuis tant de siècles sous le joug du despotisme.

Combien il est absurde de supposer que la révolution de France soit le résultat d'une conjuration! j'atteste ici la bonne foi de tous les François impartiaux. Personne ne pensoit en France en 1787 aux moyens de changer le gouvernement. On cenfuroit, on ridiculifioit les fautes de l'administration; mais on ne s'occupoit pas du soin de les prévenir.

Un ouvrage qui paroît avoir été accueilli, a causé un comité qui se tenoit dit-on chez le Baron *d'Holbach*. On nomme parmi les membres de ce comité, le célèbre écrivain la Harpe, le garde des sceaux Lamoignon et Mr. de Grimm de Gotha. Le premier n'a pris aucune active part à la révolution; il a été longtems proscrit pour en avoir condamné les excès. Le second a fait tous les efforts pour empêcher les état-généraux et pour rendre absolu le pouvoir de Louis XVI; il s'est tué lui-même, de désespoir, de n'avoir eu pour prix de ses travaux que la haine publique. Mr. de Grimm a quitté la France pendant la révolution, et il est encore au service de l'Empereur de Russie.

On accuse les économistes dont la plupart étoient des hommes respectables. Cette secte philosophique à la quelle on peut reprocher sa théorie de l'impôt unique sur les terres, le ton emphatique de ses écrivains, l'affectation ridicule de leurs expressions, à laquelle on doit cependant plusieurs observations très importantes sur les abus qui nuisent à l'industrie et sur les moyens d'augmenter la prospérité publique, cette secte avoit en général des principes très opposés à ceux de la révolution, et qui même n'étoient nullement favorables à la liberté politique. Les économistes vouloient\*) qu'on eut le plus grand respect pour la propriété, que l'industrie fut délivrée de toutes les entraves, que tous les hommes fussent traités avec justice; mais ils vouloient *unité de pouvoir, un despotisme légal*. C'est ainsi qu'ils appelloient l'autorité d'un monarque qui feroit observer *la grande loi naturelle du respect des propriétés*, dont les loix positives ne feroient que le développement. La puissance du souverain ne devoit être tempérée que par les lumières et par son intérêt personnel à la *généralité des avances\*\**). Il devoit

---

\*) Voyez *l'instruction populaire sur les droits et les devoirs de l'homme imprimée en 1774*.

\*\*\*) Les économistes donnoient le nom d'avances à tous les travaux de l'agriculture. Ils appelloient pro-

avoir la propriété confiante d'une partie du *produit net* de toutes les terres. Les économistes ne défaprouvoient pas les assemblées nationales; mais ils ne consentoient point qu'elles prononçassent sur les impôts. Ils ne leur laissoient d'autres droits que le soin d'indiquer les améliorations et de recevoir les revenus perpétuels du souverain.

Quelques anciens économistes se sont écartés de cette doctrine dans le cours de la révolution; mais tant d'ecclésiastiques, tant de militaires ont montré beaucoup de zèle pour des principes démocratiques; dira-t-on que la religion et l'armée étoient des écoles de démocratie?

Des hommes qui plaignoient la situation malheureuse des nègres, qui desiroient leur liberté, avoient formé à Paris un comité sous le nom *d'amis des noirs*. Ils ne calculoient peut-être pas assez la triste nécessité d'agir avec lenteur, lorsqu'on veut réparer des maux anciens, afin d'éviter d'en causer de nouveaux; mais leur intention du moins étoit digne de l'intérêt de tous les vrais chrétiens et des

---

*duit net* le profit du cultivateur au delà du remboursement de toutes les dépenses qu'il avoit faites pour labourer et pour semer.

hommes probes de toutes les opinions. Parce que plusieurs de ces amis des noirs, les uns égarés par l'exaltation de leur zèle pour leurs semblables, d'autres par l'orgueil ou l'ambition, ont protégé des crimes dans le cours des troubles de la France, ou soutenu des systèmes dangereux; des apologistes de la servitude disent aujourd'hui qu'ils avoient préparé la révolution. Ils oublient, que des personnes autrefois membres de cette société, ont défendu les principes les plus justes et montré le plus grand courage. Ils oublient que ni les amis des noirs; ni le prétendu comité du Baron d'Holbach n'ont pu opérer la ruine des finances et diriger les délibérations des notables, des tribunaux, du clergé, et de la noblesse.

Jé ne puis nier que dans le nombre de ceux qu'on appelloit philosophes, il n'y eut des hommes, qui trompés par le sens littéral du mot liberté, la confidéroient comme l'exemption de toute contrainte, et publioient en attaquant le despotisme d'un seul, des maximes favorables au despotisme populaire. Mais je me plains de ce qu'on a taché de confondre avec eux les amis de la véritable liberté, qui n'est autre chose que la réunion des moyens nécessaires pour la protection de la justice.

Or a mis dans la même conspiration ceux qui vanteroit les principes de la constitution d'Angleterre, les économistes qui la détestoient, et J. J. Rousseau qui regardoit les Anglois comme des esclaves. L'illustre Montesquieu même étoit, disoit on, un conspirateur. Il avoit soutenu que le pouvoir judiciaire seroit trop terrible dans les mains d'un roi, et qu'il ne devoit jamais remplir les fonctions de juge. Un ecclésiastique françois qui a publié à Londres quatre volumes sur les prétendues conspirations, causes de la révolution de France, a trouvé cette doctrine criminelle; il pense que les hommes ne peuvent être trop assujettis à l'autorité des princes. Il croit révéler au monde l'infamie de Montesquieu, parcequ'il a découvert que ce grand homme desiroit la destruction des Jésuites, qu'il les accusoit de transformer les monarques chrétiens en despotes, et qu'il vouloit du moins conserver à sa patrie le peu de liberté dont elle jouissoit. Dans *l'Esprit des loix*, l'un des plus beaux ouvrages que ce siècle ait produits, il y a quelques défauts sans doute, quelques maximes hasardées. Les abus de la monarchie françoise y sont trop présentés comme des bases essentielles de toutes les monarchies simples: mais il n'y a pas un seul mot qui puisse encourager à renverser par la violence, l'ordre établi dans un gou-

vernement quelconque, et surtout à transporter une démocratie sans limites, au milieu d'un vaste pays corrompu par les habitudes du luxe et de la mollesse.

Parceque Montesquieu, dans un chapitre sur la constitution d'Angleterre a dit, qu'il n'examinait point si les Anglois jouissoient véritablement de la liberté et qu'il suffisoit pour son dessein qu'elle fut établie par les loix, l'écrivain dont nous avons parlé prétend qu'il ne regardoit pas les Anglois comme libres: mais comme il se proposoit seulement dans ce chapitre d'analyser des principes, il avoit dû, pour se dispenser de trop de détails, différer l'examen de leurs effets. Cet examen se trouve dans le chapitre 27 livre 19 „voyons dit-il les effets qu'ont dû produire sur un peuple libre, les principes de sa constitution.“ Il en dérive tous les usages dominans en Angleterre, les traits principaux du caractère national, et il soutient que les coutumes des Anglois font partie de leur liberté. Il ajoute: „cette nation aimeroit la liberté parcequ'elle seroit vraie; elle se chargeroit des impôts les plus durs, tels que le pouvoir le plus absolu n'oseroit les établir. Si quelque puissance étrangère mettoit cet état en danger de sa fortune ou de sa gloire, pour

„lors les petits intérêts cédant à de plus grands,  
„tout se réuniroit en faveur du pouvoir exécutif.“

Pour prouver que Voltaire étoit entré dans une conspiration contre le gouvernement monarchique, on a cité des vers de ses tragédies en faveur de la liberté; mais par la même méthode, on auroit pu prouver aussi qu'il étoit bon chrétien et trouver dans les vers de Racine et de Corneille l'apologie de l'affassinat. On ne devoit pas s'attendre à voir indiquer comme une réflexion criminelle, celle que *les rois sont de la même espèce que les autres hommes*. Après cela nous ne pouvons pas être surpris, de ce qu'on lui reproche d'avoir estimé les provinces unies et d'avoir blâmé les guerres de Frédéric II. Ainsi pour n'être pas un rebelle, il faudroit croire qu'on ne doit jamais censurer les fautes des princes, pas même les crimes d'une guerre entreprise par ambition. Il ne seroit pas permis d'aimer une république heureuse autant qu'une monarchie bien gouvernée; et l'on devoit adopter des principes révolutionnaires, contre tout gouvernement qui ne seroit pas dans les mains d'un roi.

Voltaire ne peut pas être mis au nombre des amis constants de la liberté, il attachoit trop de

prix au luxe, à l'élégance des manières; il flattoit trop les hommes en pouvoir. Pendant qu'il habitoit aux portes de Genève, il ne vit dans les questions politiques qui divisoient les citoyens, qu'un sujet de satire, qu'une querelle ridicule; s'il eut véritablement aimé la liberté, il auroit profité de cette circonstance pour étudier ses effets, pour juger les causes qui la rendent orageuse et les moyens qui peuvent la concilier avec le repos public; pour distinguer les vices et les avantages de la constitution d'une petite république si respectable par le patriotisme, les bonnes mœurs et les lumières de ses habitans.

Dans ces temps malheureux, on ne connoit plus d'autre vice et d'autre vertu, que d'être l'ennemi ou le partisan de tel ou tel système politique. La plus légère différence d'opinion suffit pour livrer à la calomnie, des hommes dignes d'une vénération éternelle. Le bon, le respectable Malesherbes est aussi compté parmi les philosophes conspirateurs. Il est accusé d'avoir favorisé la liberté de la presse. L'ecclésiastique françois qui l'accuse, écrivant en Angleterre, a bien voulu permettre aux Anglois les avantages de cette liberté; mais faisant les honneurs de sa nation, il la suppose indigne de

publier ses pensées sans l'approbation d'une autorité arbitraire. Malesherbes, ce généreux défenseur de la *justice*, ne pouvoit pas être d'une telle opinion. L'ennemi des lettres de cachet ne devoit pas partager l'effroi que la vérité inspire aux tyrans. Le gouvernement pouvoit se mettre en situation de ne plus la craindre, en s'occupant constamment du bonheur du peuple, en cessant toutes les dépenses inutiles, en faisant peser indistinctement le sceptre de la loi sur tous les sujets du monarque; comme le vouloit le président Dupaty, dont je suis surpris que les apologistes de la servitude aient oublié d'honorer la mémoire par l'inscription de son nom sur leur liste des conspirateurs. Malesherbes difent-ils encore d'après une lettre de d'Alembert, avoit laissé circuler à regret plusieurs ouvrages religieux. Il falloit donc que ces ouvrages fussent bien fanatiques, bien dangereux pour le repos public; car l'ame sensible et tolérante de Malesherbes étoit inaccessible à tout esprit de parti. Aucun de ceux qui l'ont connu n'ignore qu'il étoit impossible de réunir plus de simplicité de caractère à plus de noblesse de sentimens. Enfin on lui reproche d'avoir dit dans des remontrances présentées à Louis XV en 1771 au nom de la cour des aides de Paris, qu'il falloit interroger la nation puisqu'on ne lui avoit

lailié aucune ressource pour sa défense. Quelle que soit la forme du gouvernement, ne doit-il pas rendre le peuple heureux, et peut-il y parvenir en agissant dans un sens contraire à ses opinions? Malesherbes étoit trop éclairé pour croire que le peuple put connoître ses intérêts, lorsqu'il intervient tumultueusement dans l'administration de l'état. Jamais il ne fut partisan de l'anarchie ou de la démocratie illimitée. Il a péri victime des démagogues, parcequ'il ne voulut pas s'avilir en flattant leur orgueil, lui qui avoit conservé le caractère d'un homme libre jusque dans la cour des rois. Quand il propoisoit d'interroger la nation, il supposoit donc qu'on prendroit des moyens pour connoître ses vœux libres et réfléchis.

S'il faut en croire la plupart de ceux qui ont écrit sur les causes de la révolution, l'influence des choses et des personnes qui ont le plus contribué à la faire naître n'étoit rien auprès de celle de M. Necker administrateur des finances. *Il étoit de Genève, dit M. Robison, il vouloit porter en France les institutions de sa république.* Mais il ne suffit pas d'être de Genève pour aimer le régime républicain, et si Necker aimoit celui de son pays, ce que beaucoup de Genevois révoquoient en doute, il n'é-

toit pas assez ignorant pour supposer que vingt cinq millions d'hommes dussent être gouvernés comme vingt cinq milles. Dans son premier ministère, on n'eut aucun motif de soupçonner qu'il fut ennemi de l'autorité royale il fit au contraire tous ses efforts pour la soutenir. Il avoit augmenté le crédit du trésor public et conséquemment la puissance de la couronne, il avoit obtenu l'hommage des cours de justice, censeurs obstinés de toutes les mesures des ministres du roi. On l'accusoit dans ce tems là d'aimer la monarchie absolue, en avouant que du moins il vouloit la faire servir au bonheur du peuple.

On lui reproche aujourd'hui d'avoir dans son premier ministère, ruiné les finances par des emprunts: mais ces emprunts étoient-ils blamables, lorsque le gouvernement françois engagé dans la guerre de l'indépendance des Etats-unis d'Amérique manquoit de ressources suffisantes, lorsque les privilégiés s'opposoient encore à l'égalité des subside et qu'il n'étoit plus possible d'en établir de nouveaux? ne valoit-il pas mieux emprunter pour le moment du besoin et se procurer par une sage économie les moyens de payer l'intérêt de la dette et de l'éteindre par degrés? étoit-ce la faute de M. Necker si le trésor public étoit épuisé? il n'étoit

pas alors du conseil du roi, il n'avoit eu aucune part à la résolution de faire la guerre. Mais, dit on encore, les conditions de ces emprunts, étoient onéreuses à l'état. Il n'étoit pas en son pouvoir d'en obtenir de plus favorables. Ce qui le prouve, c'est que la plupart des fonds furent fournis par des étrangers.

Jusqu'ou peut aller la rage de l'esprit de parti ! un ecclésiastique françois a osé dire, que *Necker ayant affamé le peuple pour le faire révolter, a bien pu dans la même intention ruiner les finances.* Ainsi l'homme dont la France entière a célébré la probité et les talens, dont elle a béni l'administration, lorsque des troubles civils n'ont point mis d'obstacles à ses projets d'ordre et d'économie, étoit un monstre capable pour le plaisir de bouleverser sa patrie adoptive, de ruiner la France pendant son premier ministère et condamner les françois à la famine pendant le second. Celui que j'ai vû moi même en 1789, rejeter avec horreur la proposition d'acheter les suffrages de quelques faux amis du peuple; à qui j'ai reproché d'avoir trop compté sur l'autorité de la raison, d'avoir trop cédé aux factieux par le désir d'épargner le sang humain, et d'avoir trop redouté la guerre civile, vouloit donc

faire périr des milliers d'innocents par la faim, quand il craignoit d'en faire périr un seul par le fer des combats. Ne sentez-vous pas que vous employez pour vos systèmes les moyens dont faisoient usage les scélérats qui ont déshonoré la révolution? des furieux maffacrèrent en 1789 Berthier intendant de Paris, sous le prétexte qu'il avoit accaparé les grains pour causer une famine. En formant des magasins, il avoit secondé les intentions de M. Necker. Ne blâmez donc pas des infensés d'avoir pu croire l'infortuné Berthier capable d'un tel forfait, puisque vous accusez du même crime, celui dont il exécutoit les ordres.

Comme si tout s'étoit réuni pour environner la révolution de causes de défoidres il y eut en 1789 et 1790 une disette de subsistances. M. Necker se hâta de faire acheter du blé dans l'étranger pour former des magasins et il résolut d'en différer la vente autant qu'il seroit possible pour ménager les ressources. L'auteur des mémoires du Jacobinisme cite le témoignage d'un magistrat de Rouen: ce parlement dit-il, avoit sollicité la permission de faire vendre des grains qui se trouvoient dans les magasins de la Normandie.

M. Necker la refusa; donc, dit cet écrivain, il *voulait* affamer le peuple

Faut-il répondre à d'autres calomnies sur l'origine de la fortune de M. Necker, à des calomnies plus horribles encore contre la vertueuse épouse, dont la plus constante occupation fut de soulager l'indigence et qui dans le cours de la révolution partageoit si vivement les souffrances des victimes. Pour prouver qu'elle protégeoit les crimes du 5 et du 6 Octobre, on cite des billets forgés par l'impofure. On accuse aussi la fille d'avoir affecté de sourire le cinq Octobre 1789 au milieu de la consternation générale. Et cependant ceux de ses ennemis qui la connoissent, sont forcés d'avouer, malgré les défauts qu'ils lui reprochent, qu'elle possède la vertu de la pitié, et qu'elle est toujours empressée à venir au secours du malheur. Mais ne refutons pas de tels mensonges. Laissons le fanatisme exhaler sa fureur; il ne trompera que d'autres fanatiques incapables de nous entendre.

On assure que nos philosophes ont répandu dans leurs écrits des principes d'égalité qui ont contribué à faire naître la révolution. Je présen-

terai sur ce sujet quelques réflexions qui me paraissent nécessaires pour apprécier la justice ou l'injustice de ce reproche.

Les hommes considérés hors de tout lien politique sont égaux en droits et ne sont inégaux qu'en forces : c'est à dire, que l'un ne peut rien exiger de la conscience d'un autre, que celui-ci ne puisse exiger de la sienne.

Le but du gouvernement civil étant de protéger la justice, il doit détruire l'inégalité des forces individuelles, en établissant une force publique pour faire respecter l'égalité des droits naturels ; mais une force publique ne peut être établie sans créer une inégalité de pouvoirs ; c'est à dire, sans créer des fonctions avec une autorité et des prérogatives particulières. Tous les hommes ne sont pas indistinctement capables de remplir ces fonctions. Il est juste cependant de n'en interdire l'accès à aucun de ceux qui peuvent être dignes de les exercer ; car tout privilège qui n'est pas nécessaire au maintien du bon ordre, est contraire à la justice ; puisqu'elle ordonne de procurer à tous les membres d'une association, les mêmes avantages autant que le permet la sûreté des associés. Les seules exclusions rai-

raisonnables dans la distribution des emplois, sont celles qui ont pour objet de s'affurer des talens et de la probité des officiers publics et de leur intérêt à la prospérité de l'état. Sous ce dernier rapport il peut être nécessaire pour beaucoup de fonctions importantes, d'exiger des candidats une certaine valeur en propriétés acquises, comme caution de leur conduite future, comme gage de leur indépendance. Il y a même des formes de gouvernemens où quelques dignités doivent être héréditaires, parceque l'élection auroit encore plus d'inconvéniens que l'hérédité; telles sont les dignités des rois dans les monarchies, et celles des pairs des îles Britanniques.

Il y a donc dans toutes les formes de gouvernemens, une inégalité de pouvoirs relativement aux fonctions, et quelque inégalité de droits politiques relativement à l'admission dans les emplois. Il y a surtout une grande inégalité absolument inévitable dans les résultats du droit de propriété. Le droit naturel de propriété est sans doute le même pour tous les hommes. Ils sont tous susceptibles d'acquérir ce que personne ne possède encore, ou d'échanger les produits de leur industrie: mais les propriétés acquises ne peuvent être semblables. Leur

valeur dépend du plus ou moins d'activité ou de talens et de circonstances plus ou moins favorables. Le développement de nos facultés tient essentiellement à cette inégale distribution des richesses, source de beaucoup d'inconvéniens, mais en même tems base indispensable de tout ordre social et principal mobile des travaux du corps et de l'esprit.

Ainsi lorsque des philosophes ont dit que la justice est une et la même pour tous les hommes, qu'ils doivent être égaux devant les loix comme devant dieu, dans ce qui n'est pas relatif aux fonctions publiques; quand ils ont condamné cette multitude de privilèges onéreux, créés pour des intérêts particuliers; quand ils ont dit que l'inégalité de richesses et de pouvoirs n'autorise point l'oubli de l'égalité naturelle, et ne permet point d'avilir et de mépriser ceux qui ne possèdent pas les mêmes avantages, ils ont dit des vérités utiles, ils ont fait leur devoir: mais lorsque des enthousiastes ont condamné l'inégalité des fortunes, quand ils ont publié des rêves extravagans de partage ou de communauté de biens, quand ils ont supposé qu'on pourroit se passer de magistrats, ou que tous les hommes sont capables de le devenir,

que tous doivent délibérer sur les affaires de l'état quelque soit leur pauvreté et leur ignorance, et que la décision doit toujours dépendre de la pluralité de leurs suffrages, ils ont enseigné les erreurs les plus dangereuses. C'est en parlant de ce genre d'égalité que Raynal disoit, que si l'on tentoit de l'établir, on dechaineroit des tigres. Mais les écrits qui renfermoient de pareils principes n'avoient pas eu la moindre influence avant la révolution. La multitude ne les lisoit ou ne les comprenoit pas ; le discours de J. J. Rousseau sur l'inégalité, et la dissertation de Mably *sur l'ordre naturel des sociétés* n'étoient aux yeux de la plupart des lecteurs que des déclamations brillantes et des jeux d'esprit qui ne comportoient pas un examen sérieux, qui n'excitoient pas plus d'intérêt que l'utopie de Thomas Morus.

L'amour de l'égalité n'est pas plus que la liberté une invention des tems modernes ; c'est une inclination naturelle du coeur humain qu'il faut régler et concilier avec l'ordre public. Là où les principes de la justice sont méconnus, les hommes puissans s'efforcent de détruire cette inclination et d'abaïsser leurs semblables pour s'élever au dessus d'eux. Il est même des pays tellement barbares, que la der-

nière classe du peuple est plus vile que les plus vils des animaux. Mais à mesure que la civilisation fait des progrès, on se demande compte de cet excès d'orgueil et de bassesse. Il arrive une époque où sans renoncer au respect qu'on doit à la mémoire des grands hommes, et à l'intérêt qui en résulte pour leurs familles, on ne consent plus à reconnaître à leurs descendans le droit d'humilier les autres, en vertu d'un mérite qui ne leur est pas personnel; où l'on ne confond plus avec la véritable illustration, l'ancienneté de pouvoir ou de privilèges. Lorsque le commerce et l'industrie font passer une partie des richesses dans les mains de ceux qui ne sont pas appelés *nobles*, et qu'ils n'ont plus de supérieurs en lumières et en sentimens d'honneur, il devient par degrés nécessaire de les associer aux mêmes avantages. C'est ainsi que depuis longtems en Angleterre une éducation libérale sans preuves généalogiques donne la qualité de *gentilhomme*. On aperçoit maintenant dans toute l'Europe, la même tendance vers une égalité modérée dont nous venons d'indiquer les caractères. Elle est la suite inévitable des progrès de l'esprit humain, elle peut causer à l'avenir dans différents états des changemens successifs, mais elle ne peut renverser un gouvernement s'il n'a pas en lui même d'autres causes de destruction.

C'est surtout, dit-on, en faisant supprimer l'ordre des Jésuites que les philosophes modernes ont fait naître la révolution de France. Il est très vrai que cet ordre leur étoit odieux. Plusieurs de ses membres étoient respectables par leurs intentions, plusieurs avoient rendu de grands services à la littérature; mais leurs institutions leur donnoient en général un esprit d'ambition, d'intrigue et d'espionnage pour l'intérêt de leur corps, et cet intérêt l'emportoit sur tous leurs devoirs. Instrumens passifs de la volonté de leurs chefs, ils s'étoient faits en politique les apologistes du despotisme, et en religion de l'infaillibilité du pape. Ce ne sont point les philosophes qui ont occasioné la suppression de cet ordre monastique, ils l'ont désirée, ils l'ont applaudie; mais elle a été la suite de la haine qu'il avoit inspirée à plusieurs gouvernemens; car les Jésuites fatiguoient de leurs intrigues, les autorités qu'ils ne dominoient pas. En France leur chute a été l'ouvrage des parlemens, dont ils étoient bien plus abhorrés que des philosophes.

Il est curieux de relire les anciennes accusations contre les Jésuites, maintenant qu'on les représente comme des colonnes nécessaires pour soutenir l'édifice de l'ordre public. Le parlement de Paris

dans un arrêt de l'année 1762, leur reprochoit de s'être occupés du soin de s'enrichir par le commerce en feignant de mépriser les riches, d'avoir formé un grand nombre de conspirations, d'avoir provoqué l'affassinat de plusieurs princes, de s'être faits chasser de Venise en 1606, de Bohême en 1618, de Malthe en 1643, de Russie en 1723, de Portugal en 1759. On publia des extraits des écrits de leurs théologiens sous le titre *d'affertion*. Leurs opinions, disoit le parlement de Bretagne dans son *compte rendu*, „tendoient à détruire les préceptes de la loi naturelle, la foi des contrats, le respect des loix civiles et tous les liens de la société, ils anéantissoient „l'autorité royale, disoit-il encore, bouleversoient „les états et prêchoient le régicide \*).“

Ainsi les anciens magistrats françois, faisoient alors aux Jésuites précisément les même reproches, que les amis de ces derniers font actuellement aux

---

\*) Ces accusations contre les Jésuites ne contredisent point celle qu'on leur a faite généralement de favoriser les intérêts du despotisme. Ils vouloient que les princes jouissent d'une autorité absolue sous leur direction et tâchoient de les en priver, s'ils ne leur obéissoient pas.

philosophes modernes. Sans doute ces reproches étoient les uns exagérés, les autres présentés dans un sens trop général. Les Jésuites innocens ne pouvoient pas répondre des fautes de leurs collègues, pas plus que les vrais philosophes ne peuvent être garants des extravagances des sophistes : mais une corporation qui renferme beaucoup d'hommes dangereux doit être dissoute par l'autorité publique ; et si les philosophes en formoient une qui eut les chefs, les règles, des engagemens secrets et l'ambition du pouvoir, il faudroit aussi la disperser ; au lieu que tant qu'ils se bornent en obéissant aux loix, à des travaux libres et individuels pour la recherche de la vérité, on ne peut y mettre obstacle sans vouloir arrêter les progrès de l'esprit humain.

C'est soutenir une opinion bien étrange, que d'affirmer, que les Jésuites qui n'ont pas été assez puissans, pour se garantir des effets de la haine qu'ils avoient inspirée, eussent eu les moyens d'empêcher la révolution de France. Cette révolution a dans un seul instant renversé tous les établissemens monastiques, et l'on voudroit que les Jésuites qui n'avoient pu se maintenir jusqu'à cette époque, eussent eux mêmes arrêté le torrent révolutionnaire, si leur ordre n'eut pas été détruit. Dans le temps de

leur suppression, les Jéfuites avoient peu d'hommes diftingués; les philofophes à qui l'on reproche les fyftêmes les plus dangereux, avoient paffé leur première jeunesse dans leurs écoles. Si leur zèle religieux n'avoit pu retarder l'explofion des opinions philofophiques au milieu du dixhuitième fiècle, comment à l'approche du dixneuvième auroit-il pu les anéantir?

Pour prouver que la révolution de France étoit préparée depuis longtemps, on cite différentes prédictions qui l'ont annoncée: mais elles étoient applicables en général à tous les états de l'Europe. Plusieurs écrivains avoient dit, que les tribunaux françois pourroient, en s'oppofant à la levée des taxes, dont le gouvernement auroit befoin, le forcer à convoquer les états généraux; perfonne n'ignoroit fous le regne de Louis XVI, que les parlemens avoient ce pouvoir, mais ce qu'on ne favoit pas, c'eft qu'ils voudroient en faire ufage, au péril même de leur exiftence.

De toutes les prédictions qu'on a rappellées dans les derniers temps, la plus remarquable eft celle de Leibnitz, que M. Herder, l'un des auteurs les plus diftingués de l'Allemagne a copiée dans l'un

de ses ouvrages, *Briefe zur Beförderung der Humanität*. Cet illustre philosophe disoit que „les principes irréligieux et frivoles qui se répandoient de „plus en plus dans les premières classes de la société, „menaçoient l'Europe d'une révolution générale.“ Il se plaignoit de ce qu'il n'existoit *plus d'esprit „public*, de ce qu'on ne distinguoit plus dans le „monde des *hommes probes, mais des hommes d'honneur*, qui en s'abstenant de quelques actions réputées viles, pouvoient tout sacrifier à leurs plaisirs „et à leurs caprices, qui pouvoient répandre des „flots de sang humain et tout bouleverser pour satisfaire leur ambition.“ Il se plaignoit, de ce que l'amour de la patrie et l'attachement au bien général étoient considérés comme des préjugés ridicules, de ce qu'on ne connoissoit aucun devoir envers la postérité, et de ce qu'on s'inquiétoit peu du sort funeste qu'on préparoit à ses descendans. „Si cette „maladie épidémique fait encore des progrès, ajoutoit Leibnitz, la providence en guérira les hommes par la révolution qui doit en résulter, et „dirigera les événemens quels qu'ils soient vers „le bien général. Elle ne s'opérera point cependant, sans le châtement de ceux qui, à leur „infû, l'auront occasionée par leur mauvaise „conduite.“

Ce n'est pas la France seule que Leibnitz a menacée, c'est l'Europe entière. Ce n'est pas la révolution qui s'est opérée dans cet empire, qu'il a eu l'intention d'annoncer, mais une révolution générale produite par l'immoralité et l'égoïsme dont les premières classes ont donné l'exemple. Ce n'est point en publiant des maximes de servitude, en affectant pour la superstition un zèle hypocrite, dont le peuple ne méconnoitra plus les motifs, que les hommes riches et puissans conserveront leurs avantages; mais en suivant les préceptes d'une religion éclairée, encore plus dans leurs actions que dans les pratiques extérieures, en voulant avec ardeur le bonheur de leur patrie, en lui dévouant tous leurs moyens d'autorité et d'influence, en renonçant à tout ce qui s'oppose évidemment à la félicité publique. S'ils persistent à méconnoître, d'autres obligations que celles qui favorisent leur propre intérêt, s'ils oublient au milieu de leurs jouissances, ce qu'ils doivent à leurs semblables, la prédiction de Leibnitz les menace encore.

Leibnitz n'a point attribué à la philosophie les maux sur lesquels il fonde sa prédiction qui est antérieure aux philosophes du 13<sup>ème</sup> siècle\*). L'égoïsme

---

\*) Leibnitz est mort en 1716.

et la corruption des mœurs, suite nécessaire du luxe et de l'oisiveté, et qui sont la source la plus fréquente de la chute des empires, ont fait depuis la mort de nouveaux progrès. Ils ont contribué en France à la déprédation du trésor public, ils ont surtout contribué aux excès de la révolution : mais ils n'ont pas fait naître la lutte de pouvoirs entre le roi et les juges, sans laquelle l'ancien gouvernement auroit supporté aussi longtems que plusieurs autres états de l'Europe, la funeste influence des vices dominans. Ces vices ne sont pas l'ouvrage des philosophes. Quelques hommes à qui l'on a donné ce titre les ont, il est vrai favorisés, par des écrits licencieux et par de faux systèmes : mais un bien plus grand nombre d'ouvrages philosophiques ont déploré comme Leibnitz la destruction du patriotisme, l'indifférence pour le bien général, le faux honneur et l'immoralité des classes opulentes. Les pays de l'Europe où les mœurs sont le plus corumpues, sont précisément ceux où l'on interdit les recherches philosophiques, où l'on n'autorise que les connoissances agréables et tout ce qui flatte et séduit l'imagination. Les poètes en général de tous les tems et de tous les pays ont encore plus favorisé les mauvaises mœurs que les philosophes \*).

---

\*) Quelle maxime plus funeste que celle de l'abbé

Ceux qui vivent dans la mollesse et s'occupent exclusivement de leurs plaisirs, ne connoissent pas tous les leçons d'Épicure; et les misérables qui s'honoroient à Paris et à Versailles du titre de *Roués* faisoient à peine lire.

On a reproché avec raison à plusieurs philosophes modernes d'avoir détruit ou affoibli les principes religieux. On a rassemblé différents passages de leurs écrits pour prouver qu'ils attaquoient indistinctement toutes les religions, et l'on a dit qu'ils avoient formé une conspiration pour anéantir tous les cultes. Nous ne discuterons point ici sur les mots; quoique le nom de conspiration ne s'applique pour l'ordinaire, qu'à des projets dont les moyens d'exécution combinés en secret, se terminent par des actes de violence. Si l'adoption d'un système, les efforts et les raisonnemens pour le faire prévaloir par une conviction libre, suffisoient pour créer une conspiration, il n'y auroit que des con-

---

de Bernis pouvoit inventer le plus audacieux sophiste:

„rions des préceptes sauvages,  
„de nos censeurs trop rigoureux,  
„nous seront toujours assez sages,  
„si nous sommes souvent heureux.“

spirations dans toutes les opinions humaines. Chaque secte religieuse en feroit une contre les autres sectes, et l'on pourroit dire, que tous ceux à qui l'on trouveroit des idées différentes des siennes, feroient de véritables conjurés. Il y auroit eu surtout depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, une conspiration contre le sens-commun, dont les nombreux agens ont eu le zèle le plus funeste.

Nous ne nierons point que beaucoup de philosophes de ce siècle, ont combattu avec acharnement toutes les opinions religieuses; cependant elles sont de la plus grande importance pour le bonheur des états, elles donnent aux règles de la morale, une sanction que les meilleures loix ne peuvent suppléer; car les loix ne peuvent combattre que les crimes connus, elles ne retiennent que par la crainte, elles peuvent enchaîner des hommes féroces; mais elles ne les empêchent pas de le devenir. Dans la lutte pénible du sentiment de nos devoirs contre nos passions, les opinions religieuses nous fournissent le plus puissant secours, elles nous font supporter les plus grands sacrifices et sont dans l'adversité le seul moyen de consolation.

Il ne suffit point pour l'intérêt général de nous occuper dans le fond de notre ame, de l'être suprême

et de nos devoirs envers lui; il faut encore des cultes publics, qui répandent des vérités consolantes et les préceptes de la vertu et qui puissent les rappeler sans cesse à l'attention du peuple. Le créateur a mis dans le cœur des hommes, un sentiment de la justice que nous appellons conscience, qui les porte à suivre leurs devoirs et leur inspire des remords, quand ils s'en écartent: mais la conscience ne les instruit point de toutes leurs obligations; — elle ne leur apprend point à connaître tout ce qui est conforme ou contraire à l'ordre établi par la providence. Une telle étude exige des méditations profondes; la multitude ne peut être capable de s'y livrer; la plupart des grands, qui dissipent leur vie en voluptés sensuelles, le font moins encore; leur intempérance obscurcit leur entendement. Ainsi dans un pays où les doctrines religieuses ne fixeroient pas les principes les plus essentiels de la morale, la conscience des grands et du peuple seroit à la merci du premier sophiste qui voudroit se distinguer par de nouveaux systèmes, ou du premier poète qui flatteroit leurs passions.

Je sais qu'on peut avoir des opinions religieuses et cependant se livrer à tous les vices; mais du moins, les coupables n'érigent pas leurs crimes en

vertus et des maximes de corruption en préceptes. Je fais encore que de funestes erreurs ont été souvent enseignées au nom de la religion, qu'on a souvent établi des expiations, qui délivrent des remords, que la rivalité des différents cultes a causé des calamités cruelles, qu'on a mêlé aux anciennes doctrines, un grand nombre de contradictions, que dans quelques pays par exemple, quoique le christianisme enseigne l'humilité et le mépris des grandeurs humaines, on a réservé les dignités ecclésiastiques non pour le plus vertueux, mais à des préjugés de naissance; qu'on a fait servir le patrimoine des pauvres à soutenir l'éclat de certaines familles, à enrichir des chapitres et des ordres de chevalerie, où l'on prononce des vœux que le cœur abjure, que la morale n'autorise pas, et dont l'observation supposée, n'est pour l'ordinaire qu'un scandale réel: mais ces inconvéniens n'approchent pas des avantages que produisent les opinions religieuses. Ici le mal vient par intervalle, le bien est de tous les instans. Pourroit on nier de bonne foi, que la doctrine du christianisme n'ait encore plus que la philosophie, servi les intérêts de la liberté? quel philosophe auroit pu se faire entendre d'un roi puissant, s'il eut osé lui dire, que le dernier de ses esclaves étoit son frère, peut-être supérieur à lui par

les vertus et par cela même plus respectable aux yeux des sages; s'il lui eut commandé de servir des pauvres, de s'abaisser devant eux et de rendre un hommage solennel à l'égalité naturelle, qui pour le maintien du bon ordre, doit céder à l'autorité des magistrats; mais qui n'en doit pas moins rester toujours dans notre cœur pour diriger confamment nos devoirs, en tout ce qui n'est pas relatif aux fonctions publiques.

Pour ne pas nuire à de si grands bienfaits, il ne faut même réfuter qu'avec circonspection, les fausses opinions qu'un peuple peut unir à la croyance de la divinité et de la justice éternelle; car les hommes superstitieux deviennent facilement impies. Les seules erreurs qui ne méritent aucun ménagement sont celles qui peuvent dénaturer la religion, jusqu'à la rendre une source de crimes, qui ont causé dans les siècles précédents de si terribles ravages, qui dévouent à des tourments perpétuels, dans la vie future, tous les sectateurs d'un autre culte, sans égard pour leurs vertus et pour la pureté de leurs intentions, et qui disposent à les traiter sur la terre, comme odieux à la divinité.

Mais si l'on doit combattre avec réserve la superstition même, que faut-il penser des coupables efforts de tant d'écrivains pour détruire la confiance dans la providence divine, pour représenter cet univers comme une oeuvre du hazard, où les méchans n'ont aucun avenir à redouter, pour déchaîner toutes les passions et rendre incertains tous les devoirs.

En blamant les écrits irréligieux, je suis loin de vouloir m'affocier, à ceux qui proscrivent indistinctement comme impies, toutes les opinions qui sont contraires à leur doctrine. Lorsqu'en reconnoissant les vérités les plus nécessaires au maintien de la morale et à la consolation des malheureux, on explique et l'on défend les dogmes de son culte, ou les opinions adoptées après un examen sincère, on ne mérite aucun reproche, pourvu qu'on s'exprime avec modération et sans outrager la religion des autres. Comment ne seroit on pas indigné de voir encore publier avec une sorte de succès, des écrits dans lesquels on accuse d'impiété différens auteurs, parcequ'ils ont délaprouvé les voeux monastiques, et les anciennes prétentions des papes ; et dans lesquels on affirme, que le traité de l'importance des opi-

nions religieuses par M. Necker est une preuve de son athéisme.

Les écrits irrégieux ont beaucoup accru dans ce siècle, l'amour des richesses, la soif des jouissances, l'égoïsme des uns et la jalousie des autres. Ils ont favorisé la corruption des mœurs et chez un peuple corrompu, les troubles civils sont plus cruels. Ils ont donc produit de funestes effets pendant la révolution de France, mais ils ne l'ont pas fait naître et s'il n'y eut point eu d'autres causes de changemens politiques, l'ancien gouvernement subsisteroit encore. Il n'est pas besoin de recourir à l'irrégion pour expliquer le désordre des finances; car les opinions religieuses quelque utiles, quelque respectables qu'elles soient, n'arrêtent pas toujours l'avidité des courtisans, et ne donnent pas de l'habileté à d'ignorans administrateurs. Les membres des parlemens, dont la résistance a nécessité les états-généraux, étoient pour la plupart très attachés à la religion dominante.

Les opinions religieuses considérées en général ne sont pas liées à telle ou telle forme de gouvernement. Le principe, qu'il faut obéir aux autorités établies, est commun à toutes les sectes chré-

tiennes, et cependant il n'a pas empêché que des peuples lassés d'un joug accablant n'aient résisté à l'abus du pouvoir ou que les intrigues des ambitieux n'aient souvent prévalu sur le précepte de l'obéissance.

Dans le temps de la plus grande ferveur pour l'église de Rome, l'Italie se couvrit de républiques, et les villes de la Suisse conquièrent leur liberté contre les ducs d'Autriche et la noblesse féodale. Les opinions religieuses n'étaient pas affaiblies, quand les états généraux de 1356 s'emparèrent de l'autorité souveraine, livrèrent la France à tous les désordres et que le désespoir fit commettre tant d'excès par les cultivateurs; elles ne l'étaient pas quand le parlement de Paris fit la guerre contre l'autorité royale, pendant la minorité de Louis XIV. Les habitans des états unis de l'Amérique, lorsqu'ils se sont séparés de l'Angleterre, avoient plus de sentimens de piété que n'en ont les peuples de l'Europe.

Les opinions religieuses ont même souvent produit des troubles civils. Pour qu'elles n'en causassent jamais, il faudroit qu'elles fussent toujours réglées par les décisions des premiers ministres du culte, et qu'en même temps, ceux ci fussent constam-

ment attachés aux intérêts des magistrats. Elles feroient alors le plus solide appui du gouvernement: mais il n'en est pas ainsi, et à moins que le ciel n'envoie des anges, pour nous gouverner et nous instruire, il n'est point à désirer qu'il s'établisse un tel despotisme sur les consciences. Nous ne saurions jouir d'aucun bien sur la terre, sans souffrir de ses inconvéniens. Le christianisme a eu la plus heureuse influence sur la morale publique et particulière: mais les différentes explications de plusieurs de ses préceptes ou de ses dogmes ont occasionné plusieurs révolutions. Les papes pendant plusieurs siècles, ont fait un devoir aux peuples de se révolter contre les rois qu'ils ne trouvoient pas assez dociles. Les protestans dans plusieurs pays où l'on a voulu par la violence, les retenir dans la doctrine de l'église romaine, ont renversé leur ancien gouvernement; des anabaptistes dans l'intention de rendre l'état civil conforme aux maximes de la perfection chrétienne, ont commis longtemps les plus grandes cruautés, et quand Charles I monta sur l'échafaut, les faux principes d'égalité et de liberté, qui préparèrent son supplice, étoient non l'ouvrage des philosophes, mais du fanatisme religieux des puritains.

C'est donc tirer des circonstances actuelles, une fautive conclusion que de présenter les opinions religieuses, comme incompatibles avec les révolutions, au lieu de se borner à démontrer leur influence sur la moralité. C'est une conclusion plus fautive encore, de vouloir attribuer exclusivement aux chrétiens de l'église romaine, la fidélité envers le gouvernement établi. On tache de persuader aujourd'hui, que leurs principes sont favorables à l'autorité des rois et que ceux des chrétiens réformés sont plus analogues aux gouvernemens républicains. On ne doit point prononcer sur cette question, d'après des systèmes momentanés, résultat, d'une alliance naturelle entre tous ceux qui ont subi une persécution commune: mais si l'on examine la doctrine constamment enseignée dans les deux religions, on jugera qu'elle est semblable, dans tout ce qui concerne la puissance souveraine, soit qu'elle se trouve dans les mains d'un roi, ou qu'elle soit exercée par plusieurs magistrats. Il y a cependant une différence, c'est que les protestans reconnoissent à l'autorité civile, une suprématie ou le droit de régler la discipline ecclésiastique et de surveiller l'enseignement religieux; tandis que le clergé catholique romain veut être indépendant des magistrats, dans la doctrine et dans les décisions.

Il en est de l'accord de l'intérêt d'un culte avec celui d'un gouvernement, comme de tous les autres intérêts. Si les ministres de la religion sont favorisés par les loix, ils sont attachés à l'ordre établi. S'il y a plusieurs cultes dans un état, et que l'un soit dominant, les partisans des sectes subordonnées peuvent être plus disposés à désirer des changemens politiques. Ainsi les protestans soumis à des magistrats catholiques romains, ont ordinairement peu d'affection pour l'autorité qui les gouverne. Il en est de même des catholiques dans les pays où des protestans exercent la puissance souveraine : mais les différentes sectes chrétiennes, lorsqu'elles sont satisfaites de la protection dont elles jouissent, se concilient avec toutes les formes de gouvernement. C'est ainsi que les cantons démocratiques de la Suisse étoient catholiques romains, et que dans plusieurs pays où le pouvoir du prince approche de la monarchie absolue, la réforme de Calvin est la religion de l'état.

Les calvinistes françois et ceux qu'on désignoit sous le nom de janfénistes ayant souffert de longues persécutions, devoient être mécontents de l'ancien gouvernement, et l'on n'a pas manqué de les accuser de l'avoir détruit. Mais ils n'ont pas eu plus de

part que les juges, les nobles et le clergé de France, aux circonstances qui ont nécessité des changemens dans l'ordre politique, ni montré dans les premiers temps de la révolution, plus d'empressement pour limiter l'autorité du roi. On cite deux protestans, Barnave et Rabaut de St. Etienne: il n'est permis qu'à ceux qui n'ont pu connoître leurs motifs et observer leur conduite, de soupçonner que l'intérêt du culte des réformés ait eu la plus légère influence sur leur doctrine et leurs actions. Ils n'avoient nullement l'esprit de secte; ils n'avoient aucune haine contre le clergé romain. Ils souhaitoient la tolérance, comme il convenoit à des hommes éclairés de la vouloir. Ils sont entrés l'un et l'autre dans la carrière politique avec des systèmes de modération, avec le dessein de suivre les leçons de l'expérience, de s'opposer aux innovations téméraires, et de ne proposer dans les formes du gouvernement alors existant, que les modifications nécessaires pour garantir la liberté. Nous verrons bientôt, quelles circonstances les portèrent à s'écarter de leurs premiers projets, et les jetterent dans une fautive route. D'ailleurs, il n'y a pas plus de motifs d'attribuer au culte des réformés, le système de deux protestans, qu'il n'y en auroit d'attribuer au culte des catholiques romains, celui d'un si grand

nombre d'ardens révolutionnaires élevés dans les principes de leur église,

Quant aux jansénistes, plusieurs se sont distingués au commencement de la révolution, par leur zèle pour la vraie liberté. Quelques uns ont cédé comme tant de catholiques orthodoxes, à des passions, dont les opinions religieuses ne peuvent pas toujours triompher. La plupart ont fait des efforts, pour empêcher le bouleversement de la France, et dans le temps de la tyrannie populaire, ils ont partagé les malheurs ou les périls de la proscription.

Il n'est point vrai qu'il y ait une liaison nécessaire entre l'incrédulité et la haine des gouvernemens établis. Parmi les incroyans, comme parmi les hommes religieux, les uns aiment la liberté, les autres sont partisans du despotisme, cela dépend de leur situation ou des systèmes qu'ils ont adoptés, Thomas Hobbes, pour qui tous les droits et tous les devoirs n'étoient que des conventions, tous les sentimens religieux, l'effet de la crainte, toutes nos résolutions les résultats nécessaires de nos desirs, Thomas Hobbes étoit un zélé partisan du despotisme, et le pieux Milton étoit un ami trop enthousiaste

de la liberté; et dans la révolution de France, le chartreux Dom Gerle, la prophétesse la Brouffe et plusieurs autres pieux insensés, ont cru voir dans le bouleversement de l'état, la renaissance de la primitive église.

Ceux qui ont écrit contre les philosophes ont nommé parmi les incrédules de ce siècle, le roi de Prusse Frédéric II, l'impératrice Catherine II, plusieurs princes qui existent encore, plusieurs hommes qui ont possédé en France un grand pouvoir tels que le contrôleur général Terrai, le chancelier Meaupou, le garde des sceaux Lamoignon, le cardinal de Brienne etc.; mais en citant de tels noms ou prouve que l'irréligion ne suppose pas toujours des opinions révolutionnaires.

Il est même évident que l'athéisme peut rarement se rencontrer avec l'amour de la vraie liberté, c'est à dire, avec l'amour de la justice. Celui dont l'âme froide ne voit dans l'univers qu'un aveugle concours d'éléments sans direction, ne sauroit être constamment sensible aux maux de ses semblables, rien n'est certain pour lui que son intérêt personnel. Si la doctrine n'est pas l'effet d'un écart momentané de la raison et de l'empire de quelques sophistes, et

que son cœur ne le garantisse pas des conséquences de son système, nos devoirs ne seront bientôt à ses yeux que des mots vuides de sens, dont la foiblesse veut se faire un appui et que la force interprète à son gré, et les hommes de vils instrumens que le génie fait employer ou briser pour son avantage. Ainsi les athées aiment le despotisme, lorsqu'ils possèdent le pouvoir; ils sont prêts à favoriser l'anarchie, quand leur ambition n'est pas satisfaite: mais celui qui a des sentimens religieux ne peut être conséquent dans ses opinions, sans détester la tyrannie, sans croire que les hommes tiennent de la nature des droits qui doivent être sacrés sous toutes les formes de gouvernement, et que l'autorité ne peut enfreindre, sans violer les conditions primitives de son institution.

Malgré toutes les déclamations actuelles sur l'influence des philosophes modernes, on peut dire qu'avant la révolution, elle étoit diminuée en France depuis quelques années, sous plusieurs rapports utiles, comme sous plusieurs rapports dangereux. Ainsi l'on commençoit à mieux sentir la nécessité du respect des liens domestiques. Les productions obscènes n'étoient plus si recher-

chées; les philosophes eux-mêmes dévoiloient réciproquement les conséquences de leurs erreurs. Palissot les jouoit sur le théâtre, J. J. Rousseau cenfuroit leur orgueil, leur amour de la célébrité et l'audace de leurs systèmes, et lui même étoit dénoncé comme méritant ces accusations. Mme. de Genlis défendoit la religion dominante, et les écrits de Bernardin de St. Pierre où sont réunies tant de preuves de la providence, jouissoient d'une approbation générale: mais la mode ne s'arrête jamais aux limites indiquées par la raison. Elle avoit rendu à plusieurs abus, à plusieurs préjugés, leur antique faveur dans les premières classes. Jamais on ne fit plus d'efforts pour persuader qu'il étoit nécessaire au bon ordre, d'avoir en France cent mille personnes privilégiées, qui fières d'une descendance réelle ou supposée des anciens possesseurs de fiefs, ou des anciens *hommes d'armes*, dédaignoient la postérité des hommes paisibles, opprimés ou soumis. Jamais la fureur des généalogies ne fut plus active, jamais on n'acheta plus de fausses preuves de noblesse. Ce n'étoit plus le roi qui dispensoit les honneurs, mais tous ceux qui avoient la prétention d'être nobles, choissoient à leur gré les titres qui leur convenoient le plus, et l'on rencontroit de toutes

parts des comtes, des marquis, des barons, des chevaliers de leur propre création. Comme si le roi n'eut appartenu qu'à cette classe seule, on ne lui présentait que des hommes qui pouvoient donner des preuves de noblesse depuis 1400. On avoit ravi aux soldats les places d'officiers destinées auparavant à récompenser leur zèle et leur bonne conduite. On avoit introduit une discipline contraire à leurs idées d'honneur et au caractère national. On avoit déclaré que pour obtenir une lieutenance, il falloit avoir quatre générations de noblesse. Les parlemens exigeoient la même condition de ceux qu'ils admettoient parmi leurs membres. On établissoit par de nouvelles loix, une différence de peines pour les nobles et les non-nobles convaincus des mêmes délits. On réservoit aux premiers, presque toutes les dignités ecclésiastiques. On multiplioit en leur faveur des institutions imaginées dans les siècles d'ignorance et contraires au christianisme, pour donner à leurs enfans une grande partie des revenus de la religion et des pauvres. Des personnes éclairées qu'on regardoit comme des philosophes, partageoient ces opinions chevaleresques. Guibert rapporteur du conseil de la guerre, ne cessoit de répéter, que des nobles seuls devoient commander aux soldats; il y trouvoit un grand avan-

tage pour l'obéissance et comptoit pour rien l'injustice et l'humiliation fuite d'un tel privilège, et le défaut d'encouragement pour l'honneur et pour la bravoure. D'autres écrivains pour servir la noblesse féodale affectoient de la confondre avec la noblesse des fonctions et avec celle d'une illustre origine, c'est à dire avec l'intérêt que l'opinion publique accorde dans tous les pays, aux descendans des grands hommes,

Il est vrai qu'on s'écartoit quelquefois de la rigueur des nouveaux réglemens, que des plébéiens obtenoient des commissions militaires, la permission d'acheter des emplois dans les premiers tribunaux, ou parvenoient à d'autres dignités; mais on commençoit le plus souvent par les supposer nobles, par leur faire donner de faux certificats, et ces prétendus nobles se séparoient davantage du peuple, et affectoient plus d'attachement aux prétentions de la classe à laquelle ils vouloient paroître appartenir. Je ne nierai pas que l'administration connoit par intervalle des places importantes à quelques personnes nées de familles obscures qui avoient trop de fierté pour rougir de leur naissance et pour vouloir abandonner les intérêts du peuple. Je ne nierai pas non plus que les hommes infruits qui n'a-

voient pas les privilèges de la noblesse, ne supportoient pas le mépris et connoissoient mieux leurs droits que dans le siècle précédent, et que beaucoup de nobles éclairés préféroient le bien public à leurs distinctions: mais il n'en est pas moins certain qu'il étoit plus rare qu'auparavant, de voir les françois s'élever par leur seul mérite, que la noblesse étoit plus favorisée et que l'empressement d'appartenir à la classe dominante étoit devenu plus général. Si ceux à qui l'usage permettoit le titre de nobles, n'avoient pas eu des privilèges exclusifs, il feroit peut-être arrivé qu'enfin tous les hommes d'une certaine éducation auroient été considérés comme tels: mais les avantages qu'on leur réservoit dans les impositions, dans les formes des jugemens, dans la distribution des emplois, leurs exemptions de la milice et d'autres charges publiques aggravoyent le sort du peuple à mesure que la noblesse se multiplioit, et dégradoient de plus en plus la qualité de simple citoyen.

Il y avoit aussi dans les opinions d'un grand nombre de françois, relativement à la religion, une marche rétrograde au delà des justes limites. Lassé pour ainsi dire de ne rien croire, on cherchoit à trouver partout des prodiges, une crédu-

lité extravagante s'introduisoit dans les cercles distingués et parmi leurs imitateurs. Mesmer étoit éclipsé par des faiseurs de miracles. Cagliostro mon-  
troit des revenans. Les Janfénistes rétablissoient ce qu'ils appelloient *l'oeuvre*; ils renouvelloient dans quelques caves de Paris, les secours et les épreuves si célèbres au commencement du 18<sup>me</sup> siècle, c'est à dire qu'ils crucifioient des femmes ou les frapportoient sur le ventre, avec des bâches énormes. A deux lieues de Lyon, en présence de beaucoup de profélytes, le curé de Farens perçoit avec des cloux, les pieds et les mains de sa servante; un autre jour il lui perçoit la langue avec un canif\*). De beaux esprits affectoient pour la philosophie, tout le dédain qu'elle avoit eu pour la superstition. Ils supposoient avoir découvert par la sublimité de leur génie, des raisons particulières pour réciter leur rosaire et gagner des indulgences. Enfin mille circonstances, que j'ai connues par moi même, me persuadent que si la révolution n'eut pas interrompu la direction que la mode avoit prise, elle alloit devenir très favorable aux idées superstitieuses. Je ne dis pas que cette mode eut pu subsister longtems, ni qu'elle

---

\*) En 1787 ou 1788.

fut devenue générale. Les lumières étoient trop répandues, pour être si facilement détruites: mais d'ailleurs puisque l'empire des opinions philosophiques s'étoit affoibli au moment où la révolution a commencé, elles ne peuvent l'avoir fait naître.

On ne s'est pas borné à reprocher aux philosophes, la chute de l'ancien gouvernement françois; on leur reproche aussi d'avoir causé par l'influence de leurs opinions, l'assassinat du roi de Suède Gustave III, et la perte de l'indépendance de la Pologne. Parmi les nobles qui ont préparé la mort de Gustave, je n'en connois point qui se soit empressé de jouer un rôle dans les troubles de la France, pendant que les démagogues françois appelloient dans leurs rangs tous les forcés de l'Europe; les conjurés suédois n'avoient pas les mêmes systèmes et leurs coupables moyens n'étoient pas destinés à l'établissement d'une démocratie.

Quant à la Pologne, si les opinions philosophiques ont influé sur les changemens ordonnés en 1791, par les deux chambres de la diète et par le roi, c'est un honneur pour les philosophes; car ces

changemens étoient légitimes, prononcés d'après des formes établies, dirigés par la prudence et la modération; on n'avoit pas fait à la fois, tout le bien qu'on désiroit, afin de causer moins de maux. Aucun motif ne peut excuser ceux qui comparent une révolution opérée sans violence, pour terminer une longue anarchie, avec une révolution, dans laquelle on a détruit indistinctement les institutions vicieuses et les institutions salutaires. Si le désespoir des Polonois leur a fait adopter ensuite de funestes mesures, qui peut-on en rendre responsable?

Qu'on regarde maintenant, le sort de la Pologne comme décidé; qu'on invite les habitans à rester soumis aux gouvernemens qui se sont partagés leurs provinces, l'intérêt de l'humanité le commande: mais qu'on n'entreprenne pas de flétrir les efforts qu'ils ont faits pour rester indépendans; il faut éviter de ranimer des souvenirs nuisibles à leurs repos. Nul bien, pas même la liberté politique, ne vaut le sacrifice de la paix et de la sûreté personnelle, dont on jouit sous un gouvernement modéré, quelque soit le vice de son origine. Ainsi je ne dirai rien de plus sur ce sujet, si ce n'est que c'est un crime contre la vérité et contre le droits

des nations, que de vouloir empêcher la justice de l'histoire.

Voyons actuellement quelles causes ont produit tant de malheurs dans le cours de la révolution de France.

Les François avoient désiré les états-généraux pour détruire les abus et pour concilier la liberté avec le gouvernement monarchique. Rien n'étoit donc plus important que leur composition. Il s'agissoit de savoir, si l'on prendroit pour modèle les états-généraux précédents, qui n'étoient que des assemblées extraordinaires, convoquées à des siècles d'intervalle, sans droits déterminés, sans formes constantes; ou si l'on calculeroit la différence des tems et les grands intérêts sur lesquels il s'agissoit de prononcer. Le cardinal de Brienne dans l'espérance d'éloigner le moment de la convocation, avoit fait inviter par un arrêt du conseil du roi, toutes les personnes instruites, à s'occuper de recherches et de discussions sur les formes des assemblées du même genre. Cette mesure imprudente provoqua l'esprit de parti et dans la lutte des prétentions de toutes les classes, elle donna le droit aux amis de la liberté comme aux partisans des abus, de soutenir leurs différentes opinions.

Les parlemens et une partie de la noblesse se déclarerent de la manière la plus impérieuse, pour les formes observées dans les états-généraux de 1614, qui n'avoient produit que des dissensions entre les nobles et les communes, et que ces dissensions avoient rendus complètement inutiles. Les amis de la liberté sollicitèrent des formes plus favorables à l'intérêt général.

Malheureusement la révolution avoit surpris les françois, avant que les esprits fussent exercés aux discussions politiques. On aimoit la liberté sans la bien connoître. Chacun se la représentoit différemment d'après sa situation. A quoi pouvoit servir l'étude du droit public, dans un pays où le roi prétendoit à une autorité absolue, et où des juges qui achetoient leurs emplois vouloient partager avec lui le pouvoir souverain? aussi cette étude étoit généralement dédaignée; peu d'hommes de lettres s'en occupoient et même elle étoit étrangère à presque tous les gens de loix. Il est donc vraisemblable que si les ministres du prince avoient proposé une bonne composition de l'assemblée législative, ils auroient rencontré de grands obstacles dans l'ignorance universelle et dans les intérêts privés. Il n'est pas douteux par exemple que si l'on avoit voulu

donner aux pairs de France, dans la législation, la prééminence que leurs anciennes prérogatives auroient pu leur procurer, ou que si l'on avoit réservé les élections et les places d'une chambre haute aux aînés des familles nobles possédant un revenu considérable, une grande partie de la noblesse n'eut été très mécontente. On avoit eu le projet de créer une première chambre de Sénateurs à vie: mais la noblesse s'y feroit encore plus opposée, et même les partisans enthousiastes d'une égalité mal entendue n'auroient pas manqué de représenter au peuple cette institution comme trop aristocratique. Cependant le gouvernement auroit dû tout tenter, pour obtenir une assemblée nationale, qui par sa nature put maintenir l'union entre les citoyens. Malheureusement l'administration ne parut pas appercevoir les conséquences d'une composition vicieuse; elle résolut de séparer les françois en plusieurs classes, non par les fonctions ou par les propriétés, mais par la naissance. On ne se borna point comme auparavant, à convoquer les possesseurs de fiefs, on appella tous ceux qui portoient le titre de nobles, auxquels on donna le droit de se choisir des représentans. On donna également une représentation particulière aux non-nobles sous le nom de *tiers-état*. Dans le clergé

qui formoit le premier ordre, les intérêts se différencient suivant que les ecclésiastiques étoient nés nobles ou plébéiens. Les représentans ne devoient être que des envoyés chargés de faire connoître les résolutions de ceux qui les avoient choisis.

Un corps très nombreux de familles nobles, se croyant des droits exclusifs à la domination, ne pouvoit avoir les mêmes intérêts que les autres citoyens, et le corps du peuple dont on séparoit les nobles et les anoblis, c'est à dire presque tous ceux qui avoient des propriétés considérables, ou qui remplissoient des fonctions importantes, étoit précisément composé, comme il auroit dû l'être pour fortifier sa jalousie et son mécontentement. Ses députés furent cependant en général, aussi bien choisis qu'ils pouvoient l'être, d'après les formes qu'on avoit prescrites.

Il y avoit donc des élémens sans nombre pour ranimer dans l'esprit des uns, les préjugés des temps de chevalerie, temps si célèbres dans les romans, si malheureux dans l'histoire, et pour disposer les autres à confondre dans leur haine pour les distinctions de la noblesse féodale, les égards que méritoient les familles illustrées par leurs servi-

ces et les institutions nécessaires au soutien de la monarchie.

Rien n'est plus propre à donner une idée exacte des inconvéniens de cette forme de représentation, que l'anecdote suivante; elle les fera surtout comprendre aux anglois, trop sujets à confondre la noblesse de France avec celle d'Angleterre, quoiqu'elles ne soient pas de la même nature. Pendant que les habitans du Dauphiné s'efforçoient d'obtenir les états-généraux, dans l'espérance de parvenir à la liberté politique, un officier de cavalerie distingué par ses lumières et la générosité de ses sentimens, montrait à ses amis le zèle le plus ardent pour le bonheur de la France: mais il ne paroissoit à aucune des assemblées. Ils le presserent de s'y rendre et lui en firent un devoir; il finit par leur avouer, qu'il n'étoit point noble et que cependant il passoit pour tel dans le monde, qu'il n'avoit ni la mauvaise foi de se supposer des titres comme tant d'autres, ni la force de détromper ceux qui jusque là l'avoient regardé comme leur égal; et que ne sachant dans quel rang se placer, il ne pouvoit seconder que de ses vœux, ceux qui vouloient rendre la patrie heureuse et libre. Je ne dis pas qu'on doive approuver cette foiblesse d'orgueil; mais en-

fin quand on connoit l'ancienne France, on ne peut en être surpris. On fait bien que la plupart de ceux qui parvenoient à jouir d'une certaine considération, ne vouloient plus appartenir à l'ordre du peuple, qu'un grand nombre d'hommes en rougissent encore, et que les prétendans à la noblesse se sont prodigieusement accrus depuis la révolution.

Cette même noblesse à laquelle on arrivoit facilement par des charges ou de faux titres, avoit perdu les anciens moyens d'influence sur l'esprit de la multitude. Il y avoit encore dans cette classe beaucoup d'hommes très respectables; mais il y avoit aussi beaucoup d'hommes pauvres et sans éducation, dont rien ne pouvoit justifier la prétention de former une classe supérieure, et auxquels dans un bon système de gouvernement représentatif, on n'auroit pas même donné le droit de suffrage, pour élire les députés des communes.

Parmi les françois qui vouloient sincèrement la liberté, ceux qui en avoient le plus étudié les principes, apprenant que les ministres du roi se disposoient à former une assemblée de représentans des trois ordres, résolurent de faire établir par cette assemblée même, une meilleure composition pour

l'avenir et de faire délibérer les ordres ensemble, afin que leur rivalité ne mit aucun obstacle à l'établissement d'une constitution. Ils jugerent que si les ordres étoient séparés, ils deviendroient ennemis dès les premiers instans. On favoit que les députés de la noblesse ne prétendroient pas en 1789 comme ils avoient prétendu en 1614, que les plébéiens étoient les sujets des nobles, qu'ils ne pouvoient les appeller leurs freres aînés sans leur manquer de respect; qu'on devoit leur défendre de porter les mêmes vêtemens, les forcer à couper les jarrets de leurs chiens, et interdire les mariages entre les individus de ces deux ordres: mais on favoit aussi que la plupart des nobles de 1789 demanderoient le droit de former à perpétuité un corps politique, le privilège exclusif d'acheter des fiefs, de porter des armes et d'obtenir certaines décorations. On favoit que le clergé s'opposeroit à la tolérance religieuse, à la liberté de la presse, à la réforme d'un grand nombre d'abus. On crut que la réunion des ordres préviendroit ces inconyeniens, que les justes réclamations des communes seroient soutenues par les nobles et les ecclésiastiques les plus éclairés, que les exagérations seroient combattues par les hommes modérés des trois différentes classes, et qu'ainsi la majorité seroit constamment en faveur de la pru-

dence et de la justice. Pour empêcher que les intérêts du peuple ne fussent trop subordonnés à ceux des privilégiés, on demanda que les députés des communes ou du tiers-état fussent en nombre égal à celui des députés du clergé et de la noblesse ou double de celui de l'un de ces deux ordres. Ce système, que des partisans enthousiastes de la démocratie regardoient comme trop favorable à l'autorité du roi, devint bientôt le voeu général et irrésistible des neufdixièmes du peuple françois. Il fut adopté par une partie des nobles et par beaucoup d'ecclésiastiques très pieux et très attachés à l'autorité royale. On ne croira point par exemple que l'archevêque de Vienne qui dans les états-généraux conduisit la majorité du clergé à l'assemblée des ordres réunis, fut égaré par les opinions des philosophes modernes; lui dont le zèle religieux s'étoit montré dans plusieurs circonstances avec trop d'exaltation. On a dit qu'il avoit été contraint: mais nulle contrainte n'avoit dirigé les suffrages dans les assemblées de Dauphiné. Il y avoit pris l'engagement libre et solennel comme la plupart des nobles et des ecclésiastiques de cette province, de contribuer de tous ses efforts à une réunion des ordres et à *une double représentation des communes.*

Dira-t-on que des sujets n'avoient pas le droit de fixer les formes de l'assemblée nationale? il n'est pas de plus grand crime que de troubler le repos de son pays sous le prétexte d'améliorer le sort du peuple: mais lorsque le gouvernement a détruit lui même son autorité, lorsque dans son impuissance, il s'en remet à ses sujets, du soin de sauver la chose publique, c'est non seulement un droit, mais encore un devoir pour tous les citoyens d'y contribuer, chacun selon ses lumières. L'exercice de ce droit est dangereux sans doute, et peut avoir, comme la France vient de l'éprouver, les suites les plus funestes: mais comment pourroit-on raisonnablement le contester? qui oseroit prétendre que lorsqu'une administration par sa propre faute a ruiné ses ressources et ne peut plus se faire obéir, les citoyens, qu'elle invite à délibérer sur les intérêts de l'état, soient obligés de lui rendre son ancien pouvoir et la faculté d'en abuser encore? est-il surprenant qu'un peuple, dont les chefs laissent tomber de leur mains les rênes du gouvernement, cherche la sûreté de ses droits dans une constitution? cette entreprise n'est-elle pas noble et généreuse, aussi long-tems que ceux qui la dirigent ont la résolution d'être justes et modérés, et qu'ils n'ont pas la coupable espérance d'établir

le bonheur général sur les malheurs des individus ?

Or ce fut ainsi, quoiqu'on en dise aujourd'hui que commença la révolution de France en 1788. Au commencement de 1789, le choc des prétentions des différents ordres, quelques écrits incendiaires et quelques actes de violence jetterent quelques nuages sur la belle perspective qui s'offroit à tous les regards : mais la grande majorité de ceux qui jouissoient alors de quelque influence avoient des intentions pures. Ils vouloient la liberté fondée sur de bonnes loix ; ils vouloient prévenir les troubles et non briser tous les freins de la cupidité.

On répète sans cesse que si les ordres fussent restés séparés, l'autorité royale et la tranquillité publique auroient été maintenues. On cite plusieurs des états-généraux précédens, on ne voit pas la différence extrême des circonstances. On ne considère point, que ces assemblées avoient peu de moyens de dicter des loix au monarque, puisqu'il avoit des revenus indépendans et qu'il pouvoit se passer de leurs concessions. Alors la plupart des communes étoient assujetties à la noblesse, elles étoient obligées pour obtenir quelque protection

de se dévouer aux intérêts du trône. Il fut facile en 1614 de renvoyer les députés des trois ordres, dès l'instant où l'on eut des motifs de redouter les fuites de leurs querelles, et depuis ce temps, ils n'ont plus été convoqués jusqu'en 1789 : mais à cette dernière époque la situation des finances donnant aux états-généraux, plus d'autorité qu'ils n'en avoient jamais exercée, et les progrès des sciences et de l'industrie procurant aux communes les moyens de rivaliser avec la noblesse, on auroit eu, en ne leur accordant pas une double représentation et en les faisant délibérer séparément, les mêmes malheurs dont la réunion des ordres n'a point garanti la France, et dont elle l'auroit peut être garanti sans d'autres causes que je ne tarderai pas d'indiquer.

Supposons contre toute vraisemblance, que les ordres séparés eussent agi de concert, et que la paix n'eut point été troublée par leurs prétentions respectives, ils auroient sanctionné cette monstrueuse composition d'états-généraux. Ils auroient décidé, qu'on réuniroit périodiquement tous les françois âgés de plus de vingt cinq ans, pour délibérer séparément, les uns comme nobles, les autres comme plébéiens, sur tous les intérêts de l'état, non seule-

ment dans chaque ville, mais encore jusques dans le dernier village, pour rédiger par écrit leurs demandes et leurs projets et les confier à des députés soumis dans l'assemblée des représentans, aux ordres de ceux qui les auroient choisis. Ainsi l'on auroit établi une aristocratie violente et une démocratie tumultueuse, dont la lutte inévitable n'eut pas tardé de produire l'anarchie et un bouleversement général \*).

Necker n'est point, comme on le croit communément, l'auteur du système de la double représentation du tiers - état et de la réunion des ordres. Il ne fit autre chose que proposer comme l'avoit fait

---

\*) Jamais aucun pays ne fut gouverné par une si absurde constitution. On ne pourroit comparer une telle assemblée politique, avec le parlement d'Angleterre. La chambre des communes est chargée de l'intérêt de toutes les familles, sans distinction de naissance. Ses membres sont des propriétaires élus par des propriétaires. Ils ne sont point asservis à la volonté des électeurs. Les nobles héréditaires, qui siègent dans la première chambre, ne sont point les représentans d'une caste particulière: mais ils ont une magistrature personnelle, qui ne se transmet qu'à un seul de leurs enfans. Les autres ne sortent point de la classe du peuple, et

un des frères du roi, d'accorder aux communes, le nombre de députés qu'elles desiroient, et cela parce qu'il connoissoit les vœux exprimés énergiquement dans toutes les parties de la France; parcequ'il falloit ou céder à ces vœux ou renoncer aux états-généraux, faire une banqueroute et braver le ressentiment de toutes les classes du peuple.

Les ministres du roi ne calculerent point les conséquences de la double représentation; ils ne prévirent point qu'elle entraineroit la réunion forcée du clergé et de la noblesse. Ils ne prirent aucune mesure pour diriger les suffrages des électeurs; pour se concerter d'avance avec les députés les plus

---

unissent l'intérêt de la pairie à celui de l'homme le plus obscur. Dans d'autres états, il est vrai, il y a des assemblées législatives, où le corps des nobles est formé par des vassaux, dont les familles sont entièrement séparées du peuple: mais les communes n'y sont représentées que par les envoyés de quelques conseils des villes et bourgs. Ces assemblées ont ordinairement une influence très bornée, quoiqu'elles soient quelque fois dangereuses pour l'autorité des princes. Leur composition les rend peu avantageuses à la liberté générale: mais du moins elles ne produisent pas de dissensions entre les différentes classes des citoyens,

éclairés, pour écarter ou gagner les hommes dangereux\*). S'ils ne se croyoient pas assez de crédit pour faire établir par le roi une chambre des pairs en augmentant leur nombre, ou des sénateurs à vie et une chambre des communes formée par des propriétaires sans distinction de naissance, ils auroient au moins dû faire décider que les ordres seroient réunis, pour délibérer sur un projet de loix fondamentales qui régleroient les droits et la composition future du corps législatif: mais ils laisserent venir tous les députés à Versailles et firent commencer les états-généraux avant qu'on eut déterminé les formes de leurs délibérations; quoiqu'on fut instruit que les uns s'étoient solennellement engagés

---

\*) A cette époque les ministres du roi peu accoutumés aux précautions nécessaires dans les temps de trouble, se faisoient une fausse délicatesse de calmer la fureur de quelques factieux assez vils, pour être capables de se vendre. C'est en effet une lâcheté que de payer de tels hommes, quand on a d'autres moyens de les combattre: mais lorsqu'il est dangereux de leur résister il doit être permis de composer avec eux, comme avec des voleurs. Les ministres changèrent d'opinion, quand le mal étoit sans remède et furent aussi prodigues envers ces misérables, qu'ils avoient été auparavant obstinés dans leurs refus.

à compter les suffrages *par têtes* et les autres par ordre. Ils ne parurent pas même soupçonner l'existence des volcans, qui s'embrasoient autour d'eux. Quand-ils mettoient évidemment les différents ordres dans la nécessité de s'attaquer et de se combattre, ils paroissoient croire que tout se termineroit sans troubles. Le jour de l'ouverture des états-généraux, le garde des sceaux M. de Barentin, applaudissant à la double représentation des communes comme *résultat d'un cri presque général*, témoignoit le désir de voir les ordres consentir à une réunion, et cependant les invitoit à commencer par délibérer séparément. M. Necker exprimoit le même vœu et n'avoit que *des inquiétudes* sur leur première délibération, comme si l'on eut ignoré qu'ils avoient juré à leurs commettans, les uns d'exiger la réunion des ordres, les autres de ne jamais se réunir.

Le trop grand nombre de députés, la trop grande publicité des discussions ne furent point des erreurs particulières aux ministres du roi. Il seroit absurde de leur reprocher maintenant les erreurs que l'on a partagées soit même; et quant aux erreurs que l'on pourroit leur croire personnelles, il seroit injuste de leur en faire un crime. C'est un

déplorable aveuglement que celui de cette multitude de prétendus sages, qui après avoir pris plus ou moins de part à la révolution, profitent aujourd'hui de l'obscurité de leur rôle précédent, pour annoncer qu'ils ont tout calculé, tout prévu. Ils s'attribuent le droit de déclarer coupables, tous ceux dont on a plus généralement observé la conduite, et qui n'ont pas comme eux pris pour leur seul guide les intérêts d'une classe privilégiée. Quel homme au milieu des troubles politiques de la France et des difficultés sans nombre qui se sont renouvelées chaque jour, auroit pu se flatter d'être infallible ? ce qui est le comble de l'injustice, c'est qu'on parle de M. Necker comme s'il eut à lui seul formé le conseil du roi, et l'on ne parle point de ses collègues qui ont adopté et secondé ses mesures ; c'est qu'il suffit à une multitude irritée de rencontrer un objet de vengeance, et qu'elle éprouve trop le besoin de condamner pour prononcer avec discernement.

Je n'entends point affranchir M. Necker de tous reproches : mais je demande qu'on n'oublie point la difficulté de la situation. J'avoue qu'il m'a paru toujours surprenant qu'en cédant aux vœux du peuple pour la double représentation des commu-

nes, il n'ait pas considéré la réunion des ordres comme une conséquence nécessaire, qu'il ne l'ait pas fait exiger par le monarque afin qu'elle fut paisible, et pour donner au roi des droits à la reconnaissance du peuple; qu'il n'ait pas senti que le parti le plus dangereux pour la couronne étoit de rester neutre dans la querelle des ordres et de s'exposer à recevoir la loi du vainqueur.

Je suis convaincu qu'au fond de son ame, M. Necker inclinait à placer le monarque à la tête du parti populaire, ce qui eut été le seul moyen de salut et pour le prince et pour les propriétaires de toutes les classes, ce qui eut rassuré les amis de la liberté sur les moyens de l'obtenir, et les eut tous ralliés en faveur de l'autorité royale contre les partisans de l'anarchie: mais M. Necker y vit probablement trop d'obstacles malgré le bon cœur du roi, qui étoit trompé par de faux rapports et qui étoit trop incertain dans ses résolutions. Alors il abandonna l'assemblée nationale aux chocs de ses éléments opposés. Il eut trop de confiance dans ses talens, dans son crédit et dans sa popularité, avantage éphémère qu'il espéra de maintenir et qu'il considéra comme un moyen certain de calmer tous les orages. Lorsque les troubles s'accrurent, il ne

fut en appeler qu'à la conscience des démagogues, dans laquelle il s'efforça vainement de faire naître des remords. Il conseilla toujours de leur obéir dans les momens de danger. Il faut sans doute beaucoup sacrifier pour éviter une guerre civile : mais jamais, on ne doit laisser détruire sans résistance, les bases les plus essentielles de la sûreté générale ; car l'anarchie ou la tyrannie de plusieurs brigands, telle que celle qu'on préparoit par une telle conduite, font encore de plus grands malheurs. M. Necker depuis son éloignement des affaires publiques, ayant rendu compte dans plusieurs écrits de ses principes et de son administration, a trop dissimulé les intrigues et les menaces qui ont influé sur sa conduite. Il a préféré de justifier plusieurs de ses mesures comme s'il les eut volontairement choisies, plutôt que de reconnoître qu'il les avoit adoptées avec répugnance et dans l'espoir de calmer la fureur des factions.

Je crois donc que M. Necker étoit par ses lumières, son zèle pour l'humanité, son esprit d'ordre et d'économie, un excellent administrateur dans les temps de calme, mais qu'il lui manquoit les qualités nécessaires pour combattre les factions, former et diriger un grand parti, arrêter un plan, le suivre à tout péril, opposer la violence à la violence.

Tel est donc le sort des hommes d'état dans les temps de calamité. Ils sont livrés aux reproches de tous les partis. Beaucoup d'autres accusent M. Necker, d'avoir trop servi dès le commencement de la révolution les systèmes de liberté, et moi je lui reprocherois de ne s'être pas assez promptement déclaré contre la représentation et la délibération par ordres qui ne pouvoient conduire qu'à l'anarchie ou au despotisme.

Le défaut de plan qu'on peut reprocher à tout le conseil de Louis XVI, est une des plus grandes causes des malheurs de la France, et celle dont on parle le moins. Ce fut par une succession de mesures contradictoires que l'autorité royale se perdit; ce fut en flattant les espérances de tous les partis, en les favorisant, et en les abandonnant tour à tour, que l'administration rendit vains tous les efforts de ceux qui vouloient la servir, et qu'elle encouragea ceux qui vouloient sa ruine. Tout gouvernement qui dans les troubles politiques n'agira point avec énergie et célérité, et n'aura pas l'habileté ou de concilier les différents partis ou de se liguier avec l'un d'eux, pour vaincre ou périr avec lui, doit inévitablement succomber.

Malgré la multitude de systèmes qu'avoient produits la convocation des états-généraux, il n'auroit pas été impossible d'accorder entre eux les amis de la liberté, et par leur influence de rétablir l'union entre les citoyens, ou de former un parti assez puissant pour déconcertes les efforts de ceux qui vouloient une révolution violente. Il n'auroit pas suffi d'une réforme momentanée des principaux abus. Presque tous les citoyens desiroient une garantie de leur liberté, la résistance à ce voeu général étoit absolument inutile; il falloit donc se concerter avec les personnes qui jouissoient de quelque influence, pour découvrir les moyens de satisfaire la nation, sans compromettre le repos public.

Il y avoit sans doute dans l'assemblée nationale des hommes très dangereux. Quelques enthousiastes portoient jusqu'au délire, leurs idées de liberté et considéroient comme des ennemis de la patrie, tous ceux qui ne partageoient pas leurs opinions. Quelques vils intrigans s'efforçoient d'exciter l'ambition du duc d'Orléans, pour s'emparer sous son nom de l'autorité, et se liguoient avec ceux qui par un motif quelconque vouloient un bouleversement général. Mais au commencement, tous ces agens volontaires ou involontaires de l'anarchie

n'étoient pas au nombre de 80, dans une assemblée de 8 ou 900 personnes. Ils furent profiter de l'imprudence d'un petit nombre de chevaliers forcenés qui se trompoient de siècle, et qui par leurs menaces, leurs orgueilleuses maximes augmentoient la fureur et le nombre de leurs ennemis. Mais en invoquant l'intérêt des propriétaires des différentes classes, en se conciliant avec tous les députés modérés des communes, en se servant du zèle que les circonstances avoient ranimé parmi les ecclésiastiques et les nobles, on auroit eu dans la réunion des ordres, une très grande majorité contre les factieux. Peut être même le monarque eut-il fait assez pour ses intérêts, s'il eut protégé la *coalition* que la crainte des troubles commençoit à produire entre les députés les plus distingués.

Beaucoup d'hommes qu'on a vus depuis se déclarer pour des mesures violentes, vouloient alors se borner à des changemens compatibles avec la tranquillité générale.

L'ambition inquiète de Mirabeau, son désir extrême d'accroître sa célébrité et d'acquérir des richesses et du pouvoir le dispoient à servir tous les partis. Je l'ai vu passer des comités nocturnes

tenus par les amis du duc d'Orléans, à ceux des républicains enthousiastes et de ces conférences secrètes aux cabinets des ministres du roi : mais si dès les premiers mois, les ministres eussent consenti à traiter avec lui, il auroit préféré de soutenir l'autorité royale plutôt que de s'unir à des hommes qu'il méprisoit. Il ne faut point juger les principes par les nombreuses contradictions de ses harangues et de ses écrits, où il disoit moins, ce qu'il pensoit, que ce qui pouvoit convenir à son intérêt dans telle ou telle circonstance. Il m'a souvent communiqué ses véritables opinions, et je n'ai jamais connu un homme d'un esprit plus éclairé, d'une doctrine politique plus judicieuse, d'un caractère plus véral et d'un coeur plus corrompu. Il s'est vendu dans la suite plusieurs fois à la cour : mais elle ne l'avoit acheté que lorsqu'il ne lui restoit plus d'autre pouvoir que celui de nuire, lorsque s'étant publiquement associé aux perturbateurs, et aux flatteurs de la multitude, il ne lui étoit plus permis de parler raison, sans qu'ils l'accusassent de perfidie.

Barnave avoit en Dauphiné partagé mes opinions et publié des écrits dans lesquels il soutenoit la doctrine, sur laquelle nous nous étions accordés dans nos entretiens. Si l'autorité royale eut voulu s'en-

tendre avec les amis de la liberté, il eut été facile de l'opposer aux factieux : mais lorsque l'administration se déclara pour les ordres privilégiés contre ceux qui demandoient l'établissement de deux chambres, il ne put se résoudre à rester dans un parti juste et modéré, qui seroit déformais sans influence, puisqu'il étoit également odieux aux ennemis de la liberté, et aux favoris de la multitude. Il fut entraîné par des hommes qui pour obtenir la direction de l'assemblée se permettoient des moyens *machievéliques*. Il s'oublia jusqu'à prononcer une phrase horrible au sujet de l'assassinat de Foulon ; il se la reprocha dès le même instant. Dans la fuite il reconnût toutes ses fautes. Il ne fit parvenir ses regrets dans sa retraite, s'efforça de réparer les torts, et de mettre obstacle aux progrès de la tyrannie populaire. Il fut victime de son repentir et se conduisit dans ses derniers momens, comme les anciens amis avoient pu le prévoir ; car ils avoient remarqué dans le caractère de cet intéressant et malheureux jeune homme, à côté de l'orgueil qui l'avoit égaré et des talens qui le distinguoient, des sentimens nobles et généreux et le plus ferme courage.

Rabaut de St. Etienne fut aussi pendant quelques mois, dans le parti modéré, mais quand l'au-

torité royale fut vaincue dans le combat qu'elle avoit engagé, il fut accusé ainsi que Mallouet et moi d'avoir assisté à des assemblées secrètes chez Mad. de Polignac, que nous ne connoissons point. Il redouta les conséquences de cette calomnie et passa dans le parti qui dominoit alors.

Thouret au commencement de la révolution pronouçoit en faveur de la liberté et de la justice, des discours d'une simplicité, d'une clarté, d'une force de raisonnement, qui réduisoient les adversaires à lui répondre par des cris de fureur.

L'infortuné Bailli, dont le nom ne seroit jamais prononcé qu'avec respect, si les circonstances ne l'avoient entraîné dans une carrière peu convenable au genre de ses études, et à son caractère bon, simple et timide, l'infortuné Bailli qui ne voulut jamais nuire à personne et n'eut d'autres torts que de n'avoir pas repouffé la faveur du peuple de la capitale, lorsqu'elle s'offroit à lui sans qu'il l'eut recherchée, et de n'avoir pas résisté avec assez de courage aux ordres des factieux, étoit venu dans l'assemblée nationale avec un projet de constitution. Il le lut dans un comité dont j'étois membre. Ce projet ne renfermoit pas une seule idée de liberté

politique; il laissoit dans les mains du roi toute la puissance souveraine et n'étoit qu'une simple promesse de la réforme de quelques abus. Qu'on juge si cet homme qui joignoit les intentions les plus pures à de grands talens, et qui a racheté sa foiblesse par la mort la plus héroïque, doit être considéré comme un conspirateur. Barrere même en 1789 avoit des sentimens opposés à ceux qu'il a montrés depuis, lorsque par une lâche timidité il s'est fait le complice, et l'apologiste des crimes des démagogues. Dans un écrit périodique dont il étoit l'auteur, il monroit des principes très modérés et cherchoit à calmer les esprits plutôt qu'à fomenter la haine.

La plupart de ceux qui ont préparé la constitution vicieuse de 1791 étoient disposés avant la prise de la bastille à signer une pacification générale. Ils auroient fait des sacrifices pour éviter de combattre l'autorité royale qui avoit encore à ses ordres les forces militaires. Il n'étoit pas moins facile de voir que les députés de la noblesse étoient prêts en général à se deslifier de leurs prétentions, quand ils ne comptoient pas sur l'appui du monarque. D'ailleurs il ne faut pas croire, qu'il n'y ait point eu dans l'assemblée nationale

d'autres amis de la liberté, que ceux qui se font fait connoître pour tels en publiant leurs opinions. Combien j'ai vu dans les communes d'hommes simples et modestes, autant qu'éclairés et judicieux qui sans hésiter auroient abandonné les théories les plus séduisantes, en faveur d'un système auquel auroit été lié le maintien de la tranquillité publique. Combien j'ai connu de respectables prélats, de bons curés et de députés de la noblesse qui d'abord trompés par des opinions d'habitude, avoient fini par adopter des principes qui devoient satisfaire tous ceux qui vouloient le bonheur de leur patrie.

On a vu de même parmi les plus ardens révolutionnaires qui n'étoient pas membres de l'assemblée nationale, beaucoup d'hommes connus au commencement des troubles par des opinions très différentes. Roland de la Platriere avant d'être un si zèle républicain, avoit admiré\*) le gouvernement du Pape.

Chamfort écrivoit le 15 Decembre 1788, qu'une grande nation peut élever et voir au-dessus d'elle trois ou quatre cents familles distinguées, qu'elle peut rendre cet hommage à d'antiques services,

---

\*) Voy. en Italie.

à d'anciens noms, à des souvenirs : mais qu'elle ne peut supporter les privilèges d'un si grand nombre d'anneblis.

Si je voulois encore citer des noms connus, je donneroie une longue liste de ceux, qui dans l'assemblée ou hors de cette assemblée, ont passé successivement de la modération à des systèmes d'anarchie et de violence par crainte, par foiblesse, par ambition ou par ressentiment contre la cour, dont les mesures incertaines et contradictoires allarmoient tous ceux qui vouloient la liberté : mais je n'ai pas le dessein de nuire et surtout à ceux, qui maintenant, quelque'ayent été les motifs des variations de leurs principes, veulent contribuer de tous leurs efforts à diminuer les maux de la France.

Ce seroit une liste plus longue encore que celle des laches, qui après avoir flatté tous les hommes en pouvoir, se sont jettés dans le parti dominant de la révolution, y ont porté la contagion de la bassesse de leur caractère; enfin ce seroit une longue liste que celle des hommes qui après avoir montré un amour passionné pour la liberté, se sont déclarés les défenseurs de la monarchie absolue.

Ces observations paroissent justifier ce que j'ai dit précédemment, que l'autorité royale auroit pu traiter avec les hommes probes de tous les partis, les réunir sous ses auspices et prévenir les maux que la France a soufferts: mais au lieu de prendre les mesures nécessaires pour attacher le peuple à ses intérêts, la cour se repentit de ce qu'elle lui avoit accordé. On crut qu'il falloit contenir ses représentans, par des apparences de dédain. On s'irrita de ce qu'ils prenoient le titre de *communes*, quoique ce nom eut toujours été celui du troisieme état dans les assemblées précédentes. On reçut avec mépris leur offre de *s'allier avec le trône contre les prétentions de l'aristocratie* \*).

Pendant les querelles des ordres, Necker cédant enfin aux instances d'un grand nombre de députés, résolut de terminer leurs différends par une décision du roi. Il négligea d'en concerter la rédaction avec ceux qui avoient le plus d'influence. Je crois que son plan avoit de grands défauts: mais du moins il proposoit de faire délibérer les ordres

---

\*) Ces expressions se trouvoient dans une adresse présentée au roi, par les communes; elle resta sans réponse.

en commun, sur l'organisation future des états-généraux. Cette partie de son projet fut adoptée par le conseil de Louis XVI; ensuite le roi la changea subitement par le crédit de ceux qui vouloient maintenir la division des ordres, tels qu'on les avoit formés par les lettres de convocation. Ils firent déclarer que *la séparation et l'indépendance des trois ordres étoit la vraie constitution de l'état*. Pour préparer la promulgation des volontés du roi, on repoussa les députés des communes du lieu de leurs séances. On agit comme si l'on vouloit dissoudre leur assemblée. Ils se réunirent tumultueusement dans une salle de jeu de paume. Pour écarter les mesures violentes que propofoient les enthousiastes, et en même tems pour assurer le salut de la liberté, les plus modérés s'empresseient de prêter le serment de ne point se séparer avant l'établissement d'une constitution. Ils suivirent l'exemple que leur avoient donné l'année précédente plusieurs parlemens, ou tribunaux supérieurs, qui avoient déclaré ne vouloir pas obéir aux ordres du roi et soutenu qu'ils avoient le droit de délibérer partout où leurs membres se trouveroient. Un seul refusa de prêter ce serment, parce qu'il voyoit autour de lui, trop de causes de désordres, et qu'il préféroit l'obéissance aux malheurs dont il croyoit la France mé-

nacée. J'ai rendu hommage dans un autre écrit, à ses motifs et à son courage et j'ai rappelé avec un sentiment de regret le serment du 20 Juin 1789: mais c'est au milieu des troubles les plus cruels, c'est par l'indignation du triomphe du crime, c'est en considérant l'abus qu'ont fait des insensés ou des hommes sanguinaires, de nos efforts pour la liberté, que j'ai senti et exprimé ce regret. Le serment du 20 Juin étoit sans doute très dangereux pour l'autorité de Louis XVI: mais puisque les fautes de l'administration avoient rendu général le désir de la liberté politique, et que la cour menaçoit d'en ravir au peuple jusqu'à l'espérance après avoir secondé ses vœux, il étoit naturel que les députés les plus empressés de devenir libres, se missent à l'abri de ses projets, comme il est naturel qu'après avoir été les témoins des cruautés des démagogues, ils pensent maintenant avec un sentiment de peine à celles de leurs mesures dont des hommes injustes ont dû tirer avantage. Pour que nous eussions été coupables, il auroit fallu que nous eussions pu prévoir avec certitude, toutes les circonstances qui devoient conduire les François, sous le joug de la tyrannie populaire.

On fit donc précisément le contraire de ce qu'avoient demandé ceux qui vouloient la liberté pu-

blique. On les irrita, on provoqua leur résistance. On fournit un grand prétexte à tous ceux qui desiroient des troubles. Le roi fit donner aux communes l'ordre de se séparer, il ne fut point obéi. On résolut de les y contraindre: mais le désir de la liberté étoit si général et l'opinion publique si favorable aux députés, qu'on chercha vainement des hommes disposés à les faire sortir par la force des armes.

La réunion des ordres se fit ensuite malgré le roi, qui fut obligé d'ordonner à la noblesse de délibérer avec les communes pour satisfaire le peuple. Quoiqu'on eut laissé les différentes classes de citoyens s'aigrir mutuellement, et qu'on eut avec tant d'imprudence excité leur défiance et leur haine, cette réunion produisit une allegresse et une réconciliation générale; et les hommes les plus distingués par leurs lumières et qui jouissoient le plus de la confiance universelle, soit dans l'assemblée nationale, soit à Paris, soit dans les provinces, annonçerent plus que jamais des vues moderées et le désir de conserver le gouvernement monarchique, en mettant obstacle aux abus du pouvoir.

Mais les défenseurs des ordres privilégiés firent adopter par le roi, la résolution de rassembler des troupes, d'effrayer le peuple de Paris par un grand

appareil militaire, de renvoyer les ministres, de les remplacer par des hommes moins disposés à s'entendre avec les amis de la liberté, et d'empêcher les trois ordres de délibérer ensemble sur la constitution de l'état. L'exécution de ce projet fut commencée: mais les Parisiens se révolterent et prirent la bastille. Une grande partie de l'armée royale se déclara pour le peuple, et le roi se soumit encore. La multitude s'arma dans toutes les parties de la France. Enivrée du sentiment de ses forces, elle perdit toute idée de justice et de soumission. Elle devint l'instrument aveugle de l'ambition et du fanatisme. Bientôt la majorité de l'assemblée nationale dominée par une minorité de factieux, d'enthousiastes, d'hommes pusillanimes qui s'associoient à ceux qu'ils redoutoient le plus, fut forcée d'entendre l'apologie de tous les crimes. Le ressentiment des outrages et des injustices commises chaque jour envers les nobles et les ecclésiastiques, fortifia dans leur esprit l'amour des distinctions et des privilèges, exalta les passions d'un grand nombre, jusqu'à les aveugler sur leurs propres intérêts, jusqu'à les porter dans plusieurs circonstances à joindre leurs suffrages à ceux des partisans de l'anarchie. C'est ainsi qu'un député ecclésiastique, l'un des chefs les plus distingués du parti qui vouloit le

maintien de la séparation des ordres, m'exhortoit à renoncer à l'établissement de deux chambres, parce que, disoit-il, si ce projet étoit approuvé, *la constitution durerait.*

Ce concours d'intérêts puissans contre la liberté, ce choc de tant de prétentions et de faux systèmes produisirent des mesures si funestes, des complots si dangereux, que pour ceux qui se trouvoient initiés, comme je l'étois aux vues secrètes de plusieurs comités, il n'étoit plus possible de ne pas appercevoir tous les signes précurseurs de la plus horrible tempête. Les crimes environnerent bientôt l'assemblée. On abusa lâchement de l'impuissance où le monarque se trouvoit réduit. On oublia ses bienfaits, son zèle pour le bonheur du peuple, et quand il étoit prêt à souscrire une constitution favorable à la liberté, on lui dicta des loix qui livroient la France à l'anarchie. Ceux qui ne connoissoient pas les grands projets révolutionnaires nés depuis la prise de la bastille, purent croire que les crimes cesseroient après la première effervescence, et que le premier intérêt de la France étoit encore celui de la liberté: mais ceux qui connoissoient la situation de l'état, durent juger que leur devoir le plus important étoit alors de prévenir

la dissolution du corps social, et s'il étoit possible d'opposer un frein à la fureur destructive de quelques insensés \*).

Les citoyens s'étant armés et confédérés, sans l'autorité des magistrats civils et militaires, tous les liens de la subordination furent rompus. La direction des intérêts de l'état fut à la merci de tous les factieux qui pouvoient égarer la multitude, et l'assemblée elle même fut le jouet de leurs caprices.

---

\*) Je profiterai de cette circonstance, pour dire que ceux qui ont condamné ma retraite de l'assemblée nationale, après le 6 Octobre 1789, n'en ont pas connu les motifs. On a cru que je m'étois uniquement occupé de mes dangers personnels et que la terreur m'avoit fait quitter à la fois mon poste et ma patrie. Je rougissais à mes propres yeux, d'avoir pu sacrifier mon devoir au soin de ma sûreté. En partant de Versailles, j'allai dans ma province, avec l'intention d'éclairer mes commettans, et d'employer mon influence, pour mettre obstacle aux projets de bouleversement dont j'étois instruit. J'avois acquis la certitude que ma présence étoit inutile, dans une assemblée où la crainte déterminoit le plus souvent la majorité des suffrages. Puisqu'elle étoit devenue un instrument de quel-

Pour produire les institutions les plus monstrueuses, il auroit suffi même chez le peuple le plus éclairé, qu'une nombreuse assemblée chargée de créer une législation nouvelle, put s'abandonner sans obstacle aux innovations, et qu'il n'existât aucune force indépendante capable de la retenir dans de justes bornes.

La séparation des pouvoirs législatif, exécutif, et judiciaire, le concours et la balance de plusieurs autorités, pour ralentir les décisions et les faire

---

ques hommes imprudens ou fanatiques, il falloit songer aux moyens de diminuer son pouvoir. En prêtant le serment du 20 Juin, j'avois entendu contracter l'engagement de m'opposer à ceux qui voudroient empêcher l'établissement d'une constitution, et non de me soumettre à ceux qui pour la faire à leur gré, se permettoient de contraindre les opinions par des menaces ou des violences. J'entrepris donc de leur résister : mais cette résistance étant infructueuse, je résolus de vivre dans le repos. Après huit mois de séjour à Grenoble, des persécutions me forcèrent à me rendre en Suisse, et personne ne pourra révoquer en doute, que si j'eusse pu rester en France, j'aurois été dans l'obligation ou de me dévouer à l'échafaud, ou d'applaudir comme un vil esclave à tous les crimes des tyrans.

précéder d'un long examen, pour assurer la prééminence de l'intérêt général sur les intérêts privés, toute cette théorie obscure et compliquée des gouvernemens libres ne peut être acquise que par une étude approfondie de l'histoire des différens états, et par la comparaison de leurs loix et des effets qu'elles ont produits. Elle ne peut être connue d'une nation en général, qu'après une longue expérience; de sorte que si des hommes éclairés en législation, et méritant par leur probité, le respect et la confiance du plus grand nombre de citoyens, ne dirigent pas dans les changemens politiques, toutes les loix nouvelles, un peuple qui désire la liberté ne s'instruit qu'à ses dépens, des moyens qui la procurent et la conservent.

Plusieurs des révolutions politiques précédentes n'ont pas été si cruelles que celle de France, parce que la confiance générale s'étoit plus promptement réunie sur des hommes capables de rétablir l'ordre, de donner et de faire respecter des loix: mais en France où tant d'hommes étoient rivaux en talens et en lumières, où tant d'hommes quoique très instruits en diverses sciences, ne se doutoient pas de la difficulté de faire une bonne constitution et se croyoient d'excellens législateurs, l'ancien gou-

vernement se trouvant complètement détruit par une suite de ses fausses mesures, il devoit se former une multitude de partis, et ces partis devoient s'arracher mutuellement le pouvoir, jusqu'à ce que l'excès des malheurs publics rendit chère à la nation, la première autorité qui protégeroit la sûreté personnelle.

Ce sont moins encore les fausses doctrines qui ont produit en France tant de forfaits, que l'ambition de ceux qui vouloient s'emparer du gouvernement. C'est en professant les mêmes principes qu'ils se sont attaqués avec fureur. C'est au nom de la souveraineté du peuple, de la liberté et de l'égalité, que les diverses factions se sont combattues, et qu'elles ont puni ceux qui obéissoient à leurs rivaux. Les Anglo-américains avoient publié dans leur révolution, les maximes qu'on a proclamées dans la révolution de France; la maxime de la souveraineté du peuple qui peut si facilement être interprétée en faveur de l'anarchie, celle que nulle autorité n'est légitime si le peuple ne la délègue expressément, ce qui conduit à la destruction de tous les gouvernemens établis et suppose le droit de bouleverser l'état à chaque génération; enfin ils avoient publié plusieurs autres assertions tout aussi

dangereuses et cependant ils ont fondé des constitutions propres à maintenir le bon ordre et la liberté; ils se sont promptement soumis à leurs magistrats et n'ont point été victimes des factieux, parcequ'ils avoient des opinions religieuses, des mœurs plus pures, moins d'ambition et surtout plus de confiance en des chefs dignes de leur estime.

Que ceux qui voudroient encore en divers états de l'Europe, des changemens subits et violens dans leurs institutions, se disent bien qu'au milieu du luxe, de la corruption et de l'égoïsme, rien ne les garantirait des maux que la France a soufferts. Ils ne pourroient arrêter les coupables efforts d'une multitude d'hommes avides, qui placent toutes leurs idées de bonheur, dans l'opulence et l'autorité, qui se précipiteroient en foule pour arriver à la domination, et qui dans leur lutte sanglante écraseroient sans pitié, tout ce qui se trouveroit sur leur passage. Qu'ils attendent donc du progrès des lumières, la réforme des abus et qu'ils se bornent à solliciter auprès des dépositaires du pouvoir souverain, les loix nécessaires pour le maintien de la liberté personnelle.

Nous ne nous proposons pas de retracer ici les caractères des diverses factions, dont la naissance

et la chute ont fait couler en France des flots de sang humain, et qui ont opprimé la majorité des assemblées représentatives, en même temps que la plus grande partie du peuple. Nous n'en parlons que sous le rapport des causes qui les ont produites.

Puisque le pouvoir étoit tombé dans les mains des flatteurs de la multitude, il étoit naturel que les opinions les plus démocratiques fussent le plus universellement applaudies. Les principes de quelques écrivains du 18<sup>e</sup> siècle et surtout de ceux du long parlement d'Angleterre acquirent une funeste importance. Ce ne fut point l'influence de ces principes qui produisit la révolution, ce fut au contraire la révolution qui produisit leur influence; et quand ils n'auroient pas été publiés précédemment, les circonstances où la France se trouvoit n'en auroient pas moins créé et propagé des systèmes de destruction. Lorsque par des causes quelconques, les liens de l'ordre public sont une fois brisés, il existe toujours assez de moyens pour répandre de fausses doctrines et pour exciter le fanatisme de la multitude. Ceux qui ont intérêt à la séduire savent inventer les prétextes les plus propres à seconder leurs intentions, les plus analogues à la situation des esprits. Tantôt on dispose les hommes à

---

s'entrégorger pour le choix d'un maître, tantôt pour des querelles théologiques, tantôt pour de fausses notions de liberté et d'égalité.

Ainsi quoique plusieurs philosophes aient enseigné des erreurs analogues aux systèmes que les partis dominans dans le cours de la révolution de France ont déclarés prendre pour guides, il ne faut pas considérer ces philosophes, comme les vrais auteurs de la doctrine qu'on a préférée, et bien moins encore des moyens dont on a fait usage. Le contrat social de J. J. Rousseau est de tous les traités politiques, celui qu'on a cité le plus fréquemment et avec le plus d'éloge : mais croit-on que si cet écrit n'eut jamais existé, on n'eut pas dû dire en France, pour pouvoir tout changer à son gré, comme on l'avoit dit en Angleterre dans le parti des puritains, que la nation étant le seul souverain légitime, doit régler elle-même ses propres intérêts ? J. J. Rousseau a eu le tort de soutenir que la puissance législative doit toujours être exercée par le peuple exclusivement, ce qui formeroit une démocratie despotique ou absolue : mais c'est contre son intention déclarée, que quelques hommes ont tenté d'appliquer à un grand empire, ce qu'il avoit imaginé pour un très petit état, où les citoyens pour

roient se réunir dans une assemblée générale. Il a eu le tort de considérer comme des esclaves, tous ceux qui se soumettent aux décisions de leurs représentans; ce n'est donc pas la faute, si l'on a pris la résolution d'appliquer à une assemblée représentative, ce qu'il a dit du peuple lui même. Il avoit averti qu'il regardoit comme impossible, dans l'état actuel de la société, l'exécution de son système. On ne l'a point compris, et l'ignorance, le fanatisme ou la mauvaise foi ont extrait à leur gré et publié des commentaires. Etoit-ce la faute de Montesquieu, si en lisant dans ses ouvrages l'éloge de la liberté, on ne remarquoit point les conditions qu'il jugeoit nécessaires pour son existence? On ne s'est nullement inquiété d'étudier les opinions des écrivains politiques, et du soin d'y distinguer la vérité de l'erreur. On ne les a consultés que pour découvrir des argumens en faveur de la théorie qu'on avoit résolu de défendre.

On a vu parmi les partisans de la monarchie absolue, des hommes connus auparavant, par leur attachement aux opinions des philosophes du 18e siècle, comme il s'est trouvé dans le nombre des plus factieux, des hommes qui jusqu'à ce temps

avoient parû zélés pour la religion dominante et soumis à l'autorité du monarque: mais on peut dire en général de ceux qui se font distingués par un amour feint ou sincere pour la liberté, que leurs erreurs ou leurs crimes ont été comme ils devoient l'être en raison inverse de leurs lumières. Quels philosophes que les Robespierre, les Pétion et quelques autres fanatiques, qui dès les premiers temps de l'assemblée nationale invitoient le peuple à tous les excès et s'établiffoient les défenseurs du pillage et de l'assassinat! quels philosophes que ces tyrans réunis en comité et livrant chaque jour à leurs bourreaux un grand nombre d'innocentes victimes, détruisant tous les moyens d'instruction, envoyant indistinctement au supplice les femmes, les enfans, les vieillards, n'épargnant pas plus les talens et le savoir que la jeunesse et la beauté! dira-t-on que dans leur féroce délire, ils exagéroient certaines erreurs de quelques philosophes modernes? oui comme les auteurs du massacre de la St. Barthelemi exagéroient les erreurs de quelques théologiens. Mais que peut-on en conclure, si ce n'est que le sort le plus affreux que puisse éprouver un peuple dans une révolution politique, est de voir usurper l'autorité par des misérables sans expérience et sans principes de morale

ou de religion, qui s'approprient dans les divers systèmes, comme les reptiles vénémeux dans les suc des végétaux, tout ce qui peut se changer en poison.

Souvent pour avoir la satisfaction d'accuser les philosophes, on affecte de considérer comme tels, tous ceux qui veulent le paroître, tous ceux qui s'efforcent de se faire remarquer par des opinions bizarres, tous ceux qui parlent avec mépris de ce qu'estiment les gens vertueux, et qui admirent plus l'énergie des scélérats qu'ils ne détestent leurs forfaits: mais peut-il donc suffire de quelques mauvais romans, de quelques vers, de quelques pages de journaux, pour être compté parmi les hommes qui se distinguent dans la recherche de la vérité. Si vous entendez ces prétendus philosophes parler de politique et de morale, vous frémisserez avec raison de la corruption de leur coeur et de leur esprit, et vous ferez des vœux, pour que jamais l'autorité ne se dégrade au point de tomber dans des mains si viles: mais ne jugés pas plus de la philosophie, par leurs mauvais écrits ou par leurs discours infensés, que vous ne jugeriez de l'honneur, par un spadassin, de la religion par un inquisiteur, de la médecine par un charlatan; et si le dégoût qu'ils vous inspi-

rent rabaisse à vos yeux, le prix des sciences et de la liberté, donnez aussitôt votre attention aux maximes cruelles des partisans de l'ignorance et de la servitude; vous ferez également révolté de leur cruauté et de leur orgueil. Vous les entendrez calculer froidement le nombre des victimes qu'ils voudroient pouvoir immoler pour la sûreté de leurs privilèges ou le succès de leurs prétentions, et vous ferez forcés pour vous réconcilier avec vos semblables, de relire les méditations des vrais philosophes ou de recourir aux hommes modérés qui ont cultivé leur intelligence avec des intentions pures et dont la vanité n'a point obscurci le bon sens naturel.

Il est vrai que Condorcet et quelques autres savans ont soutenu les opinions les plus extravagantes : mais ils n'ont point eu d'influence au commencement de la révolution et l'on ne doit pas oublier, que ces hommes instruits en plusieurs sciences et en littérature, mais qui l'étoient assez peu en politique, et en morale, n'ont pu cependant s'entendre avec les plus furieux des démagogues, qu'ils ont voulu mettre un terme à l'effusion du sang humain et que leur résistance à coûté la vie aux uns et mis les autres dans le plus grand péril. D'ailleurs on fait bien

que la philosophie ne donne pas l'infaillibilité. Il est très différent de dire qu'elle a causé la révolution de France et tous les malheurs qui l'ont suivie, ou d'avouer que quelques philosophes entraînés par leurs passions ou par de faux systèmes se sont mis au nombre des factieux, et que les chefs de ces factieux après la chute de l'ancien gouvernement se sont servis des erreurs de plusieurs écrivains célèbres, pour détruire les sentimens religieux et la moralité du peuple.

Mais combien d'autres savans n'ont pu dissimuler l'horreur qu'ils éprouvoient des crimes de la révolution, et n'ont pu s'avilir jusqu'à se soumettre sans murmure, au joug de la tyrannie. Parcourez la liste des membres de ces sociétés illustres, la gloire de la France et de l'Europe, de l'académie des sciences, de celle des inscriptions, de l'académie françoise et de plusieurs autres académies principales villes de France. Informez vous des opinions et du sort de leurs membres pendant les dernières années, et voyez si la plupart des savans et des philosophes n'ont pas condamné les crimes de la révolution, s'ils n'ont pas refusé de servir les tyrans, s'ils n'ont pas été leurs victimes. L'illustre Lavoisier, le sensible Roucher, plusieurs autres

hommes distingués par leurs talens ont péri sur l'échafaud. Un grand nombre d'autres ont été séparés de leurs familles, enfermés dans les prisons pour y attendre la mort, et n'ont été délivrés que par la chute imprévue de ceux qui les avoient proscrits. Si la tyrannie des comités de la convention eut subsisté quelque temps encore, bien loin de favoriser les philosophes, elle auroit achevé d'ancantir les arts et les sciences, elle auroit fait de la France un pays de barbares, gouverné comme la république d'Alger ou celle des Mamelucs.

On n'a point assez admiré le courage et le dévouement de Raynal. Quelques déclamations et quelques principes licentieux avoient souillé sa belle histoire des établissemens européens dans les deux Indes, et lui avoient concilié d'avance la faveur de tous ceux qui désiroient un bouleversement complet de l'ordre civil. Il auroit pu s'enivrer des applaudissemens de la multitude, et se placer au premier rang des hommes qui la dirigeoient à leur gré. Il dédaigna une gloire éphémère suivie d'un approbre éternel. Il frémit d'indignation en voyant les fausses mesures et la témérité de ceux qui dominoient dans la première assemblée. Il osa les censurer publiquement et leur prédire tous les maux qu'ils alloient causer à la France.

Voltaire lui même s'il eut vécu pendant la révolution, quoiqu'il ait si souvent outragé la religion et les moeurs, n'auroit pas été assez ignorant pour favoriser l'anarchie, assez cruel pour applaudir aux affalinâts.

J. J. Rousseau méprisoit les vices des grands; eut-il sous la domination des *clubs* de jacobins, honoré les êtres les plus vils? il effimoit plus l'épouse d'un charbonnier que la maitresse d'un prince; eut-il été satisfait de l'affreuse dissolution de moeurs qu'on représentoit comme le triomphé de la raison? qu'eut dit Montesquieu des délibérations des assemblées de France, lui qui proposoit la conduite du long parlement d'Angleterre, comme le plus beau et le plus terrible spectacle que pussent contempler des hommes qui vouloient s'infruire dans la science des gouvernemens?

Une doctrine dont on ne sauroit révoquer en doute les cruels effets, pendant la révolution, est celle qui recommande de considérer en politique le but plutôt que les moyens, et qui enseigne que pour faire le bien général, il est permis de violer la justice envers les individus. Ainsi de foibles humains ont l'audace de vouloir à l'imitation de la divinité

faire servir le mal au bien ; comme s'il étoit également en leur pouvoir d'assurer le succès de leurs desseins et de dédommager les victimes. C'est l'insensé Phaëton qui ose entreprendre de diriger le char du soleil et qui embrase le monde. Cette doctrine impie efface la honte du crime et dispose à s'en applaudir comme de l'action la plus glorieuse. Elle rend insensible aux cris de l'innocence ; elle substitue au sentiment moral que la nature a mis dans notre ame, de vils calculs d'intérêts et de vraisemblances en faveur d'un système. Elle produit l'entier oubli des droits qui appartiennent à tous les hommes et l'absurde supposition d'une sûreté publique sans celle des particuliers. Elle représente la patrie, comme une mère injuste qui sacrifie sans regret, plusieurs de ses enfans, à ceux qu'elle aime le plus, tandis qu'elle doit les soumettre aux mêmes obligations, pour le bien commun de la famille. J'ai été le témoin des effets de cette doctrine. J'ai vu combien elle avoit de puissance pour démoraliser des hommes auparavant vertueux : mais on ne sauroit dire qu'elle ait été créée par des philosophes. Elle fut toujours la compagne inséparable de toute espèce de fanatisme. Dans tous les temps, il y eut des hommes qui pour parvenir à un but légitime ou supposé tel, se font fait gloire d'être in-

différens sur la nature des moyens. Une religion éclairée condamne sans doute un tel système : cependant on connoit les fraudes pieuses et les grands crimes ordonnés pour soutenir ou propager des cultes. On sait que l'art de tromper et de nuire a paru tellement indispensable en politique, qu'on le considère comme une partie essentielle des talens d'un homme d'état. Aussi le mot politique est-il devenu dans un grand nombre de circonstances, synonyme de ruse, intrigue, hypocrisie. Dans les 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècle, les Italiens étoient célèbres dans cette science infame, dont Machiavelli fut le plus habile professeur. Combien d'administrateurs en sont encore les partisans déclarés ! Combien il en est, pour qui l'intérêt du souverain ou celui d'un peuple au préjudice des droits d'un autre, est la seule règle de leurs résolutions. Ils sourient avec dédain, en parlant de ces esprits foibles, qui veulent que la justice soit aussi sacrée envers le dernier individu qu'envers des millions d'hommes. Est-il surprenant que ce que les uns se permettent en faveur d'une ancienne autorité, soit imité par d'autres qui desirent établir une autorité nouvelle ? les premiers sont moins dangereux, il est vrai, parcequ'ils ont moins d'occasions de faire usage de leurs principes ; au lieu que lorsque l'ancien gouvernement est dé-

truit, les résultats de cette opinion se multiplient dans la proportion du nombre des rivaux qui tachent de s'emparer du pouvoir : mais ils sont tous également coupables. Il n'y a point de différence entre la mauvaise conscience de Mirabeau, lorsqu'il disoit, la *petite morale tue la grande*, et celle des chefs électifs ou héréditaires d'une nation, qui prétendent que tout doit céder à la *raison d'état*. Si des philosophes ont adopté de telles maximes, aucun motif n'autorise à le reprocher plutôt à la philosophie que de le reprocher à la religion et au gouvernement monarchique, parcequ'on a vu des hommes religieux et des royalistes soutenir la même erreur.

Avant de terminer cette dissertation sur l'influence des philosophes, qu'il me soit permis de présenter quelques réflexions sur le mot *jacobin*. Il seroit temps de fixer la signification précise d'un mot qui rappelle tant de forfaits, qui doit inspirer tant d'horreur, dont il est si dangereux et si criminel d'abuser, et dont cependant on abuse sans cesse. On connoit son origine; on sait qu'en 1790, des hommes, qui vouloient préparer la France à de grands changemens, formerent dans la capitale une société pour délibérer sur les affaires publiques. Elle s'assembloit dans un couvent de religieux ap-

pellés *jacobins*. On leur donna ce nom par dérision; ils s'en firent gloire, et cette dénomination s'étendit à toutes les sociétés du même genre établies dans les provinces. Elles étoient composées d'enthousiastes, d'un grand nombre d'ignorans faciles à séduire, et de beaucoup d'hommes avides et cruels déguisant leur ambition sous l'apparence d'un zèle ardent pour le bonheur général. Les membres de ces sociétés corrompirent et foudroyèrent dans les villes la populace qu'il étoit si facile de rendre féroce. Devenus chefs d'une troupe nombreuse de brigands, ils frappèrent de terreur tous les citoyens et subjuguèrent les assemblées législatives. Ils firent égorger sans pitié, ceux qui combattoient leurs opinions, ceux dont ils vouloient envahir les richesses, ceux qui désapprouvoient leurs fureurs, ceux mêmes qui refusoient de les approuver, leurs propres associés pour les punir de s'arrêter dans la carrière du crime par lassitude ou par remords, ou pour diminuer le nombre de leurs rivaux. Aux yeux de ces tyrans, toutes les qualités qui commandent le respect, tous les avantages qui procurent de l'influence devenoient des motifs de proscription; par cela seul que les personnes qui les possédoient n'appartenoient point à leur secte et pouvoient obtenir un jour l'affection du peuple.

Il n'est point de système purement politique et considéré indépendamment des actions de ceux qui l'adoptent, qui puisse leur mériter un nom si justement odieux. On n'est point coupable si restant soumis aux loix, on livre son opinion à une discussion publique, sans contraindre les autres à s'y conformer. Ce n'est pas parce que les jacobins professoient des maximes contraires au bon ordre, qu'ils devoient exciter l'indignation. S'ils eussent enseigné des erreurs, sans les propager comme Mahomet par la crainte de la mort, il eut été facile de les refuter et d'en prévenir les conséquences; d'autant plus facile que même dans le temps de leur plus grande puissance, ils n'ont jamais séduit qu'une petite partie de la nation Française. Il en est de la publication des principes favorables à une démocratie absolue, comme de toute autre fausse doctrine. La vérité triompheroit dès les premiers instans, si dans la discussion on conservoit le respect de la justice, si l'on ne vouloit jamais substituer la contrainte à la persuasion.

La démocratie sans limites est à la vérité la plus funeste des trois formes de gouvernemens simples et la plus difficile à maintenir: mais le despotisme d'un seul et l'aristocratie absolue ne peuvent lui

être préférés que comme de moindres maux. L'adoption d'un système exclusif en faveur de l'une de ces trois formes n'est pas un crime, c'est une erreur que réfuteront tous les amis de la liberté; en avouant néanmoins que l'amour d'une démocratie illimitée peut être le délire d'un homme de bien sans expérience, au lieu que celui du despotisme d'un seul ou de l'aristocratie absolue, indique souvent de l'égoïsme et de la dureté.

Les maximes démocratiques des jacobins n'ont causé tant de malheurs, que parcequ'ils ont employé des moyens criminels pour les faire prévaloir. Elles n'étoient pour la plupart d'entre eux qu'un prétexte qui ser voit à masquer leur ambition. Ce qui le prouve, c'est qu'après avoir reconnu la pluralité des suffrages comme le seul signe légitime de la volonté du souverain, ils se sont permis fréquemment d'exclure des assemblées la plus grande partie des François, d'annuler les choix du peuple et de mépriser les vœux connus de la plus grande partie de la nation.

C'est donc avoir une fausse idée du jacobinisme, que de le confondre avec l'amour de la démocratie. On ne peut être un jacobin que lorsqu'on joint à

des systèmes anarchiques, une ame assez atroce pour vouloir la ruine ou la mort de ceux qui n'ont pas les mêmes opinions. Rien n'est cependant plus ordinaire que d'entendre donner ce titre infame à ceux mêmes qui professent le respect de tous les gouvernemens établis, mais qui supposent à tous les mêmes devoirs; en même temps qu'ils reconnoissent à tous les peuples des droits que les amis de l'humanité doivent réclamer constamment auprès des souverains, sans troubler l'ordre et le repos de l'état.

Des hommes qui pour l'intérêt d'une monarchie absolue, ou de quelques familles privilégiées, ou même pour la meilleure forme de gouvernement possible, et les institutions religieuses les plus parfaites, violeroient tous les principes de la justice et seroient inaccessibles à tout sentiment de pitié, auroient une entière ressemblance avec les jacobins dans ce qui doit précisément indigner les gens de bien; c'est à dire dans leurs moyens criminels et leur indifférence pour le malheur des autres. Ainsi lorsqu'on veut transporter ce nom à d'autres qu'à ceux qui s'en sont honorés, on pourroit dire qu'il y a des *jacobins* de monarchie, d'aristocratie, de superstition comme il y en a de démocratie.

Voici donc le résultat des réflexions précédentes au sujet de l'influence qu'on attribue aux philosophes modernes; ils ont contribué à répandre dans toutes les classes la haine du pouvoir arbitraire: mais la philosophie n'a aucun rapport avec les circonstances qui ont produit la révolution. Les crimes et les malheurs ont été principalement les effets de la composition des ordres, des imprudences de la cour, de l'ignorance des principes politiques et de la corruption des mœurs. Je reconnois que ces causes ont donné plus d'importance aux fausses théories de plusieurs auteurs célèbres: mais en assignant une part aux erreurs de la philosophie moderne, dans les calamités dont nous avons été les témoins, il est juste aussi d'en attribuer une très grande aux erreurs de ceux qui ne sont pas philosophes, à la résistance de ceux qui tâchoient de maintenir les anciens abus, et de faire revivre les préjugés détruits par les lumières du 18e siècle.

Il est juste de reconnoître encore que les travaux des philosophes ont eu beaucoup d'influence sur les changemens que la justice autorisoit, que la raison distingue au milieu de tant d'erreurs et de crimes, et qui ne peuvent être condamnés que par le fanatisme et l'ignorance.

---

*De l'influence attribuée aux sociétés de  
francs - maçons.*

---

Ceux qui disent que la révolution de France est l'ouvrage de la philosophie moderne sembleroient ne pas pouvoir s'accorder avec ceux qui la représentent comme l'ouvrage des francs-maçons. Les auteurs de quelques écrits ont cependant imaginé de l'attribuer à trois conjurations différentes. Si vous lisez successivement leurs récits de ces trois conjurations, et que vous admettiez sans examen tout ce qu'ils affirment, ils vous prouveront premièrement que tout a été fait par les philosophes, ensuite que tout a été fait par les francs-maçons, et enfin tout par les illuminés d'Allemagne.

On ne connoit point avec certitude l'origine des sociétés de francs-maçons : ils ont eux mêmes sur ce sujet des systèmes très différents. Les uns prétendent que leurs cérémonies proviennent des

anciens mystères, qui de l'Égypte et de la Phénicie ont passé chez les peuples de l'Europe; d'autres assurent qu'elles leur ont été transmises par les écoles de Pythagore; d'autres profitant de la principale allégorie de leurs mystères, celle du temple de Salomon, se donnent pour les successeurs des ouvriers de ce temple, d'autres enfin prétendent que leur ordre est une continuation secrète de celui des templiers. En faisant ces diverses suppositions ils ont pour but de se donner plus d'importance et d'illustrer leur origine. Malgré tant de contradictions, ils sont parvenus à faire croire que leur ordre existe depuis un grand nombre de siècles. Il leur a été d'autant plus facile d'accréditer cette opinion, que dans tous les tems et dans tous les pays, il a existé des associations secrètes avec des signes et des emblèmes connus des seuls initiés, et que la plupart des hommes sont très disposés à considérer les objets comme semblables, dès qu'on leur y fait apercevoir quelques rapports communs.

Un des écrivains qui représentent les franc-maçons comme les auteurs de la révolution de France, a paru croire qu'ils descendent des templiers; il a renouvelé contre ces anciens cheva-

liers si cruellement persecutés au commencement du quatorzième siècle, les accusations qui servirent de prétextes à leurs ennemis, et qui étoient bien dignes de l'ignorance et de la férocité des ces tems barbares. Il suppose qu'ils prenoient l'engagement de vivre dans la plus honteuse débauche, qu'ils bruloient les enfans qui naissoient de leur libertinage, qu'ils renioient le Christ, qu'ils insultoient son image. Il ajoute qu'ils adoroient une tête d'homme comme si de pareils monstres avoient eu besoin d'un culte. Les aveux arrachés par les tourmens ou les menaces les plus terribles se convertissent à ses yeux en preuves irrévocables. Il appelle obstination criminelle les retractations de ceux qui même au milieu des flammes protestoient de leur innocence. Sa conscience se révolte cependant contre l'absurde supposition que tous les chevaliers du temple fussent capables d'un tel excès de dépravation, sous les apparences d'un zèle religieux; il dit qu'un tiers de ces chevaliers ignoroient les crimes des autres. Il ne voit pas qu'il dément par cette assertion les faux témoins dont il répète les impostures; car ces témoins avoient assuré que les novices étoient reçus avec les cérémonies les plus obscènes, et prenoient les engagements les plus criminels.

Le même écrivain fait ensuite remonter jusqu'au fanatique Manès la prétendue doctrine des templiers. Il dit que ce Manès vouloit la communauté des biens tandis qu'il dédaignoit l'usage de ces biens, et qu'il ordonnoit à ses disciples de rester pauvres et de ne rien posséder, ainsi que l'ont fait tant d'autres chrétiens qui prétendoient à la perfection. Il fait l'apologie des princes, des magistrats et des conciles qui ont persécutés les malheureux Albigeois avec une rage si cruelle. Ces Albigeois étoient des Manichéens, les templiers étoient des Manichéens, les francs-maçons successeurs des templiers sont des Manichéens, les bourreaux des Manichéens templiers et Albigeois ont été des hommes vertueux. Il étoit juste d'égorger ou de brûler ces hérétiques. Tirons la conséquence quoiqu'il n'ose pas la présenter lui même: *Il faut exterminer les francs-maçons.* Ce seroit passer trop triftement la vie que de vouloir réfuter toutes les absurdités qui se disent ou s'impriment; nous ne convaincrions pas les ignorans qui ne connoitroient l'histoire que par les écrits de M. l'abbé Barruel. Ceux qui en ont quelques notions, et qui sont capables de réfléchir, savent bien ce qu'ils doivent penser des accusations renouvelées contre les templiers et les Albigeois. Ils savent que les premiers avoient dans leur ordre

beaucoup d'hommes corrompus par leurs richesses : mais que leurs vices n'avoient aucun rapport avec l'esprit de leurs institutions, avec la doctrine qui leur étoit enseignée ; qu'il étoit convenable de supprimer un ordre inutile : mais que l'affreuse persécution qu'ils éprouverent fut causée par la vengeance d'un monarque avide et cruel ; qu'on arma contre eux la jalousie et la superstition, et qu'on les condamna sur des bruits inventés par la haine et répétés par des imbéciles, que cinquante neuf de ces malheureux qu'on fit brûler dans un seul jour, préférèrent cette cruelle mort à la lâcheté de se dire coupables. Leur grand maître Molay étant sur le bucher, auroit pu conserver sa vie en se reconnoissant criminel, il jura qu'il étoit innocent ; il le prouva par son courage héroïque, par ses sentimens religieux, et le peuple fut indigné contre le pape et le roi qui se conduisirent avec cruauté et stupidité. Quant aux Albigeois, s'ils eussent été les ennemis de tout ordre civil, ils n'auroient pas eu pour protecteurs, le roi d'Arragon, le comte de Toulouse, le comte de Foix et plusieurs autres seigneurs. Le pape ordonna de les égorger, parce que leurs opinions menaçoient sa puissance, et pour mieux la mettre à l'abri de tout examen, il fit défendre aux laïques par un concile assemblé dans

la ville de Toulouse, de lire l'ancien et le nouveau testament. Lorsqu'on fait ce que peuvent le fanatisme et l'esprit de parti, on n'admet jamais comme des preuves, les accusations que se permettent les adversaires d'une secte religieuse ou politique. On ne doit pas oublier qu'on accusoit autrefois les juifs d'adorer dans leur temple une tête d'âne, et que les ennemis des premiers chrétiens leur reprochoient les mêmes crimes, qui ont servi de prétextes à la persécution des Albigeois et des templiers. Nous ne nous arrêterons pas à l'affertion que les francs-maçons sont les successeurs des chevaliers du temple, parce que les chefs des loges sont nommés grands maîtres. Pour soutenir qu'ils sont disciples de Manès, on se fonde sur ce qu'ils ont des signes et différents grades, sur ce que dans leur langage mystique, ils s'écrient *à moi le fils de la veuve*, et que lorsqu'on met sous leurs yeux la représentation du cadavre de *Hieram*, ils disent *mac benac*, mots qui signifient suivant eux *la chair se détache des os*; et voilà que précisément Manès avoit été adopté par une veuve, qu'il avoit institué des signes et des grades parmi ses partisans et qu'un roi de Perse l'a fait écorcher. Tout cela est plus que ridicule: mais que nous importent des rêveries sur l'origine des francs-maçons! voici ce qu'on peut dire de plus vraisemblable.

Dans le dix septième siècle, des architectes et des maçons se réunirent à Londres pour former un *club* ou société. Des personnes étrangères à leur profession s'y firent admettre et furent nommées francs-maçons. On croit qu'après le supplice de Charles I, des royalistes voulant se rassembler sans s'exposer aux persécutions du parti victorieux, profitèrent d'une association qui paroissant n'avoir aucun but politique, ne causoit aucune inquiétude aux agens du protecteur, et que ce fut par ce moyen que les loges se multiplièrent rapidement en Angleterre et en Ecoffe. Si cette circonstance n'est pas bien démontrée, il est du moins certain que les partisans des Stuart après la révolution de 1688, et surtout les jésuites, donnerent à la *franc-maçonnerie*, une direction particulière en faveur du prétendant, et de la religion catholique romaine. Les symboles, les mots, les signes eurent pour objet, le soin de se dérober à la surveillance du gouvernement et de déguiser leur véritable but. L'idée de ces signes dut se présenter bien facilement. Elle est une conséquence des sociétés secrètes. D'ailleurs M. Robison qui adopte sur l'origine de la *franc-maçonnerie* l'opinion que nous présentons actuellement, dit avec raison qu'elle a pu vouloir imiter des maçons ouvriers, qui dans quelques parties de l'Europe ne

reconnoissoient entr'eux les apprentifs et les compagnons que par des mots convenus.

Bode homme de lettres allemand qui a fréquenté les loges les plus célèbres, et qui a consacré beaucoup de temps et d'efforts à des recherches sur la *franc-maçonnerie*, a soutenu dans un mémoire manuscrit que j'ai sous les yeux, qu'elle est d'origine Angloise. Il le prouve par la formule du serment, où le parjure est menacé du supplice destiné par les loix Angloises au coupable de haute trahison, celui d'avoir les entrailles arrachées et brûlées, et dans laquelle il est dit encore qu'il sera jetté dans la mer *la longueur d'un cable, là où le flux et le reflux passent deux fois en vingt quatre heures*. Il regarde la franc-maçonnerie comme une invention des jésuites. Suivant son opinion, Hiram tué par deux compagnons rebelles n'est que la hiérarchie romaine détruite par Luther et Calvin. Il remarque que la feuille d'acacia symbole si cher aux francs-maçons ressemble exactement au signe épiscopal, que la franc-maçonnerie est une institution religieuse et chrétienne, qu'on ne sauroit en douter, si l'on considère le respect des francs-maçons pour la bible et surtout pour l'évangile de St. Jean, ainsi que leur allégorie du temple de Salomon. Bode dit comme

M. Robison que la franc-maçonnerie passa d'Angleterre sur le continent et s'établit avec le roi Jacques et les Irlandois dans le chateau de St. Germain, qu'on imagina dans cette circonstance le grade de St. André d'Ecosse avec des emblèmes relatifs à la destruction du pouvoir des Stuart et à leurs espérances, que de St. Germain la franc-maçonnerie se répandit dans toute la France, en Allemagne et en Italie\*).

---

\*) On assure qu'on trouve dans la bibliothèque d'Oxford, un manuscrit qui permet de supposer que la franc-maçonnerie existe en Angleterre depuis plus de 260 ans, et dans lequel il est dit que les secrets de l'ordre ont été apportés de l'Orient par des marchands vénitiens: mais ce manuscrit n'est probablement qu'une fraude *maçonnique*. Si l'antiquité de cet ordre étoit réelle, on en auroit un plus grand nombre de témoignages, et il seroit impossible d'expliquer le silence de tous les écrivains des siècles précédens. Les marchands vénitiens n'auroient pas réservé leur secret pour l'Angleterre seule. Il y auroit eu des francs-maçons en Italie longtems auparavant, et les Italiens auroient fait des profélytes en France et en Allemagne avant de s'occuper des Anglois. Il est clairement démontré que les loges du continent ont toutes une origine récente; il n'y en avoit point en Allemagne avant 1735.

A mesure que les loges se multipliaient, on perdit de vue le but de l'institution. Tant de francs-maçons étoient étrangers aux intérêts du prétendant et à ceux des jésuites, qu'il fallut leur laisser ignorer l'origine de leur ordre ou plutôt en supposer une pour déguiser la véritable. La plupart de ceux qui cherchèrent à recevoir de nouveaux membres, n'eurent d'autre dessein que de rendre leur société plus intéressante, et surtout d'augmenter les contributions nécessaires pour les festins, partie essentielle de leur régime. Attirés par la curiosité, par la satisfaction d'appartenir à un ordre nombreux où se trouvoient des personnes en crédit, et par l'espoir d'en être protégés, les récipiendaires se présentèrent en foule. Le secret ne consista plus que dans les mots, les signes, les cérémonies qui font supposer un autre secret plus important qu'on poursuit de grades en grades, pour ne jamais rencontrer que d'autres mots et d'autres signes. Enfin ces réunions ne furent plus que des associations fraternelles d'hommes qui s'entraidaient au besoin, qui secouraient l'indigence et qui se livraient à des cérémonies symboliques, dont le sens mystérieux n'étoit plus connu, et que chacun d'eux interprétoit à son gré : mais ces symboles imposaient à l'imagination des profanes et occupaient agréablement

ment celle des francs-maçons; car il y a dans les hommes les plus sérieux un penchant à revenir par intervalle à des jeux semblables à ceux de leur enfance, et comme l'a dit un homme d'esprit, les francs-maçons, ainsi que beaucoup d'enfans, passent dans leurs loges une grande partie de leur temps à jouer à la chapelle.

La franc-maçonnerie conserva dans la plupart des loges d'Angleterre, la première simplicité, c'est-à-dire qu'on s'y contenta des grades imités du métier auquel elle devoit son origine, ou ses principales allégories; des grades d'apprentif, de compagnon et de maître. En France elle se compliqua; elle acquit des formes plus séduisantes pour la puérilité des uns et la curiosité des autres. Les François aimoient alors passionnément les rubans et les titres; ils ne se bornerent donc point aux ignobles instrumens de la truelle, de la règle, de l'équerre et du tablier. On se charrma pompeusement de cordons, on eut différentes espèces de chevaleries, et les frères se donnerent dans les loges une importance mondaine, en même temps qu'une importance mystique, et ce fut en cet état que la *maçonnerie* fut portée par les François en diverses parties de l'Europe.

Il n'est donc pas surprenant qu'avec tant de moyens d'exciter la curiosité, l'orgueil, l'ambition même, la franc-maçonnerie ait pû facilement se répandre, et qu'il y ait parmi les membres des hommes de tous les caractères et de toutes les opinions. Ceux qui ont des dispositions à la crédulité en font une occupation sérieuse, recherchent avec ardeur les explications de ses emblèmes, accueillent avec empressement toutes les fables qui peuvent leur donner quelque prix, et se flattent sans cesse de l'espoir de découvrir un grand secret qui les rendra riches et puissans : mais les hommes raisonnables qui ne sont devenus francs-maçons que par curiosité, ou séduits par l'exemple de leurs amis, n'y trouvent d'autre intérêt que celui d'une distribution d'aumones, d'assister à des festins et d'être témoins des plaisanteries qu'on fait essuyer aux novices ; car il existe parmi les francs-maçons un très grand nombre de personnes respectables par leurs lumières et leur probité, qui pour la plupart, lorsque les progrès de l'âge leur font perdre le goût des amusemens, renoncent aux travaux maçonniques. On ne peut témoigner aux francs-maçons de bon sens, la surprise qu'exprimoit Cicéron au sujet des Augures de Rome ; ils ne se regardent point sans rire.

Quelle précieuse ressource pour tous les charlatans, que de telles sociétés, où tant d'hommes tourmentent leur imagination pour découvrir un but à leurs cérémonies mystérieuses, quoiqu'elles n'en aient aucun depuis longtems. Lorsqu'on éprouve le besoin de se fixer à une opinion pour se délivrer de l'incertitude, on est disposé à tout croire et surtout le merveilleux. Aussi vit on accourir dans les loges les alchimistes ou les fripons, et les fous qui prétendent posséder l'art de faire de l'or, qui connoissent le remède universel, et les propriétés extraordinaires du *Nostoch*. Il se forma même des loges particulières de *Rosecroix*. On avoit donné ce nom dans le siècle précédent à des hommes qui disoient avoir des secrets merveilleux, et dès que les loges des francs-maçons furent connues, des imposteurs se disant *Rosecroix*, imaginèrent d'autres grades et des cérémonies nouvelles. D'autres imposteurs choisirent de même les sociétés maçonniques pour y faire leurs tours de cabale, de divination et d'enchantemens; des fanatiques qu'on a nommés *Théosophes*, du nom anciennement en usage pour les alchimistes inspirés, s'y présentèrent comme instruits de vérités sublimes, comme ayant des rapports immédiats avec des êtres intermédiaires.

Les loges ne furent donc pas dirigées par un seul système. Elles formèrent un grand nombre de sectes différentes, qui n'eurent de commun que les trois premiers grades, et les signes qui leur appartiennent, et qui se prétendirent exclusivement orthodoxes.

C'est surtout dans ce siècle que des charlatans ou des insensés fuyant la lumière, et soutenant qu'eux seuls en jouissent, se sont réfugiés dans les ténèbres de la franc-maçonnerie, pour tromper des dupes et des ignorans par leurs prestiges et leurs menfonges.

Dans la secte appelée la *stricte observance*, on enseigne, que des templiers au moment de la destruction de leur ordre, avoient fui du continent en Angleterre, et s'y étoient déguilés en maçons, ce qui a produit la *franc-maçonnerie*. Des filoux ont su profiter de cette croyance. Ils ont prétendu qu'ils connoissoient les dépositaires secrets des anciens trésors des chevaliers du temple. Ils ont offert de communiquer les hauts grades qui rendent dignes de partager les trésors, et ils ont sous ce prétexte extorqué des sommes considérables de ceux qui se fioient à leurs promesses. D'autres

ont dit que les trésors des templiers étoient dans les mains des frères ecclésiastiques de cet ordre, et qu'il falloit pour en obtenir une partie, prendre la cléricature. On affirme que plusieurs grands seigneurs de France et d'Allemagne dont plusieurs même étoient protestans, se sont fait gravement tonsurer, et ont payé généreusement ceux qui rioient de leurs sottises.

En 1772, un cafetier de Leipzig nommé Schröpfer soutint qu'on ne pouvoit être un véritable franc-maçon, sans exercer la magie. Il établit une loge dans sa maison et il y faisoit voir des revenans. Il alla le pistolet à la main insulter une autre loge qu'il accusoit d'hérésie. Un prince protecteur des frères outragés, et qui étoit plus zélé pour la *franc-maçonnerie* que pour la liberté personnelle, lui fit donner des coups de baton dont il fut contraint de donner une quittance. Quelques mois après le charlatan se rendit à Dresde, y parut sous le nom de comte de Steinville colonel François, dupa le même prince qui l'avoit fait battre et lui montra des revenans. Démasqué par l'envoyé de France, il revint à Leipzig, promit à ses adeptes de grandes merveilles qu'il ne put accomplir, et comme ils le pressoient de tenir les en-

gagemens, il les conduisit dans un bois et s'y brula la cervelle en leur présence.

Des loges de Berlin expliquoient encore il y a quelques années, toutes leurs allégories dans un sens mystique. Les Rosecroix ou les théosophes y faisoient des prodiges sans nombre; et l'on fait que plusieurs tirèrent un grand avantage de la crédulité d'hommes puissans qui réunissoient tous les genres de foiblesse.

Beaucoup de loges de France et d'Allemagne, et quelques loges d'Angleterre avoient adopté les rêveries d'un Suédois nommé Swedenborg, qui avoit écrit sur les mariages de l'autre monde, sur la Jérusalem céleste, et qui prétendoit recevoir des visites de St. Pierre et de St. Paul.

Les maladies ayant toujours offert à l'imposture des ressources aussi secrètes qu'en offre la franc-maçonnerie, les charlatans réunissoient tous les avantages, quand ils se présentoient comme instruits à la fois des secrets de la franc-maçonnerie et de ceux de la médecine — c'est ainsi que St. Germain parcouroit les loges des francs-maçons, pour vendre l'immortalité, et racontoit ce qu'il avoit vu

plusieurs siècles auparavant; que le grand mage ou grand copte Cagliostro établissoit des loges Égyptiennes, distribuoit des gouttes pour guérir tous les maux, faisoit des miracles sans nombre, et de tous les secrets qu'il prétendoit posséder, n'en avoit qu'un véritable, celui de mentir effrontément et de faire servir à ses succès, toutes les foiblesses du cœur humain.

A Lyon un nommé St. Martin imagina en 1775 ou 1776 de publier un écrit ayant pour titre *des erreurs et de la vérité*, dans lequel à travers le style le plus énigmatique, on retrouve la doctrine si ancienne, si universellement répandue d'un bon et d'un mauvais principe, d'un ancien état de perfection de l'espèce humaine, de sa chute et de la possibilité d'un retour à cette perfection. L'obscurité volontaire des expressions, l'usage mystérieux des nombres à l'imitation de Pythagore et des Platoniciens, que d'attraits pour les petits esprits occupés sérieusement des niaiseries maçonniques! quelle gloire facile pour des hommes avides de célébrité, que de paroître savoir ce que les personnes les plus instruites n'entendent pas, que de se donner une apparence de profonde pénétration, et de pouvoir répéter orgueilleusement *vous n'êtes pas fait*

*pour entendre!* aussitôt un grand nombre de loges de francs-maçons d'adopter l'écrit de St. Martin comme une révélation, et les martinistes devinrent bien plus plus nombreux que ne l'avoient été les *rosecroix*.

Le docteur Mesmer ayant annoncé la grande découverte du magnétisme animal, principe de vie de tous les êtres organisés, ame de tout ce qui respire, qu'il dirigeoit en agitant les mains, qu'il plaçoit sur des verges de fer, dans un baquet, sur une corde, dans un verre d'eau, au moyen duquel il faisoit rire, pleurer, bailler, dormir, tomber dans le délire, en syncope, en léthargie, en convulsion, au moyen duquel il rendoit somnambule, cataleptique, médecin, prophète et surtout épileptique; un grand nombre de francs-maçons amateurs de merveilles se haterent d'acheter son secret. On ne vit plus dans les grandes villes de France que des femmes en convulsion, et des extravagans qui tâchoient de les effrayer de leurs grimaces, et qui à la vue des contorsions de leurs victimes admiroient la puissance de leurs talens. Bientôt voulant enrichir leur doctrine mystique de la découverte du docteur autrichien, des francs-maçons foutinrent que ce qu'il croyoit

---

l'effet d'un fluide particulier n'étoit qu'un résultat du pouvoir d'un homme supérieur en perfection, que le mouvement des mains ou la communication d'un corps organisé n'étoit nullement nécessaire, ils magnétifèrent par la grace divine, et par la force de la foi et de la volonté, à travers les murailles, à de grandes distances, de Paris même à St. Domingue.

Dans les loges où l'on s'occupoit d'opinions mystiques, on avoit soin de ne pas admettre aux hauts grades, ceux qui n'étoient pas disposés à tout croire. Les rosecroix, les martinistes, les magnétiseurs et Cagliostro ne promettoient de prouver que ce que l'on voudroit admettre sans examen. Quand les prodiges ne pouvoient s'opérer, ils avoient soin d'en attribuer la cause à la présence de quelque incrédule, moyen admirable de répondre à toutes les objections.

Des francs-maçons ont imaginé en France et en Allemagne d'affocier des femmes à leurs mystères : on avoit établi pour elles des loges d'adoption. Cagliostro étant en Courlande en 1779 en recut parmi ses initiées. Dans ce nombre étoit Madame de Recke dont il vouloit employer l'in-

fluence, pour parvenir jusqu'à l'impératrice Catherine; elle fut quelque temps séduite par les opérations surprenantes du jongleur Italien: mais elle reconnut toute la bassesse d'ame, toute l'immoralité de cet imposteur et se fit un devoir de le dénoncer au public.

L'auteur des mémoires sur le jacobinisme a prétendu, que dans les loges d'adoption, les moeurs ont été souvent outragées. De telles réunions ne font pas, il est vrai, conformes aux règles de la décence: mais il y a loin de penser qu'un rassemblement peut favoriser des intrigues criminelles, à croire qu'on y renonce à tout sentiment de pudeur. Il est des accusations tellement atroces, qu'un homme juste a besoin pour les adopter des témoignages les plus authentiques; et celui qui ne craint pas, de les publier et n'est point en état d'en donner des preuves certaines, doit en être puni sévèrement par les loix, et à leur défaut par l'indignation des gens de bien. Telle est celle que M. Barruel s'est permise contre une société qui se réunissoit à Ermenonville après la mort de J. J. Rousseau, sous la direction du charlatan St. Germain. Il dit que les femmes reçues dans cette société étoient communes à tous les frères, à l'exception de celle que

---

le chef avoit choisie. Cette assertion est contraire a toute vraisemblance. St. Germain aimoit à se faire admirer par des récits surprenans, à passer pour un homme extraordinaire, à tromper ceux qui vouloient des prodiges : mais des personnes qui l'ont connu, et qu'il a dupées quelques fois, m'ont assuré qu'il n'a jamais donné ni des exemples, ni des leçons de libertinage.

Quoique la plûpart des sociétés maçonniques aient adopté des rêveries superstitieuses, cependant dans quelques loges de France, on cultivoit les sciences et la littérature avant la révolution. Leurs banquets fraternels étoient devenus des banquets d'Epicure, et leurs rassemblemens des lycées philosophiques où sous le voile de la franc-maçonnerie, à l'abri de tout espionnage, on discutoit en liberté sur toutes sortes de sujets. Souvent il est arrivé que les orateurs entraînés par les principes de quelques philosophes modernes, ont déclamé contre les opinions religieuses : mais les loges où malgré quelques erreurs funestes, on tâchoit du moins d'exercer la raison, étoient bien peu nombreuses en comparaison de celles où l'on s'occupoit d'idées mystiques, et surtout de celles où l'on se propoisoit uniquement de former une société agréa-

ble, et où la cérémonie la plus importante étoit celle de boire *par trois fois trois*.

Sans doute on peut, comme je l'ai déjà dit, être franc-maçon sans adopter des opinions extravagantes, sans être ni fripon, ni dupe: mais ces associations me paroissent plus dangereuses qu'utiles; leur charité n'est point établie sur les vrais principes, puisqu'elle préfère dans la distribution des secours, ceux qui connoissent les signes des initiés. Ce n'est pas que je suppose l'obligation d'aimer également tous les hommes; ce système n'est qu'un masque hypocrite, sous lequel se cache la dureté de ceux qui n'aiment personne. Je sais qu'il est des degrés ou des rangs dans nos affections et dans nos devoirs, qu'il est juste de préférer dans les services que nous pouvons rendre, nos familles à celles des autres, nos amis aux indifférents, nos voisins à ceux que nous ne connoissons pas, nos compatriotes aux étrangers: mais de tous les rapports qui peuvent unir les hommes, il n'en est point sans doute de plus frivole, que celui d'une manière particulière de ferrer la main, ou la prononciation de quelques mots bizarres. Si les francs-maçons n'avoient une prédilection que pour ceux de la même loge, s'ils n'accordoient pas la même faveur

à de prétendus frères qu'ils n'ont jamais vus, et dont ils ne connoissent pas la conduite, on pourroit les considérer, comme des amis qui s'entraident mutuellement; ils secourent aussi les indigens profanes qui souffrent autour d'eux: mais on doit regretter ce qu'ils donnent à tant de vagabonds qui se font de la franc-maçonnerie un titre pour mendier avec audace et pour vivre dans l'oisiveté.

Le principal danger que j'aperçois dans les sociétés de francs-maçons, est plutôt l'empire des jongleurs que celui des intrigans politiques. C'est un principe généralement admis dans toutes les loges, que les orateurs ne doivent jamais faire de la religion établie ou des gouvernements, le sujet de leurs discours. J'avoue que dans un très petit nombre de circonstances, quelques frères ne se sont pas exactement conformés à cette règle; j'avoue même que des loges de francs-maçons pourroient devenir facilement un centre de réunion pour des conspirateurs. Aussi ne doute-je pas du droit qui appartient à l'autorité publique de surveiller toutes les sociétés secrètes, et de les interdire par une loi dès l'instant où l'on auroit de justes soupçons d'intrigues contre la tranquillité de l'état. Je dis *soupçons*, parcequ'il n'est pas besoin de preuves pour

faire cesser des associations vicieuses de leur nature. Il ne doit pas en être ainsi des sociétés qui n'agissent pas dans l'ombre du mystère: le législateur doit attendre pour les détruire qu'elles aient menacé la sûreté générale par des projets certains de violence et de révolte. Les tyrans seuls peuvent craindre les réunions des citoyens paisibles qui ne se lient pas par des sermens, et ne se dérobent point à la surveillance des magistrats: mais aussi il n'y a que des gouvernemens insensés qui soient indifférens à ce qui dans tous les rassemblemens quelconques, peut se passer de contraire au bon ordre; jamais les magistrats ne doivent leur permettre de se dérober à leur inspection\*).

Quoique je sois persuadé que les sociétés secrètes sont dangereuses, je n'hésite pas à soutenir que les francs-maçons n'ont pas eu la plus légère influence sur la révolution. On a dit que l'égalité professée dans les loges avoit pû contribuer à la

---

\*) Le roi de Prusse actuel s'est fait instruire des principes adoptés par les francs-maçons de ses états, et c'est après avoir été convaincu de l'accord de leurs principes avec la saine morale, qu'il a cru devoir leur promettre de les protéger.

destruction de l'ancien gouvernement: mais cette égalité n'est point relative à l'ordre civil. La franc-maçonnerie ne condamne pas les richesses et les dignités: mais elle ne considère les hommes de tous les rangs, que sous les rapports qui les lient comme membres d'une association fraternelle. Ce genre d'égalité bien loin d'être funeste est une des vertus les plus recommandées par la religion et par la morale. Des institutions qui affoibliraient l'orgueil, sans détruire la subordination et qui rappelleraient les riches et les magistrats à des sentimens d'égalité naturelle, sans nuire à la puissance légale de ces derniers, et au respect qu'on doit à leurs fonctions, seroient du plus grand avantage pour la moralité et pour le bonheur général; et dans ce sens Lessing a pensé que les sociétés des francs-maçons étoient utiles. Je le penserois comme lui, si elles ne faisoient pas des sentimens de bienveillance que nous devons à tous nos semblables, un privilège exclusif pour une association particulière.

Et comment des chrétiens, s'ils n'ont pas dans leurs principes la plus absurde incon séquence, si leur religion ne se borne pas à de vains discours, pourroient-ils blâmer l'égalité des francs-maçons? ils devroient savoir que la doctrine évangélique,

en ordonnant de respecter l'autorité civile, ordonne en même temps de traiter tous les hommes comme des frères.

Je ne crois pas que dans les loges, on parlât jamais de liberté. Si ce mot étoit prononcé quelquefois, c'étoit comme celui d'égalité dans un sens étranger à la politique et purement moral. L'auteur des mémoires sur le *jacobinisme*, après avoir dit que les principes d'égalité et de liberté étoient les fondemens de la doctrine des francs-maçons, et le vrai but même des premiers grades, se rappelant qu'il écrivoit en Angleterre, a eu la prudence d'ajouter que la plupart n'attâchoient à ces expressions aucune importance, et qu'elles n'étoient expliquées que dans les grades supérieurs inconnus dans les loges Angloises. Ainsi d'après cet écrivain, les francs-maçons Anglois, plus nombreux et d'une origine plus ancienne que ceux des autres pays, sont les seuls qui ne comprennent pas la doctrine de leur ordre. Il étoit nécessaire de le supposer, afin de pouvoir les rayer de la liste de proscription. Il vante leur respect pour les opinions religieuses et pour l'autorité. Quand il parle des francs-maçons en général, ce sont des impies, des rebelles successeurs des templiers et des Albigeois;

ensuite tous ceux de l'Angleterre sont innocens. Bien plus, tous les apprentifs, compagnons et maitres dans toutes les parties du monde sont innocens. Il n'y a des coupables que dans les hauts grades qui ne sont point essentiels à cette institution, et qui ne sont recherchés que par un petit nombre de personnes. Mais une révolution s'est faite en France il veut en accuser les francs-maçons. Pour sortir de cette difficulté, il oublie qu'il a réservé pour les hauts grades, la doctrine criminelle, et il affirme que sur six cents milles francs-maçons François, il y en a seulement cent milles qui n'avoient pas adopté cette doctrine. Il n'a pas eu le soin de nous expliquer, si par une exception particulière, les faux principes des hauts grades des autres pays avoient passé en France à tous les grades inférieurs, ou s'ils leur étoient inconnus. Dans le premier cas, comment les cent milles francs-maçons vertueux ne se seroient-ils pas séparés d'un ordre, dont ils auroient détesté les opinions? dans le second comment pourra-t-on persuader qu'il y avoit cinq fois plus de francs-maçons dans les hauts-grades, que dans ceux de maitres, d'apprentifs et de compagnons, quand il est de notoriété publique que les derniers étoient cent fois plus nombreux.

Le même écrivain assure que dans un grade d'élu, le récipiendaire coupe la tête d'un mannequin, pour venger la mort de Hiram. Il voit dans cette tête coupée l'emblème de celle d'un roi : mais quelle ressemblance peut donc exister entre un monarque, et Hiram chargé de payer les ouvriers du temple de Salomon, et assassiné par trois compagnons auxquels il refuse de donner le mot de maître ? si cette allégorie avoit une signification politique, elle feroit bien plus favorable que nuisible à l'autorité ; puisqu'elle recommande la vengeance du meurtre d'un supérieur égorgé par trois rebelles.

L'auteur des mémoires sur le *jacobinisme* dit que les Rosécroix rappellent dans leur cérémonie la mort du Christ, les ténèbres, et le tremblement de terre dont parle l'évangile. Il auroit pu ajouter ce que j'ai lu dans le manuscrit de Bode, qu'ils impoient les mains, et qu'ils se servent de la verge d'Aaron. Il cite ces superstitions comme des preuves de leur incrédulité. Il prétend qu'ils donnent au mot *Iuri* l'interprétation suivante ; *Le Juif de Nazareth conduit par Raphael en Judée*. J'ignore si les Rosécroix font usage de cette explication ridicule. M. Barruel y voit l'intention d'outrager le

christianisme; cependant il avoue que beaucoup de Rosecroix ne connoissoient pas cette intention et qu'ils croyoient revenir à la pureté de la doctrine chrétienne: mais s'ils le croyoient, le mépris des opinions religieuses n'étoit donc pas enseigné dans leurs loges, et n'étoit pas le but de leur association, comme il a voulu le faire entendre.

Les Rosecroix s'il en existe encore, sont les plus méprisables des francs-maçons; non pour leur impiété, ils sont extrêmement crédules; non pour leurs systèmes de gouvernemens, ils ne prennent aucun intérêt aux affaires publiques: mais parce qu'ils forment une école de dupes et de charlatans. Bode qui les détestoit affuroit que leurs supérieurs se faisoient prêter serment par les novices de n'avoir pour eux aucun secret, de leur révéler même ce qui leur seroit confié. Il ajoutoit que dans quelques unes de leurs loges, on recommandoit d'employer l'*Aqua Tophana* contre les persécuteurs de la vérité\*).

---

\*) Malgré cette assertion de Bode, je ne crois pas plus à l'*Aqua Tophana* des Rosecroix, qu'à celle des autres francs-maçons.

M. Barruel cite plusieurs personnes qui lui ont attesté, qu'elles avoient appris dans des loges de francs-maçons des secrets affreux, et la doctrine la plus criminelle. Il cite encore plusieurs écrits qui les peignent sous les couleurs les plus odieuses. Si ces témoignages étoient irrécusables, on ne pourroit accuser que quelques sociétés particulières, non les Rosecroix en général, et encore bien moins les autres francs-maçons. Il parle d'un grade nommé *Kadosh* dans lequel on juroit de venger la mort de Molay et de haïr la royauté et la religion, et s'il faut l'en croire, le duc d'Orléans avoit pris ce grade peu de tems avant la convocation des états-généraux: mais où donc est la preuve d'une telle extravagance? comment est-il vraisemblable qu'il y eut dans le dixhuitième siècle des hommes empressés de venger sur leurs contemporains, un meurtre commis au commencement du quatorzième. Un écrivain qui se jouoit aussi de la crédulité du public avoit déjà voulu le persuader en 1794 ou 1795 dans un *pamphlet* sous le titre de *tombeau de Jacques Molay*; il y représentoit la vengeance des templiers comme la véritable cause de la révolution de France.

„Mais le duc d'Orléans étoit grand-maitre des „loges Françaises.“ Oui, par une raison très simple

les francs-maçons malgré leur prétendu zèle pour l'égalité, aimoient à voir à leur tête un homme d'un rang illustre. Il avoit succédé au prince de Conti. D'ailleurs toutes les loges de France ne le reconnoissoient pas pour chef. Plusieurs étoient affiliées au grand Orient de Londres.

Un auteur Allemand Girtanner avoit cru qu'il existoit à Paris un *club* particulier chargé spécialement de répandre les principes révolutionnaires, et qu'on nommoit le *club de la propagande*; il faisoit remonter son existence jusqu'en 1786. Il n'y a point eu cependant d'autre *propagande* que le zèle de tous les partisans de la révolution, qui dans toutes les circonstances dont ils pouvoient profiter, ont fait des efforts pour augmenter le nombre de leurs profélytes. L'auteur des mémoires sur le jacobinisme renchérit sur Girtanner. Il établit la *propagande* dans le comité *du grand Orient* de Paris depuis 1776. La preuve qu'il en donne, c'est qu'en 1776, un officier d'artillerie nommé *Sinetti* visitant une loge à Lille, prédit une grande révolution qui délivreroit le monde de la superstition et de la puissance des rois. Il ajoute qu'on le traita comme un insensé. Si tous les émissaires ont eu le même succès, il est difficile d'expliquer l'influence du *grand*

*Orient.* Il prétend que le même comité pendant la révolution a fait passer des ordres sous peine de l'*Aqua Tophana*. On n'a jamais tant parlé de cette *Aqua Tophana*, et l'on n'en a jamais fait si peu d'usage; dans le grand nombre de crimes que les factions ont occasionné, on n'a pas eu la certitude d'un seul empoisonnement. Mais où sont les témoignages qui constatent l'existence de ces prétendus ordres? il a vu, dit-il un franc-maçon qui di-  
 doit en avoir reçus, et ce franc-maçon avoit dans les mains un mémoire qui contenoit les noms d'autres personnes qui en avoient eu de semblables — il y a donc un seul témoin pour un fait d'une telle importance, et ce témoin peut avoir été dupe d'une imposture?

M. Robison parle d'une lettre écrite par la loge du *grand Orient* en 1789, pour recommander à tous les frères de soutenir la révolution. Je ne connois point cette circonstance; mais en supposant qu'il n'ait pas été trompé, je dis qu'il n'y a pas le moindre rapport entre adopter une révolution et la faire soi même. Il n'y a point de preuve que les autres loges aient pensé comme le *grand Orient*, et aucun crime d'avoir espéré en 1789, que la révolution feroit le bonheur de la France.

Dans les *mémoires sur le jacobinisme*, on s'efforce de démontrer que le fameux livre de St. Martin, *des erreurs et de la vérité*, a pour but de renverser tous les gouvernemens; parce que, dit-on, cet ouvrage les représente comme le résultat des caprices des hommes, et non d'une association volontaire; parce qu'on y soutient que dans l'âge d'or, il n'y avoit d'autre autorité que celle du savoir, et de la vertu, et que tout homme en se perfectionnant, seroit un véritable roi: mais il est évident que ces réflexions ont un sens myffique, que l'auteur n'a pas eu d'autre dessein que de montrer la supériorité naturelle des hommes vertueux et éclairés sur ceux qui ne le sont pas, et de faire sentir combien l'empire qu'on peut acquérir sur soi même est plus digne de notre ambition, que l'empire le plus absolu sur les autres. Dailleurs ce qu'on dit de l'âge d'or ne fauroit s'appliquer à notre âge de fer. M. Barruel avoue que St. Martin recommande la soumission à l'autorité publique, telle qu'elle est établie pour éviter *les autorités privées*; en effet voila le véritable motif de l'obéissance qu'on doit aux magistrats. C'est pour garantir les individus de l'abus de leurs forces mutuelles, qu'un gouvernement est indispensable.

M. *Robison* croit avoir remarqué dans le même livre, le dessein de détruire tous les cultes, la crainte des peines futures et l'espoir des récompenses; cependant il reconnoit qu'on y prouve une providence divine, qu'on recommande l'amour, et le respect que lui doivent tous les hommes. Il se plaint de ce qu'il renferme des déclamations contre les opinions superstitieuses, l'injustice et les vices des grands. Si cela étoit un crime, Maffillon, Fléchier et Bossuet seroient coupables, et M. *Robison* le seroit lui-même.

Au surplus dans le style énigmatique des ouvrages de St. Martin, on ne peut point trouver de sens qui dissipe toutes les obscurités, et par cela même on peut interpréter à la fantaisie. Bode qui voyoit partout des jésuites, comme M. Barruel voit partout des *jacobins*, a fait imprimer une explication du livre des erreurs et de la vérité: toutes les allégories s'appliquent suivant lui à la doctrine de l'église romaine, et il tâche de prouver que St. Martin a voulu servir les intérêts des jésuites et du Pape.

La secte des francs-maçons martinistes avoit son centre dans la loge de la bienfaisance de

---

Lyon. Cette loge méritoit le nom qu'elle avoit choisi, par les secours abondans qu'elle donnoit aux pauvres. M. Robison a dit que les membres et leurs correspondans étoient des impies et des rebelles. J'ai connu beaucoup de martinistes soit de Lyon, soit de différentes villes des provinces méridionales. Bien loin de paroître attachés aux opinions des philosophes modernes, ils faisoient profession de mépriser leurs principes. Leur imagination exaltée par l'obscurité des écrits de leur patriarche les dispoit à tous les genres de crédulité. Quoique plusieurs fussent distingués par des talens et des connoissances, ils avoient l'esprit sans cesse occupé de revenans et de prodiges. Ils ne se bornoient point à suivre les préceptes de la religion dominante: mais ils se livroient aux pratiques de dévotion en usage dans la classe la moins instruite. En général leurs mœurs étoient très régulières. On remarquoit un grand changement dans la conduite de ceux qui avant d'adopter les opinions des martinistes, avoient vécu dans la dissipation et la recherche des plaisirs. M. Barruel soutient que les francs-maçons de cette secte sont *idéalistes*, c'est à dire qu'ils n'admettent pas l'existence des corps. Cet absurde système ne fut jamais approuvé que par

de pieux enthousiastes : mais il le leur attribue pour pouvoir les accuser de croire qu'on ne se rend jamais criminel par les sens, et d'approuver la prostitution. Je n'hésite pas de déclarer solennellement que cette assertion est une calomnie, dont la fausseté m'est démontrée par les preuves les plus certaines. Il nomme parmi les martinistes révolutionnaires, *Milanès de Lyon* membre de la première assemblée, et *Prunelle de lierre* de Grenoble membre de la convention. Le premier dont les intentions étoient pures, avoit en 1789 des opinions peut être exagérées sous quelques rapports, quoique très différentes de celles des insensés qui vouloient rompre tous les liens de l'ordre civil. Il n'étoit ni conspirateur, ni ambitieux, ni capable de nuire à ceux qui ne partageoient pas ses sentimens. Il ne vouloit attaquer ni les propriétés, ni la sûreté publique et individuelle; et la preuve la plus évidente de la bonté de son coeur, et de son amour pour la justice, la preuve que le martinisme n'instruifit point à bouleverser les états, c'est qu'il périt avec tant d'autres victimes, dans la noble et glorieuse résistance des braves Lyonnais contre la plus affreuse tyrannie.

*Prunelle de lierre* étoit généralement estimé dans la ville avant la révolution. Il étoit religieux

et de moeurs auferes. Il a plusieurs fois voté dans la convention contre les principes de la justice. Dieu seul peut favoir s'il a été égaré par de faux systémes, ou s'il a volontairement contribué à des crimes : mais ce n'est ni la franc-maçonnerie, ni la doctrine de St. Martin, qui ont créé les erreurs et les fautes. Le nombre des francs-maçons martinistes qui se sont opposés aux progrès de l'anarchie, surpasse de beaucoup le nombre de ceux qui les ont favorisés. En 1789 le vénérable d'une loge martiniste de Dauphiné, apprenant que des brigands s'étoient réunis à des cultivateurs trompés par de faux ordres du roi, pour piller et pour incendier les maisons des nobles dans les campagnes, fit dans l'emploi civil dont il étoit revêtu, tous les efforts possibles pour mettre un terme à ces ravages. Il tâchoit de communiquer aux autres son zèle pour le maintien du droit de propriété. Il ne se borna point à contribuer aux ordres sévères qui furent donnés contre les incendiaires et les voleurs ; il conduisit lui même la force armée, combattit avec elle, et montra toujours autant d'intrépidité dans ses actions que de pureté dans ses principes.

J'ai été le témoin de l'anxiété, qu'éprouvoit un autre martiniste appelé par l'estime générale à

l'une des magistratures établies par la constitution de 1791. Il savoit que cette constitution étoit vicieuse, et ne vouloit pas promettre de contribuer à la maintenir. Il savoit en même temps qu'il étoit de la plus grande importance de ne pas laisser tomber l'autorité dans les mains des hommes avides et cruels. Cependant le respect religieux qu'il avoit pour le ferment, ne lui permit point d'interpréter celui qu'on lui demandoit et il le refusa. J'ai connu des martinistes amis d'une sage liberté, qui desiroient de voir substituer des loix fixes au pouvoir arbitraire: mais qui vouloient des améliorations successives sans troubles et sans violence. J'en ai connu qui recommandoient l'obéissance passive, faisoient des vœux pour que le roi put acquérir une autorité absolue, et s'efforçoient de défendre les privilèges attachés à des emplois vénaux ou au titre de noble. Je ne nomme ni les derniers ni les précédens, pour ne pas rallumer des haines trop mal éteintes.

Quel triomphe pour M. Barruel, s'il avoit pu deviner qu'Amar ce membre du comité de salut public de la convention, auquel on confioit le soin de prononcer les discours de mort contre ses collègues destinés au supplice, étoit franc-maçon très

---

zélé, et l'un des martinistes les plus enthousiastes. Je dois cependant avertir ceux qui voudroient trouver dans cette circonstance, un argument contre la franc-maçonnerie, qu'Amar est resté spectateur des événemens jusqu'au triomphe de l'anarchie, et qu'il n'a point eu jusqu'à cette époque d'autre système politique que celui des prérogatives de sa charge de trésorier de France. Il suivoit avec beaucoup d'affiduité les pratiques de l'église romaine. Si sa dévotion n'étoit qu'une hyprocrisie, elle avoit dumoins un but très étranger aux affaires publiques; il se faisoit gloire de sa piété devant ceux même qui en avoient le moins.

Quand on est en état de comparer deux idées, on ne peut voir sans indignation accuser de matérialisme le fanatique Swedenborg. Parcequ'il suppose aux esprits des formes corporelles à l'imitation de tant d'anciens philosophes et théologiens, parce que dans son langage figuré dieu est appelé soleil spirituel, dont l'amour est la chaleur, dont la lumière est la sagesse, l'auteur des mémoires sur le jacobinisme en conclut qu'il croyoit l'ame matérielle, et ne connoissoit d'autre principe que le feu. Par une singulière contradiction il avoue que cet athée prétendu plaçoit les ames des justes parmi les

anges, qu'il avoit eu des visions à Londres en 1745, qu'il évoquoit les morts, et que ses idées chimériques étoient les suites d'une maladie.

M. Barruel assure que dans un congrès de francs-maçons tenu à Wilhelmsbad en 1782, où vinrent des députés de toutes les parties de l'Europe, il se fit une grande conjuration pour renverser tous les états. Je pourrais opposer à cette assertion le témoignage de toutes les personnes présentes à ce congrès. Je pourrais en citer plusieurs dont le zèle pour le maintien des gouvernemens de leur pays a toujours été reconnu: mais ce feroit donner trop d'avantages aux accusateurs, que de s'imposer la loi de présenter des preuves contre des suppositions dénuées de vraisemblance. M. Barruel ne fonde sa conjecture que sur un propos répété par M. de Giliers, d'après le malheureux et respectable Virieu, membre de l'assemblée nationale. Cet honnête homme en revenant du congrès, a dû dire qu'il existoit une conspiration à laquelle la religion et l'autorité résisteroient difficilement. On assure qu'il fut depuis ce temps ennemi des mystères maçonniques. Je ne révoque point en doute la confiance que l'on doit à M. de Giliers: mais avec les intentions les plus pures, on peut facilement se

---

tromper sur le sens d'une phrase entendue dans une conversation. Virieu peut avoir parlé des opinions de quelques membres du congrès comme dangereuses, sans croire qu'il avoit pris part aux délibérations d'une assemblée de conjurés. Il n'a jamais cessé d'aimer les martinistes. S'il eut connu des projets allarmans pour la sûreté des états, s'il eut été persuadé que la nombreuse société des franc-maçons profiteroit de toutes les circonstances pour corrompre la multitude, et troubler l'ordre public, auroit-il vu sans crainte les symptômes d'un grand changement? auroit-il consacré ses efforts à la liberté, s'il avoit sù que sous ce nom sacré, on introduiroit la plus affreuse licence? Non, cet homme religieux qui s'occupoit sans cesse du bonheur de son pays, cet homme généreux qui ne put supporter le triomphe des méchans, et mourut en combattant à Lyon pour la justice, dont M. de Giliers déplore ainsi que moi la perte, et dont nous bénissons tous les deux la mémoire, n'auroit pas un des premiers sollicité l'établissement d'une constitution libre. Il n'auroit pas soutenu que la France n'avoit pas une vraie constitution, mais seulement une administration arbitraire, versatile, sans aucun principe déterminé, s'il eut pu ne pas ignorer que des factieux ou des fanatiques étoient prêts à s'emparer

des succès obtenus par les amis du peuple, pour couvrir la France de sang et de ruines.

Le congrès de Wilhelmsbad n'avoit eu d'autre objet que de comparer les divers systèmes sur l'origine des sociétés de francs-maçons, sur les différentes doctrines qu'on professoit dans les loges, pour leur trouver s'il étoit possible un but de quelque utilité, pour leur donner un régime uniforme, les mêmes cérémonies et les mêmes opinions. Cette entreprise qu'on a depuis renouvelée plusieurs fois, ne répondit pas à l'espérance de ceux qui l'avoit provoquée. La plupart des francs-maçons raisonnables attachant peu d'importance aux travaux de leur ordre, les enthousiastes furent ceux qui se présentèrent en plus grand nombre. Les Swedenborgiens, les martinistes, les Rosecroix eurent la principale influence, ils disputèrent, ne s'entendirent pas, et se séparèrent mécontents les uns des autres.

L'auteur des mémoires sur le jacobinisme n'hésite pas de multiplier les suppositions nécessaires à ses vues. Suivant lui, les principaux francs-maçons de France ont tenu secret le plan de la révolution jusqu'au moment favorable; ensuite ils ont armé les brigands, se sont transformés

---

en clubs, en municipalités, ont ordonné les vols, les incendies, les assassinats. Cependant si cet écrivain et les autres accusateurs des francs-maçons eussent pris des renseignemens plus exacts sur ceux de France, ils auroient vu que la plupart des loges étoient formées par des magistrats, des officiers militaires, des personnes jouissant d'une certaine aisance, et qu'il y a beaucoup plus de francs-maçons parmi les émigrés que parmi les partisans de la révolution.

On a cité comme francs-maçons révolutionnaires, Bailli qui ne vouloit rien changer dans les formes du gouvernement, et Barnave qui n'a jamais été membre d'aucune loge. M. Robison a été tellement induit en erreur qu'il représente Despréménil comme un martyr de l'égalité, tandis que ce magistrat éloquent et courageux, dont je n'accuse point les intentions, a toujours soutenu les intérêts des parlemens et de la noblesse. Il place au nombre des martinistes M. Mauri maintenant cardinal, quoique ce dernier se soit constamment opposé aux maximes de l'anarchie ainsi qu'à l'établissement d'une constitution libre, et qu'il ait défendu avec beaucoup de fermeté et de talens, une doctrine trop favorable à la superstition et au pouvoir arbitraire.

Enfin M. Robifon me nomme moi même. Si ce que je dis sur les francs-maçons parvient jamais jusqu'à lui, il sera surpris du ton prophane de mes discours, que je ne me permettrois point si j'étois du nombre des adeptes. Je déclare solennellement que je n'ai jamais été ni franc-maçon, ni martiniste. C'est assez pour moi d'obéir aux loix, et de reconnoître les supérieurs qu'elles me donnent. Je n'ai nullement l'intention d'augmenter le nombre de ceux à la volonté desquels je dois conformer la mienne. J'aime à jouir de toute l'indépendance que l'ordre public peut garantir aux individus, et je ne l'exposerai pas aux fantaisies d'un grand maître, d'un *frère surveillant*, ou d'un *frère terrible*. Je déteste les sermens qui ne sont pas indispensables, et tout ce qui restreint sans nécessité la liberté de parler comme je pense.

Que mes lecteurs excusent cette déclaration. Dans trois éditions différentes, M. Robifon m'a nommé parmi les membres d'une loge martiniste. Que les uns regardent cette qualité comme un honneur, les autres comme un sujet de blâme, elle ne m'appartient point et j'ai dû le dire\*).

---

\*) M. Robifon s'est trompé sur beaucoup de circon-

M. Barruel reproche aux francs-maçons de Paris d'avoir écrit aux loges des provinces, pour les engager à soutenir la constitution, et les autorités qu'elle avoit reconnues. C'est ainsi que l'esprit de parti peut convertir en crimes, les actions les plus honorables. Il est vrai que la constitution de 1791 avoit donné à la puissance exécutrice de si foibles appuis, et créé pour les factieux tant de moyens de susciter des troubles,

---

stances. Il a très bien distingué la différence qui existe entre les pairs des Isles Britanniques et l'ancienne noblesse Française. Il a reconnu les funestes effets de la corruption des mœurs, dont les premières classes donnoient l'exemple au peuple, les abus introduits dans la religion dominante, les prodigalités de la cour, l'oppression des pauvres, et le pouvoir arbitraire des différens officiers publics: mais il a fait Mirabeau, le chef du parti démocratique. Il a placé M. Necker dans ce parti. Il a cru que Lally Tollendal étoit un avocat, parcequ'il a défendu avec éloquence devant plusieurs tribunaux, la mémoire de son père. Il a dit que la première proposition de réunir les ordres, avoit été faite par un franc-maçon, tandis que les auteurs de cette proposition ont été les états de Dauphiné, et ensuite par leur ordre, les députés de cette province.

qu'il étoit très facile de la renverser : mais ceux qui voyoient en frémissant le torrent de l'anarchie se déborder de plus en plus, et se liguoiént pour arrêter ses ravages, peuvent-ils être raisonnablement accusés d'avoir voulu détruire l'autorité chargée de faire observer les loix, tandis qu'ils s'efforçoient de la défendre, d'avoir voulu favoriser les désordres, tandis qu'ils s'efforçoient de les prévenir, d'avoir voulu une égalité de pouvoir et de fortunes, tandis qu'ils protégeoient une royauté héréditaire ?

Rien ne feroit plus absurde que d'attribuer les excès de la révolution à la franc-maçonnerie, parcequ'on a vu des francs-maçons parmi les plus ardents révolutionnaires ; il a paru sur la scène, dans cette sanglante tragédie, des hommes de toutes les professions. Il n'est pas question de savoir s'il y a des francs-maçons insensés ou criminels, mais si l'on enseigne dans leurs loges, une doctrine propre à les égärer ou les corrompre, s'il est vrai qu'elles soient des réunions de conspirateurs. Comment supposer qu'on y professe des principes d'anarchie, quand parmi ceux qui les fréquentent, on compte encore aujourd'hui des rois, des princes, des prêtres, des

magistrats, des hommes religieux ou dévoués au gouvernement de leur patrie. Les sociétés de francs-maçons et les écrits des philosophes sont répandus dans toute l'Europe, et cependant à l'exception de la France et des pays où les soldats ont pénétré, aucun état n'a subi de changement politique. Quand même il n'existeroit plus un seul franc-maçon dans le monde, si ceux qui gouvernent ruinent leurs finances, mécontentent leurs armées, laissent introduire le désordre dans toutes les parties de l'administration, et rassemblent alors un grand nombre de députés du peuple pour leur demander des secours, les révolutions seront inévitables.

---

*Des illuminés d'Allemagne.*

---

On a donné par dérision la qualité *d'illuminés* à tous les charlatans mystiques de ce siècle, à tous ceux qui s'occupent d'alchimie, de magie et de cabale, de revenans, de relations avec des esprits intermédiaires, tels que les St. Germain, les Cagliostro, les Swedenborg, les Rosacroix et les martinistes: mais il a existé une autre espèce d'illuminés en Allemagne; il s'étoit formé une association dont les membres s'étoient eux mêmes donnés ce titre. Elle étoit inconnue au reste de l'Europe. On l'a rendue célèbre depuis sa dispersion par une prétendue découverte d'une grande importance. On a dit qu'elle s'étoit proposé de détruire tous les gouvernemens établis, que les jacobins étoient ses agens et ses disciples, et la révolution de France son ouvrage, qu'elle n'est dissoute qu'en apparence,

que les émissaires sont répandus dans tous les pays, et détruisent de toutes parts en secret les bases de l'ordre social,

Les illuminés sont dénoncés à tous les souverains. Ils ont fixé l'attention générale et leur nom seul est un objet de terreur. On a fait beaucoup sans doute, pour rendre odieux un homme qui croit à la liberté et à la justice, quand on a dit : *il est jacobin*, et c'est une ressource dont les partisans du despotisme et de la superstition savent faire un fréquent usage. Maintenant ils en ont une plus efficace encore; ils disent c'est un *illuminé*, à ce mot les personnes crédules sont saisies d'effroi. Il rappelle aussitôt à leur imagination une puissance secrète qui frappe dans les ténèbres, pour qui les massacres, les pillages et la défolation ne sont que des jeux, et dont il est impossible de se garantir. En effet quel terrible pouvoir, que celui d'une société qui du fond de l'Allemagne a fait tomber une grande monarchie, et ébranlé toute l'Europe. Une influence si active n'est pas en elle même très vraisemblable; cependant on l'a cru possible, et l'on est même parvenu à la faire redouter par beaucoup de personnes en Angleterre, quand on n'en parloit plus en Allemagne depuis treize ans.

Examinons impartialement l'origine et le véritable esprit de l'association des illuminés. Il est facile de les connoître, puisque le gouvernement de Bavière a fait publier toutes les pièces qu'on a trouvées chez les principaux membres de cet ordre, et que cette publication a fait naître un grand nombre d'écrits les uns pour les accuser, les autres pour les défendre. J'espère que mes lecteurs en désapprouvant l'institution de cette société secrète, distingueront ceux des illuminés dont les intentions étoient pures, et les opinions respectables, et ceux dont on peut condamner la doctrine et les projets, et qu'ils reconnaîtront que ces derniers, même quelques torts qu'on leur suppose, n'ont pris aucune part directement ou indirectement à la révolution de France.

Ce fut en 1767 que M. Weishaupt professeur de droit dans l'université d'Ingolstadt en Bavière, pour remédier aux maux que la superstition et l'ignorance font éprouver aux hommes, prit la résolution de contribuer à l'encouragement des talens et de la vertu, d'environner la puissance souveraine des personnes les plus capables de la diriger par leurs conseils, et de faire confier aux mains les plus pures l'exercice de l'autorité : mais au lieu de suivre

---

l'exécution de ce noble projet autant qu'il seroit en son pouvoir, par un emploi public et sincère de ses talens, craignant que les préjugés et les intérêts particuliers ne lui opposassent trop d'obstacles, il forma le plan d'une société secrète dont les efforts pourroient échapper à la surveillance des ennemis de la vérité, qui auroit ses loix, ses chefs, ses récompenses, ses chatimens et dont les membres seroient soumis à une obéissance aveugle.

M. Weishaupt imita la discipline des jésuites, qui par une multitude de liens réunis dans les mains d'un seul homme, étoient les instrumens passifs de ses volontés. Il communiqua ses projets à quelques confidens dont il fit les premiers apôtres sous le nom *d'aréopagites*. Il convint avec eux qu'il seroit le chef connu seulement des premiers disciples, mais invisible pour la plupart des membres de la société. On convint aussi que pour exciter la curiosité et multiplier les candidats, on parleroit de l'institution comme étant tellement ancienne qu'on avoit perdu le souvenir de son origine.

La société fut peu nombreuse pendant plusieurs années, et les premiers aréopagites n'étoient

que des étudiants de l'université, ou d'autres personnes qui possédoient peu de crédit, lorsque M. Weishaupt fit la connoissance d'un Hanovrien nommé le baron de Knigge, fameux intrigant, depuis longtems exercé au charlatanisme dans les loges de francs-maçons. Ce nouveau millionnaire fut d'un zèle infatigable. Par ses conseils de nouveaux grades furent ajoutés aux anciens, et l'on résolut de tirer avantage de la *franc-maçonnerie*, quoiqu'on la méprisât profondément. On décida qu'on joindroit aux grades des illuminés, ceux d'apprentif, de compagnon, de maître et de chevalier écossais, qu'on se vanteroit de posséder exclusivement les véritables secrets des francs-maçons, et qu'on affirmeroit que *l'illumination* étoit la vraie *franc-maçonnerie* primitive. Le baron de Knigge parcourut ensuite différentes villes de l'Allemagne pour chercher des prosélytes. Il étoit muni de tous les pouvoirs; il distribuoit à son gré les différens grades; il se vantoit d'avoir à lui seul illuminé plus de cinq cent personnes en Franconie, en Souabe, en Westphalie, dans le palatinat et les cercles du Rhin. Il se rendit au congrès des francs-maçons à Wilhelmsbad en 1782. Il profita des intervalles des séances pour faire des enrôlemens. Dans le nombre des initiés se trou-

verent bientôt des magistrats, des ecclésiastiques, des savans, des ministres d'état, des princes mêmes.

Comme les missionnaires parloient sans cesse de la grande puissance de leur ordre, on juge bien que beaucoup de candidats durent être attirés par l'espoir d'obtenir des emplois, et de s'affurer des protecteurs. Ainsi des hommes d'un caractère vil, avide et ambitieux s'empresèrent de devenir membres de cette association. Cependant on s'en feroit une très fautive idée, si l'on croyoit qu'ils formassent le plus grand nombre. Des personnes très éclairées et du caractère le plus respectable, ne réfléchirent point à l'offre qui leur fut faite d'entrer dans une société qui vouloit corriger lentement les abus de l'administration, rétablir les bonnes moeurs et placer tous les emplois publics dans les mains des hommes les plus dignes de les exercer.

Le baron de Knigge, ayant initié dans tous les mystères des hommes d'un plus grand crédit que les aréopagites, ceux-ci se virent privés de leur ancienne influence dans la direction des affaires de l'ordre. Ils se plaignirent amèrement,

leurs reproches furent inutiles; bientôt l'aréopage fut sans fonctions et l'on cessa d'y nommer de nouveaux membres.

Lorsqu'un illuminé rencontroit dans le monde, un homme qui lui paroïssoit pouvoir être utile à l'ordre, il instruisoit ses supérieurs des qualités qui le distinguoient; et quand il étoit autorisé à l'admettre au noviciat, il tâchoit de gagner sa confiance, lui vantoit le bonheur d'appartenir à une société qui procuroit au genre humain, et pouvoit lui procurer à lui même les plus grands avantages. Après lui avoir inspiré le désir d'en devenir membre, il lui faisoit jurer de ne jamais rien révéler aux profanes, et d'obéir à tous les commandemens qui lui seroient transmis. Les novices payoient une petite somme pour leur réception; ils n'étoient point rassemblés, et ils restoient sous l'inspection de l'illuminé qui les avoit reçus et qui rendoit compte de leurs opinions et de leur conduite.

M. Weishaupt recommandoit aux illuminés qui le connoissoient, et faisoit recommander à ceux auxquels il restoit inconnu, de faire entrer dans l'ordre les personnes qui avoient le plus de moyens d'influence par leurs emplois ou par leurs

richesses; faut à les laisser dans les grades inférieurs, lorsqu'on ne leur trouveroit pas les dispositions convenables. On devoit surtout rechercher ceux qui avoient éprouvé des injustices. On devoit employer divers artifices pour se procurer des candidats, et réveiller dans l'ame des novices le desir de contribuer au bonheur général, et de gouverner ceux qui gouvernent.

On nommoit insinuateurs, les illuminés qui se chargeoient de recevoir des novices. Des rapports de réceptions qu'on a trouvés dans les papiers laissés par ordre de de l'electeur Bavière, prouvent que des insinuateurs ont abusé de la foiblesse ou de l'ambition des candidats, jusqu'à leur faire reconnoître que l'ordre avoit le droit de vie et de mort pour l'intérêt du genre humain.

Après quelque temps d'épreuve, un novice parvenoit au grade de *minerval*. On réunissoit ensemble un certain nombre de *minervaux* sous la présidence d'un illuminé. On les occupoit à des exercices littéraires. On leur faisoit traiter des questions de morale et de politique. Si leurs opinions n'étoient pas conformes à celles qu'on desiroit, ils ne passoient pas à d'autres grades.

Un *minerval* devenoit ensuite illuminé mineur. Il avoit alors sous sa direction une loge de *minervaux*. Il devoit préférer ceux qui paroissent les plus sensibles aux cris de l'infortune, en qui l'on remarquoit de la constance et du courage; il devoit leur faire connoître les maux qui accablent les hommes, ce que les hommes font et ce qu'ils pourroient être, leur inspirer le respect pour les supérieurs de l'ordre, les convaincre de la nécessité d'obéir, et les diriger par leurs passions dominantes.

On exerçoit principalement ceux de la première classe, à réfuter la doctrine qui fait confier le bonheur dans les plaisirs sensuels, et ceux de la seconde à réfuter celle qui nous autorise à faire du plaisir en général le but de nos actions. On condamnoit le système d'Epicure; on recommandoit celui des stoïciens.

Pour devenir illuminé majeur, il falloit donner à ses supérieurs un compte détaillé de sa conduite précédente, une déclaration de ses qualités et de ses défauts; et l'on recevoit de leur part le jugement qu'ils en portoient eux mêmes, d'après les observations qu'ils avoient faites ou qu'ils

s'étoient procurées. L'illuminé majeur devoit indiquer les emplois qui pouvoient être à sa disposition, afin qu'on déterminât pour l'avantage de l'ordre, ceux qu'il devoit nommer ou faire nommer par son influence. Le but qu'on proposoit aux illuminés majeurs étoit de répandre la vérité, et de faire triompher la vertu, de protéger et de récompenser les talens, de diriger l'éducation de la jeunesse, d'ôter le pouvoir au vice, de le donner aux hommes probes, de lier insensiblement les mains des méchans, de les gouverner sans paroître les dominer, *d'environner les puissances de la terre d'une légion de personnes infatigables, dirigeant tous leurs efforts suivant le plan de l'ordre, vers le bonheur de l'espèce humaine, d'établir un empire universel, sans détruire les liens civils; de sorte que les divers gouvernemens pussent exercer tout autre pouvoir, que celui d'empêcher l'ordre de rendre la vertu triomphante.* On leur enseignoit qu'on ne devoit pas exciter des révolutions, opposer la force à la force et substituer une tyrannie à une autre tyrannie, qu'une réforme violente étoit funeste et que la sagesse n'avoit pas besoin de violence.

Jusqu'ici la plupart des maximes sont estimables, nous en citerons bientôt qui ne le sont pas.

On recommandoit aux illuminés qui prenoient le grade maçonnique de chevaliers écossais, de contribuer au triomphe de l'ancienne maçonnerie, de résister à la superstition et au despotisme, de remplir tous leurs devoirs civils et domestiques, de se livrer à la recherche de la vraie religion, et de la vraie doctrine des francs-maçons conservée par les sages, au nombre desquels on plaçoit le Christ. On pouvoit ensuite parvenir au grade d'*epopt*. On disoit aux *epopts* ce qu'a soutenu J. J. Rousseau, que la distinction des propriétés a été la source des plus grands malheurs, qu'elle a multiplié les besoins des hommes, et les a rendus foibles et dépendans. On disoit que les sauvages sont les hommes les plus éclairés et les plus libres. La société civile, l'autorité de tous les gouvernemens, l'attachement à la patrie étoient considérés comme un funeste résultat de nos besoins factices, et de notre amour des richesses. On représentoit la vie des anciens patriarches, comme devant être l'objet de tous nos regrets, le retour futur de ce genre de vie, le but de tous nos efforts. On joignoit à cette extravagante doctrine, une espérance qui ne l'étoit pas moins. On se flattoit de pouvoir sans violence, détruire toutes les barrières qui séparent les

---

hommes et faire disparaître les princes et les nations.

Les moyens par lesquels on vouloit ramener l'âge d'or, étoient sans doute les mieux choisis, si l'âge d'or étoit possible. On vouloit apprendre aux hommes à vaincre leurs passions, les rendre bien-faisans, patiens, indulgens, les affranchir de tous les besoins que ne donne pas la nature, les instruire non dans les sciences inutiles, mais dans celle de leurs devoirs. L'instruction et la sûreté générale, disoit-on, les rendroient capables de vivre *sans princes et sans magistrats*. On comparoit le pouvoir des gouvernemens à celui d'un père qui finit avec l'âge de raison de ses enfans. Il falloit se rendre terrible aux méchans, dès qu'on seroit nombreux, mais on *devoit éviter toute commotion violente, et ne rien précipiter*. *Peut-être faudroit-il des milliers d'années pour arriver à son but*. On auroit fait assez si l'on préparoit le bonheur de la postérité, en perfectionnant les hommes de plus en plus par une morale pure, telle que le Christ l'avoit enseignée.

Les fondateurs des illuminés s'étoient fait un jeu dans le grade *d'épopt* des opinions religieuses

Ils avoient imité des cérémonies sacerdotales. Ils avoient feint de croire que leur système n'étoit que le christianisme épuré.

On dit qu'il y avoit encore deux grades supérieurs, ceux de mages et d'hommes rois, dont on n'a pu découvrir les systèmes. M. Barruel conjecture que dans ces grades l'athéisme étoit enseigné; mais une pareille accusation ne devoit jamais être proférée sans les preuves les plus évidentes. M. Weishaupt a fait une instruction particulière sur les moyens de diriger ceux des illuminés qui sont enclins aux rêveries théosophiques; ce qui ne peut s'entendre que des Rosecroix et des partisans de Swedenborg. M. Barruel pour y trouver des preuves d'athéisme a traduit *theosophische Schwärmereyen* par les mots *la fantaisie de croire en dieu*. Ou M. Barruel ne fait pas l'Allemand, ou bien il n'a pas traduit de bonne foi.

La discipline de l'ordre étoit réglée de forte que chaque illuminé se trouvoit soumis à la surveillance d'un espion qu'il ne connoissoit pas, et qui rendoit compte de ses actions et de ses discours, à des supérieurs également inconnus au plus grand nombre. Il y avoit des illuminés dirigeans,

des illuminés provinciaux et des illuminés régens. Il y avoit aussi des chapitres de chevaliers écossais, des synodes provinciaux et nationaux. On devoit dire à un illuminé dirigeant, au moment de la réception, que la franc-maçonnerie avoit été corrompue par des enthousiastes, des inspirés, des alchimistes, quoiqu'elle eut pour but primitif, de rétablir la saine morale, et que sans quelques hommes purs, la raison auroit été bannie de la terre par les administrateurs des états, les prêtres et les francs-maçons; que la société des illuminés ramèneroit le regne de la raison et de la vertu, qu'elle enlevait à des intérêts particuliers de religion et d'état, les hommes du plus grand talent, pour les consacrer au service de l'humanité en général, et *minoit ainsi les bases de l'ordre civil*, quoiqu'elle ne fit point d'efforts pour le détruire; qu'elle faisoit apercevoir les vices des différentes constitutions, en travaillant aux moyens de les rendre toutes inutiles, ce qui devoit arriver un jour, mais peut-être seulement dans plusieurs milliers d'années.

Ceux qui devenoient régens se présentoient comme des esclaves qui gémissaient dans les liens des institutions politiques et de la superstition. On les déclaroit affranchis; on les invitoit à gou-

verner les hommes pour les rendre vertueux, et l'on annonçoit l'heureux avenir où chaque père de famille feroit souverain dans sa cabane.

On invitoit les illuminés des classes supérieures à cultiver toutes les sciences, à s'exercer dans l'art d'expliquer les chiffres, et dans celui d'enlever les empreintes des cachets, à se procurer autant qu'il seroit possible la connoissance de tous les secrets, afin que l'ordre eut plus de moyens de puissance.

Toutes les correspondances étoient d'un style figuré, chaque ville où la société formoit des établissemens avoit un nom particulier, et chaque illuminé en recevoit un, dès qu'il étoit admis au grade de novice.

Les illuminés avoient acquis une grande influence en Bavière. Ils dispoient à leur gré de la plupart des emplois. Le crédit dont ils jouissoient excita la jalousie, on s'efforça de découvrir les ressorts d'une ligue dont l'existence étoit prouvée par des faits incontestables. En 1781 l'électeur effrayé se hâta d'interdire toutes les sociétés secrètes. Quelque temps après, quatre des illuminés

---

mécontents de leurs chefs, et qu'on n'avoit pas admis dans les hauts grades, donnerent leurs déclarations. Suivant eux „les membres de la société haïffoient les princes et les prêtres, ils faïfoient l'apologie du suicide. Un de leurs supérieurs avoit dit, que s'ils avoient six cents profélytes en Bavière, rien ne pourroit leur résister. Ils avoient l'intention de s'emparer de tous les emplois. Ils auroient réduit les princes à n'être que leurs esclaves. Ils rejettoient toute idée religieuse et menaçoient de se venger de ceux qui voudroient les trahir. On exigeoit une soumission aveugle aux ordres des supérieurs. Le marquis de Constanza avoit dit, qu'il ne faudroit en Allemagne que deux princes illuminés et entourés d'illuminés. On ne donnoit point les hauts grades à ceux qui n'approuvoient pas le projet de délivrer le peuple des princes, des prêtres et des nobles, d'établir l'égalité des conditions, et de rendre les hommes libres et heureux.“

Ces témoignages avoient sans doute un fond de vérité: mais les témoins attribuoient trop indistinctement à l'ordre entier les rêveries des chefs. Tous les illuminés ne haïffoient pas les princes, les nobles et les prêtres; car on ne peut pas sup-

poser que les princes, les nobles et les prêtres membres de l'association se haïssent eux mêmes; et ceux qui vouloient gouverner les princes ne songeoient pas sérieusement à faire supprimer leur autorité. Quant à la chimère de l'égalité absolue de tous les hommes en rang et en fortune, sans magistrats et sans loix, les chefs ne prétendoient y parvenir que par la perfection de l'espèce humaine, par la destruction de tous les vices et différoient à des milliers d'années l'accomplissement de leur absurde espérance.

M. Weishaupt fut privé de la place de professeur en droit. On faisoit les papiers de plusieurs illuminés; on y trouva la doctrine des différents grades telle que nous l'avons présentée; on y trouva contre quelques illuminés des preuves d'intrigues, de supercherie, d'imposture, d'actions et d'opinions qui démentoient leur prétendu zèle pour la vertu\*).

---

\*) On trouva chez un nommé Massenhausen une recette d'*Aqua Tophana*, des recettes pour produire l'avortement, pour enlever les empreintes des cachets.

On ne peut qu'approuver les efforts de l'électeur de Bavière pour supprimer cette société. Comme législateur, il devoit l'interdire pour l'avenir sous des peines sévères: mais ce seroit oublier tous les principes de la sûreté personnelle, que de ne pas blâmer les persécutions qu'on se permit contre plusieurs personnes. On n'avoit pas le droit de punir les illuminés pour leurs opinions. Il étoit facile de réfuter leurs faux systèmes, et les vexations qu'on leur faisoit subir n'étoient nullement propres à les éclairer sur leurs erreurs. On ne devoit pas non plus les punir pour avoir formé une association secrète; dans un état bien réglé, on ne condamne point une action comme criminelle sans une loi antérieure. S'il en étoit autrement, aucun citoyen ne seroit en sûreté; des actions indifférentes ou dont il ne connoitroit pas les inconvéniens, le livreroient aux caprices de ceux qui gouvernent, et l'exposeroient à des châtimens qu'il n'auroit pas eu la faculté de prévoir.

D'après des ordres arbitraires, on viola le domicile de plusieurs illuminés: d'autres furent arrêtés et longtems détenus dans des prisons ou dans des monastères. On auroit dû se borner à la punition de ceux qui auroient continué de

s'affempler malgré la loi, en faisant prononcer par les juges les peines qu'elle auroit prescrites. Quant aux délits particuliers dont plusieurs, disoit-on, s'étoient rendus coupables, il falloit les faire examiner suivant les formes établies, et par les tribunaux ordinaires\*).

M. Weishaupt prit la fuite, et l'on promit une récompense à celui qui pourroit le livrer. Les loges des illuminés furent ainsi fermées dans toute la Bavière en 1785. Quelques unes subsistèrent jusqu'à la fin de l'année 1786 dans d'autres parties de l'Allemagne: mais à cette époque la publication des papiers saisis, l'empressement avec lequel la malignité s'efforçoit de rendre responsable une société entière des torts de plusieurs de ses membres, les bruits calomnieux qui furent ajoutés aux torts réels déterminèrent tous les il-

---

\*) La persécution contre les illuminés étoit tellement arbitraire qu'un Bavarois nommé Meggenhoffen, auditeur d'un régiment, après avoir été interrogé pendant quinze jours, fut renfermé par un ordre du cabinet dans un couvent de franciscains à Munich, pour y être instruit dans la religion catholique.

illuminés à diffondre entièrement leur association. Les uns en reconnurent alors les inconvéniens, les autres ne virent plus les moyens de parvenir au but qu'ils s'étoient proposé.

M. Weishaupt demanda publiquement, mais en vain, qu'on format contre lui comme fondateur des illuminés, une accusation régulière, et qu'elle fut examinée devant les tribunaux; il fit même imprimer cette juste réclamation qui resta toujours sans réponse.

La destruction de la société ne calma point la haine et la jalousie qu'avoit excitées le crédit de plusieurs de ses membres. Leurs ennemis particuliers profitèrent de cette circonstance favorable. Des personnes dont les intentions étoient pures, ayant jugé l'ordre des illuminés funeste à la religion et à l'état, ne crurent pas qu'on put faire trop d'efforts pour prévenir son rétablissement. Plusieurs révoquèrent en doute sa destruction, et craignirent qu'elle ne fut qu'apparente. Plusieurs écrits accuserent les illuminés d'avoir préparé la ruine de tous les gouvernemens, et quand la révolution de France fut commencée, on assura qu'ils en étoient les auteurs.

On a vu par le récit précédent, que je suis bien éloigné d'approuver les projets de M. Weishaupt. Il auroit du considérer que si les gouvernemens n'ont pas le droit de troubler la liberté des opinions particulières, ceux qui forment des assemblées, et se chargent d'enseigner une doctrine n'ont point celui de se dérober à la surveillance des magistrats. Socrate n'agissoit pas ainsi; il n'exigeoit point de serment de ses disciples; il ne faisoit pas de la permission de l'entendre un privilège exclusif; il ne rendoit pas impossible la réfutation de ses systèmes en les répandant par des intrigues, en trompant les auditeurs par des menfonges, en les séduisant par des promesses qui flattoient l'ambition et la cupidité, en réservant les préceptes pour ceux qui contractoient l'engagement de le croire et de lui obéir. Il enseignoit la justice non seulement à ses amis, mais à tous les hommes qui pouvoient jouir de son entretien. Il l'enseignoit au sénat et dans les places publiques. Il brava tous les périls pour la défendre, et mourut victime de son zèle. Il est vrai que chez les peuples anciens, il existoit des sociétés et des doctrines secrètes: mais elles étoient nées dans les temps d'ignorance et de férocité, et lorsque la civilisation eût fait des progrès, les mystères furent un ressort politique dans les

---

main des magistrats qui en étoient les gardiens et les protecteurs. Ils étoient cachés à la multitude, et jamais aux chefs de l'état : mais lorsque sans le consentement exprès ou tacite de ceux qui gouvernent, on forme une société dont les membres sont soumis à des supérieurs, et sont liés par des sermens, par l'espoir des récompenses, par la crainte des vengeances particulières, on usurpe le pouvoir souverain. Le maintien du gouvernement établi, et la sûreté générale exigent qu'il n'existe pas une seule autorité qui ne soit avouée par la loi, ou que la loi ne puisse pas détruire dès l'instant où l'on en fait un usage dangereux. Toute association secrète, principalement quand elle a pour but les intérêts publics ou les actes de l'administration, est un état dans l'état, et peut devenir très funeste pour le bon ordre \*).

On a dit pour justifier les fondateurs des illuminés, que les jésuites avoient beaucoup de crédit

---

\*) Les disciples de Pythagore avoient une doctrine secrète : mais qui pourroit douter que si les magistrats eussent eu des motifs de la croire dangereuse, ils n'eussent eu le droit d'interdire leur association.

auprès du gouvernement de Bavière, et qu'on n'avoit pas la liberté de publier les opinions: mais étoit-ce rétablir cette liberté que de s'emparer de tous les emplois pour en exclure ceux qui n'adoptoient pas aveuglement leurs systèmes?

Lorsqu'un gouvernement ne se livre pas aux derniers excès de la tyrannie, il est plus facile qu'on ne le pense de dire la vérité. Des hommes probes et courageux qui n'agissent que pour son seul intérêt, n'ont pas le langage des passions; ils n'irritent point par des déclamations violentes; ils unissent la prudence à la fermeté; ils combattent avec ménagement les erreurs de la multitude, ou les faux systèmes de l'administration: mais ils savent braver la colère des méchants. Si la franchise de leur caractère leur fait des ennemis, elle leur procure aussi des protecteurs. Ceux qui n'osent pas s'exprimer ouvertement, quand la justice l'ordonne, ne sont pas dignes de la servir. Une association secrète pour la défense ne peut-elle pas être mal dirigée et favoriser de faux systèmes? Une telle association doit allarmer les magistrats et les bons citoyens; pour qu'elle ne fut pas redoutable, il faudroit qu'elle fut composée d'hommes infail-

---

On dit encore que les habitans de la Bavière étoient superstitieux, et que les cris d'une multitude ignorante auroient étouffé la vérité: mais un peuple a le droit d'être gouverné dans le sens de ses opinions. Si elles sont nuisibles à la prospérité de l'état, on doit l'éclairer par les moyens que la prudence autorise, et non le contraindre ou se réunir pour le tromper. Quand on se dit l'ennemi des tyrans, on ne doit pas adopter leurs mesures. De quel droit M. Weishaupt et ses confidens vouloient-ils forcer un peuple à fuivre aveuglément leurs décisions? de quel droit prétendoient-ils s'emparer des emplois, concentrer le pouvoir dans les mains d'un parti dont l'existence même étoit inconnue de la plûpart de leurs concitoyens, et ravir ainsi à l'opinion publique son influence, et aux dépositaires de l'autorité souveraine, la liberté de leur choix. Si un peuple ne peut être instruit que par de tels moyens, qu'on lui laisse son ignorance, plutôt que de l'exposer à l'ambition ou aux caprices de quelques intrigans. Sans doute on doit s'efforcer de lui donner les connoissances utiles: mais il vaut mieux peut-être, que ses préjugés retardent les progrès des lumières, que s'il étoit au pouvoir des favans de lui faire adopter sans aucun obstacle, toutes

les rêveries produites par le desir de le faire un nom.

La doctrine enseignée dans les premiers grades n'appartenoit point à l'imagination seule de Weis-haupt et de ses amis. Elle étoit connue avant eux, et depuis qu'ils gardent le silence, elle a été reproduite par des hommes avec lesquels ils n'avoient pas la moindre relation. Combien de philosophes ont soutenu que les sauvages sont plus heureux que les peuples civilisés ! combien d'autres se sont fait gloire, de n'avoir point d'autre patrie que l'univers ! combien d'autres ont pensé qu'en se perfectionnant, on n'auroit plus besoin d'autorité civile ! des sectes chrétiennes ont adopté la même erreur. Les *Quakers* obéissent aux magistrats comme on obéit à la force, mais avec la conviction que les préceptes de l'évangile devroient être le seul guide des chrétiens.

En effet, nos passions seules rendent les gouvernemens nécessaires. Si tous les hommes connoissoient et suivoient leurs obligations, nulle puissance sur la terre n'auroit le droit de les contraindre. Que chaque individu soit susceptible de se perfectionner, et de faire toujours son devoir par la seule

---

confidération de son devoir, c'est ce qu'il est permis de croire, pourvu qu'on ne s'attende pas à de fréquens exemples de cette vertu sublime : mais comment supposer que tous les hommes à la fois dans toutes les parties du monde puissent connoître avec une exactitude précise, et surtout qu'ils puissent observer constamment, toutes les règles de la morale. Si la plus grande partie d'un peuple étoit assez vertueuse pour n'avoir pas besoin d'un gouvernement, quelques méchans suffiroient pour qu'il devint nécessaire ; car sans une autorité publique pour les réprimer, les bons deviendroient leurs esclaves. Si même la plupart des peuples avoient une raison cultivée au même degré de supériorité, et que leur sagesse prévint tous les désordres, n'est-il pas évident, qu'un seul petit peuple moins perfectionné, rendroit indispensables des institutions politiques pour se mettre à l'abri de ses violences ? On ne sauroit se tromper sur une question de cette nature, quand on observe de bonne foi, le combat de ses passions, et de sa conscience. Ne diroit-on pas que pour être vertueux, il suffit d'être savant, et que ceux qui parlent le plus des préceptes de la justice sont toujours ceux qui lui sont le plus fideles ! Les philosophes eux mêmes disputent éternellement sur quelques préceptes de la morale, et plusieurs

donnent l'exemple des crimes qu'ils ont condamnés. La religion s'empare de l'homme dès le berceau, pour le former à la vertu, et cependant elle n'a pas assez d'influence pour garantir seule la sûreté générale; et ce qui est impossible à la religion malgré les menaces les plus terribles contre le vice, et malgré les récompenses qu'elle promet à la vertu, une philosophie orgueilleuse se flatteroit de le pouvoir! „Supposons que ce soit une erreur, dit Weishaupt, „elle étoit respectable, elle étoit sans inconvéniens, „elle étoit même utile, puisqu'elle encourageoit „les efforts des personnes vertueuses, pour apprendre aux autres à triompher de leurs passions.“ Je réponds que cette erreur est très funeste et que c'est une mauvaise école de morale que celle où l'on enseigne le mépris de plusieurs devoirs très importants. S'il est impossible de rencontrer des peuples qui n'aient pas quelque institution politique plus ou moins imparfaite, même parmi ceux que nous appelons sauvages, si les hommes sont ainsi destinés par leur nature à vivre sous des gouvernemens, il faut qu'ils soient divisés en corps de nation, comme ils le sont en familles. Il faut qu'ils aient une patrie; et les liens de patrie sont aussi sacrés que les liens domestiques. C'est donc un système corrupteur que celui qui les leur fait oublier; comme

---

le feroit celui qui pourroit leur faire croire, que les obligations envers l'état détruisent les obligations envers leurs semblables de tous les cultes, et de tous les pays.

Ainsi ceux des illuminés qui avoient des intentions pures, ou ne connoissoient pas les vraies opinions des fondateurs de cet ordre, ou étoient comme eux égarés par une fausse doctrine. Ils leur croyoient une morale austère, et devoient le penser, puisque ces derniers répétoient sans cesse, que pour être digne de contribuer au bonheur des hommes, il falloit avoir soi-même une vie irréprochable, que ce bonheur n'existoit pas sans la vertu, et que la meilleure leçon qu'on pouvoit en donner étoit celle de l'exemple. Ils ignoroient ce qu'on a fâ depuis, que Weishaupt et ses amis intimes se recommandoient d'agir avec dissimulation pour pouvoir mieux observer, de supposer à l'ordre une fausse ancienneté, un crédit et une influence qu'il n'avoit pas, et de décrier les savans qu'ils ne pourroient pas attirer dans leur parti\*). Ils igno-

---

\*) Weishaupt s'étonnant de la facilité avec laquelle on faisoit voir à quelques illuminés la pureté du christianisme dans le grade d'épopt, écrivoit à l'un de ses amis,  *pauvres humains, que ne pourrois-je vous faire croire?*

roient que plusieurs de leurs chefs avoient adopté le grand principe si fécond en crimes de tous les genres, qu'il est permis de faire le mal pour parvenir au bien. Ils ne connoissoient pas les motifs et la conduite de plusieurs hommes d'un caractère vil, qui n'étoient entrés dans l'association que dans l'espérance de se livrer au vice avec plus d'impunité. L'un deux étoit si indifférent à tout principe de morale, qu'on a trouvé dans ses papiers un projet resté sans exécution, pour former des sociétés de femmes illuminées, qui serviroient les intérêts de l'ordre. Il y auroit eu deux classes, l'une de femmes vertueuses, l'autre de femmes sans pudeur. M. Weishaupt se plaignoit dans une de ses lettres d'avoir été trompé par un nommé *Maffenhausen*. Dans une autre il accufoit plusieurs de ses adeptes d'être des libertins et des ivrognes. Il avoit l'intention de faire chasser un nommé *Merz* qui avoit tenté un crime de viol. „Que diroit notre Marc-aurele,“ ajoutoit-il, (c'est ainsi qu'on appelloit dans l'ordre un homme très respectable par ses vertus et ses lumières, *M Feder* qui vivoit alors à Göttingen), „s'il favoit „a quelle rage de débauchés et de menteurs, il „s'est associé; n'auroit-il pas honte d'appartenir „à une société dont les chefs promettaient de si

---

„grandes choses et exécutent si mal le plus beau  
„plan ?“

D'après les pièces publiées par ordre de l'électeur de Bavière, les ennemis des illuminés font les reproches les plus graves à M. Weishaupt lui même, lui, qui sans cesse exhortoit ses disciples à se perfectionner dans la vertu, à contribuer par leur exemple au rétablissement des bonnes moeurs. Il avoit, dit-on, engagé un de ses confidens, à dérober pour la bibliothèque de l'ordre quelques livres d'un monastere. On ajoute qu'après la mort de son épouse, il avoit séduit sa belle soeur, et qu'il avoit fait avorter l'enfant dont il étoit le père.

Comment croire à la possibilité d'une perfection générale et sans limites de tous le genre humain, lorsque ceux qui font de cette possibilité la base de leur doctrine, qui conçoivent l'espérance qu'un jour la raison gouvernera seule les hommes sans loix, sans magistrats et sans opinions religieuses, sont eux mêmes incapables de suivre les préceptes! quelle déplorable foiblesse peut être réunie aux plus grands talens! J. J. Rousseau exprime, dans le style le plus touchant, les obligations et les sentimens d'un bon père; il abandonne ses en-

sans, il renonce à les revoir et les perd pour jamais. Weishaupt veut reformer le monde, anéantir le vice, rendre la vertu toute puissante; il obéit à ses passions, et pour s'épargner la honte de la faute, et sauver l'honneur d'une femme malheureuse, il se rend coupable d'un crime.

Les membres d'une société ne peuvent pas être responsables de leur conduite respective. Il seroit très injuste de condamner les illuminés sans distinction, d'oublier qu'on a vu parmi eux un grand nombre d'hommes respectables, attirés par le noble espoir de contribuer au bien général. Dans la liste des noms de ceux qui composoient cet ordre, pour un nom suspect, il en est cent qui commandent l'estime. Il n'est point surprenant que des princes qui desiroient le bonheur de leurs sujets, aient voulu profiter des offres d'une association qui se chargeoit de leur présenter pour les emplois des personnes dignes de leur confiance, qu'ils aient pu croire qu'elle procureroit les moyens d'améliorer sans troubles, sans changer la constitution de l'état, le sort de leurs sujets. Je ne pense pas qu'ils aient partagé l'espoir de M. Weishaupt de préparer pour un avenir éloigné le rétablissement de la vie patriarcale. Au surplus une telle illusion

---

qui dans un particulier peut avoir pour principe l'orgueil et l'amour de l'indépendance, feroit dans un homme puissant, la preuve de la générosité de ses sentimens. Si jamais vous rencontrez des princes qui puissent croire que les hommes feront un jour assez parfaits pour se passer d'une autorité publique, prouvez leur qu'une telle opinion, si elle étoit répandue, affoiblirait la puissance des loix et détruirait l'amour de la patrie : mais rendez hommage à la bonté de leur coeur. Réservez votre haine pour une erreur opposée bien plus générale et bien plus funeste, celle qui leur persuade que la volonté divine a créé les hommes pour leur obéir aveuglément, qui leur fait considérer un peuple comme un héritage, dont ils peuvent disposer à leur gré.

Dans les écrits publiés contre les illuminés, on n'a pu jeter le moindre soupçon sur les vrais principes des princes régnans membres de cet ordre, et je n'ai nul besoin de justifier ceux que personne ne peut être tenté d'accuser, et que leur nom seul doit défendre.

La calomnie n'a pas respecté un prince ecclésiastique non moins distingué par ses lumières que

par son zèle pour les intérêts de l'humanité. On n'en fera point surpris quand on saura que dans une société littéraire, il a soutenu que les philosophes de ce siècle n'étoient pas les auteurs de la révolution de France. Il ne pouvoit pas se rendre plus coupable aux yeux de quelques fanatiques. On a prétendu que dans la société des illuminés, il portoit le nom de *Crescens*, un des plus ardens ennemis de la religion chrétienne, et l'on a supposé que puisqu'il avoit pris ce philosophe pour son patron, il partageoit sa doctrine : mais il est faux qu'on l'ait appelé *Crescens* ; il avoit un nom plus honorable, celui de *Bacon de Verulam*. On a représenté comme partisan de l'anarchie, un administrateur éclairé, qui dans un ouvrage a prouvé l'accord de la saine politique et de la morale, et démontré dans un autre combien il est funeste de changer les formes du gouvernement, sans la nécessité la plus impérieuse, et que le devoir des chefs des nations est de faire tout le bien possible par les constitutions établies.

Les écrits répandus en Angleterre contre les illuminés, sont tellement remplis de fausses assertions qu'on a désigné le célèbre Wieland comme membre de cet ordre ; et cependant il ne l'a ja-

---

mais été. On a pu voir à son sujet, avec quel empressement ridicule l'esprit de parti peut se hâter d'adopter un menfonge, et d'en tirer de grandes conséquences. M. Wieland a publié sous le règne des cinq directeurs de France, des dialogues où les systèmes des jacobins étoient traités avec le plus profond mépris, et les crimes qu'ils ont causés rappelés avec une indignation qui ne peut surprendre ceux qui connoissent la bonté de son ame. Il y soutenoit que pour finir les maux de la France, il falloit concentrer le pouvoir dans les mains d'un homme qui réuniroit aux plus grands talens, le courage le plus intrépide, et une ferme volonté d'enchaîner toutes les factions et de rendre la France heureuse. Il a nommé Buonaparte. Cette idée n'avoit rien sans doute d'extraordinaire. Cependant lorsqu'on a vu ce général posséder la principale autorité dans le gouvernement de France, il s'est trouvé des personnes en Angleterre assez crédules pour dire, que Wieland en sa prétendue qualité d'illuminé avoit été dans le secret des derniers changemens. On supposoit donc que les illuminés dirigeoient encore les événemens à Paris, et que Buonaparte étoit leur agent ou leur disciple. Les inventeurs de ce conte absurde se sont trompés sur les moyens

de rendre les illuminés odieux ; car quel ami de l'humanité ne les bénirait pas, d'avoir fait cesser le cours des désordres et des injustices sous lesquels la France gémissait depuis si longtemps.

On peut en admirant le génie de M. Wieland ne pas approuver le sujet ou les principes de plusieurs de ses écrits : mais il n'y eut jamais d'homme plus éloigné par caractère de l'esprit de faction, Il n'en est point qu'on puisse plus injustement accuser d'aimer une démocratie turbulente, et de vouloir troubler le repos des états.

On est également parvenu à faire passer M. Böttiger en Angleterre pour un des coriphées de l'illuminisme, quoiqu'il n'ait jamais été membre de cette société. M. Barruel a même cru devoir affecter envers lui le ton du mépris et de l'insulte. L'humble ecclésiastique contrefaisant l'homme de qualité, l'a désigné sous le nom de *Sieur Böttiger*, expression de supériorité en usage dans l'ancien régime : mais qu'importe à ce littérateur distingué les injures d'un écrivain qui s'est permis d'outrager tant de personnes estimables. On ne parviendra point à le priver de la considération que méritent ses lumières, son zèle pour les sciences et

son empressement à rendre service à tous ceux qu'il est en son pouvoir d'obliger. Il ne croit pas plus à la doctrine de la perfection indéfinie du genre humain, sans loix et sans magistrats, qu'à celle des partisans de l'ignorance et de la servitude.

Il n'est pas difficile d'indiquer les motifs de la haine de M. Barruel contre M. Böttiger. Un misérable nommé le docteur *Bahrdt* que quelques connoissances littéraires avoient fait admettre parmi les illuminés, mais que bientôt ses moeurs crapuleuses et son fanatisme alternativement superstitieux et impie rendirent l'objet du mépris de l'Allemagne, voulut en 1787 échapper par une imposture à l'indigence dans laquelle ses débauches l'avoient plongé. Il imagina de publier un *prospectus* sous le titre de *projet d'union*. Suivant ce projet, on devoit pour éclairer le peuple, établir dans chaque ville des sociétés de correspondance et des cabinets de lecture, faire imprimer et répandre les ouvrages les plus propres à détruire ce qu'il appelloit les préjugés, récompenser les auteurs qui tachotent de les combattre, deshonorner les écrits qui pouvoient les favoriser, et payer les libraires pour en empêcher la vente. Il supposa

qu'il étoit chargé de la correspondance générale et de la direction de l'établissement, par un comité secret de vingt deux personnes d'un caractère respectable, et jouissant d'une grande influence. Il suffisoit de payer un écu d'empire pour être membre de cette confédération prétendue philosophique. Il s'adressa pour obtenir le succès de son plan, aux personnes les plus capables de le faire réussir. Il envoya de fausses listes de souscripteurs : mais on ne tarda point d'appercevoir ses menfonges. Les personnes qu'il avoit nommées, instruites de l'abus qu'on faisoit de leur nom, le défavouèrent. M. Bertuch de Weimar à qui Bahrtd avoit remis les papiers relatifs à son projet, confia le soin de les examiner à Bode, ce même franc-maçon dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, qui avoit été l'un des principaux membres de la société des illuminés, et que M. Rohison et M. Barruel représentent dans leurs écrits, comme le plus violent des factieux et le plus téméraire des novateurs. Bode incapable cependant de seconder les vues criminelles du docteur Bahrtd, rédigea dans l'intervalle de trois jours, un petit commentaire du plan de l'union qu'il intitula : *Mehr Noten als Text* (plus de notes que de texte). Cet écrit fut ce qui contribua le plus à deshono-

ner le plan d'union, à le faire connoître pour ce qu'il étoit, une spéculation de cupidité, un tour de charlatan qui vouloit tromper le public.

L'écrit de Bode étoit anonyme, et comme on ne soupçonna point que d'anciens illuminés pussent ainsi mettre obstacle à leurs desseins respectifs, on crut généralement que le plan de l'union avoit leur approbation, et qu'il avoit pour véritable objet de ressusciter cette société dangereuse sous ce nouveau déguisement. M. Robison et M. Barruel trompés par les mêmes conjectures ont présenté le projet de Bahrdt, comme une grande conjuration des illuminés contre tous les gouvernemens et toutes les religions. M. Barruel avoit affirmé que l'écrit *Mehr Noten als Text* étoit l'ouvrage d'un libraire de Leipzig. Qu'on juge de son dépit et de sa surprise, quand M. Böttiger l'ami de Bode et le dépositaire d'une partie de ses manuscrits, annonce dans un journal, que la grande conspiration a été dévoilée par un des prétendus conspirateurs. M. Barruel répond par des injures et persiste dans son assertion. On lui replique par une déclaration même du libraire de Leipzig, auquel il avoit attribué l'ouvrage de Bode.

M. Robison et M. Barruel ont indiqué comme illuminés des savans qui n'ont jamais été membres de cette association, et ils n'ont pas connu plusieurs de ceux qui l'étoient réellement, et que je ne nommerai point pour ne pas les exposer à des calomnies.

Quelques reproches qu'on puisse faire aux illuminés, comment a-t-on pu confondre leur doctrine avec celle des jacobins de France! Dans les grades inférieurs, on n'avoit d'autre objet que de favoriser les progrès de la raison, et de faire confier les emplois publics aux personnes les plus éclairées. C'étoit dans les hauts grades qu'on enseignoit les principes dangereux: mais ces principes étoient directement opposés aux opinions qu'on répandoit en France. Ceux qu'on a nommés jacobins vouloient renverser tous les gouvernemens pour établir une démocratie illimitée; et les illuminés vouloient diriger les gouvernemens et non les renverser; ils vouloient les faire servir à l'encouragement de la vertu, et rendre cette vertu si générale qu'ils pussent un jour devenir inutiles. Les jacobins proscrivoient les princes, les nobles et les prêtres; les illuminés les recevoient avec prédilection. Les jacobins excitoient les peuples

à la révolte; ils auroient voulu pouvoir armer la multitude des torches et de poignards dans toutes les parties du monde, et détruire en quelques heures toutes les institutions sociales pour les recomposer à leur gré. Les illuminés faisoient profession de détester les troubles et les actes de violence. Les jacobins plaçoient tous les moyens de perfectionner le genre humain dans la perfection même des constitutions politiques. Les illuminés croyoient qu'il suffisoit d'instruire les hommes pour les rendre meilleurs, et ils attendoient de l'effet des lumières non l'établissement d'une démocratie, mais le retour à l'indépendance des sauvages dans des milliers d'années. Pour les premiers, l'idéal de la liberté étoit la soumission de chaque citoyen à toutes les volontés justes ou injustes de la majorité du peuple, qui régleroit seule les intérêts de l'état. Pour les autres, l'idéal de la liberté étoit que chaque père de famille put être un jour pontife et roi, et que les hommes ne fussent plus séparés en différentes nations.

On a cité une lettre écrite par Knigge en 1783, lorsqu'il étoit en querelle avec Weishaupt, dans laquelle il disoit à l'un des ses correspondans, qu'on auroit du craindre de l'irriter, qu'il lui seroit facile

d'allarmer les princes et les hommes religieux, et de faire connoître la nouveauté de l'ordre. Il n'est pas douteux en effet qu'il n'y eut des motifs de redouter pour l'avenir l'influence d'une société qui s'emparoit de tous les emplois. Elle devoit surtout paroître dangereuse à ceux des administrateurs qui n'étant point membres de cet ordre, ignoroient ses projets et ses intentions, et pouvoient croire ses principes plus funestes qu'ils ne l'étoient en réalité : mais la lettre de Knigge n'est point une preuve qu'on s'occupât des moyens de troubler le repos public. On cite encore les expressions de quelques lettres qui sembleroient indiquer que deux ou trois illuminés approuvoient les révoltes. Mais ce n'est point par quelques phrases isolées, par les déclamations, par les opinions irréfléchies de quelques membres, qu'il faut juger de l'esprit de l'ordre ; c'est par les principes enseignés généralement dans les différents grades. Or la résolution de ne jamais exciter de troubles est répétée mille fois dans tous les discours, et dans tous les écrits des illuminés qu'on a publiés par l'ordre de l'électeur de Bavière.

S'il étoit vrai que les illuminés eussent eu les mêmes projets que les jacobins, n'auroit on pas trouvé les traces de quelques efforts pour parvenir

---

à ce but? Ils avoient acquis de l'influence dans tout l'empire germanique, et lorsqu'ils avoient le plus de moyens d'exécuter leurs projets, lorsqu'ils avoient attirés dans leur parti les princes et les magistrats, ou qu'ils les avoient entourés de leurs sectateurs, il n'y a pas eu dans les deux ou trois cents Duchés, principautés et républiques qui reconnoissent l'Empereur pour leur chef, le moindre indice de conspiration. Les illuminés les plus suspects ont été emprisonnés, interrogés, menacés; leurs papiers les plus secrets ont été mis sous les yeux d'inquisiteurs empressés de les trouver coupables, et l'on n'a pu citer une seule entreprise formée sous leur direction pour renverser un gouvernement. S'ils avoient eu la doctrine qu'on leur suppose, comment des princes seroient-ils entrés dans leur association\*)? Sans doute il n'existe pas en Europe un homme assez insensé pour croire, que

---

\*) D'après ceux qui les accusent d'avoir été des conspirateurs, les plus criminels étoient les membres de la première classe: mais la plupart de ces membres, étoient des personnes revêtues de dignités importantes, ou des premiers emplois dans l'administration de plusieurs états, des ministres mêmes de l'Empereur.

les princes qu'on a nommés parmi les membres de cet ordre eussent voulu seconder des projets contre la tranquillité publique. Ils ignoroient, dit M. Barruel, les résolutions prises par les illuminés des hauts grades. On avoit eu dans le principe, il est vrai, le dessein de ne pas les admettre dans la première classe : mais on changea bientôt d'opinion, et Knigge avoit donné les hauts grades à des personnes de tous les rangs. Comment seroit-il possible qu'on eut pu séduire un si grand nombre d'hommes distingués par leurs emplois, par leur fortune, et plusieurs par leurs lumières et leurs vertus ? Comment seroit-il arrivé que des illuminés des premiers grades eussent montré le plus grand zèle pour garantir l'Allemagne des ravages de l'anarchie, et que même il y en eut maintenant dans le parti de ceux que le fanatisme des jacobins a jetés dans un fanatisme contraire, et qui ne connoissent plus maintenant d'autre gouvernement légitime que celui d'une monarchie ou d'une aristocratie absolues ? Si M. Weishaupt lui même avoit eu le projet de renverser par la violence, les autorités établies, il n'auroit pas si vivement sollicité l'examen juridique de son accusation. On se seroit empressé de lui faire son procès, et de prouver qu'il étoit un conspirateur. Il n'auroit pas obtenu un asyle et

---

des secours chez un prince qui connoit trop les principes d'une sage administration pour ne pas détester l'anarchie. Ce prince n'a vu dans les systèmes des premiers grades de l'illuminisme, que des chimères produites par une imagination exaltée. Il n'a point refusé à un philopophe dont il ne partage pas les erreurs, à un infortuné dont le repentir exploite les fautes, la protection qu'il n'auroit pas accordée sans doute à l'ennemi déclaré de tout gouvernement.

Les illuminés, ces prétendus factieux, ces grands conspirateurs constamment occupés du soin de bouleverser les états, mais qui n'ont pas troublé le repos d'un seul village, sont suivant M. Robison et M. Barruel, les destructeurs de l'ancien gouvernement François, les prédécesseurs, les maîtres des jacobins, les vrais auteurs de tous leurs crimes. Cependant il n'est jamais parlé de la France dans cette foule de lettres ou de mémoires qu'on a faisis en Bavière. On a publié la liste des membres de la société, et celle des villes où se trouvoient les loges et les agens. On n'y voit pas le nom d'une seule ville Française, d'un seul homme de cette nation. Il est prouvé par les correspondances des illuminés qu'ils avoient eu l'espoir d'étendre leur influence

hors de l'empire germanique, mais qu'ils n'avoient eu ni les moyens, ni le temps de réussir. Tous les essais faits en Suisse avoient été infructueux. A l'exception de deux ou trois Italiens établis en Bavière, il n'y avoit pas un seul membre qui ne fut Allemand \*).

M. Weishaupt disoit, il est vrai, dans ses instructions pour les régens que *la légion sacrée étoit répandue dans tout l'univers*; mais c'étoit pour rester fidelle à la maxime, que pour obtenir du crédit, il falloit paroître en avoir. Il suppoit son ordre très nombreux par les mêmes motifs qui le lui faisoient supposer très ancien. Un Allemand qui avoit été officier au service de France ayant crû que par l'influence des illuminés, il lui seroit facile d'avoir des protecteurs auprès du gouvernement François, remit un mémoire à l'un deux pour qu'on lui fit accorder l'ordre du mérite et un brevet de

---

\*) On a prétendu que Dietrich de Strasbourg étoit en correspondance avec les illuminés. Si ce fait est vrai, on ne peut en tirer aucune conséquence. Dietrich a pu servir la révolution en Alsace: mais il n'a jamais été du nombre de ceux qui en dirigeoient les ressorts.

major. Knigge nota de sa main à la Marge du mémoire, *quel diable a mis dans leur tête cette fable de notre toute puissance?*

Si les illuminés eussent fait la révolution de France, plusieurs d'entr'eux auroient voulu jouir de leur triomphe. Ils feroient accourus à Paris pour profiter des succès de leurs élèves et pour recevoir leurs hommages. On fait que des étrangers sont venus en foule de toutes les parties de l'Europe pour prendre un rôle révolutionnaire: mais ces étrangers étoient la lie des nations, et l'on n'a pû en nommer un seul qui fut illuminé. On a dit sans aucune preuve, que le Prussien Anacharis Cloots, l'orateur du genre humain étoit l'agent des loges d'Allemagne; elles n'auroient pû en choisir un plus incapable et plus ridicule.

La société des illuminés a fini en 1787, comment auroit elle pu faire la révolution de France, commencée en 1789? Il est vrai qu'on assure qu'elle a continué sous des formes plus secrètes: mais cette assertion est dénuée de toute vraisemblance; car les tentatives qu'on prétend avoir été faites pour renouveler l'ordre dans les années suivantes, feroient au contraire la preuve la plus certaine de

la destruction. Ceux qui disent que l'ordre subsiste encore, doivent renoncer à le persuader en Allemagne où l'on est témoin de la conduite de ceux qui l'ont établi.

M. Barruel ayant commencé par accuser les francs-maçons et surtout les Rosecroix, d'être les auteurs de la révolution de France, et voulant ensuite faire le même reproche aux illuminés, s'est trouvé dans la nécessité de leur supposer les mêmes principes et de les représenter comme agissant de concert. Cependant il a du voir dans les papiers de l'ordre qu'on a saisis en Bavière et qu'on a rendu publics, que les illuminés employoient les formes de la franc-maçonnerie, mais qu'ils la considéroient en elle même et séparée de leurs grades comme une absurdité puérile, et qu'ils détestoient les Rosecroix. Knigge en reprochant à M. Weishaupt les services qu'il lui avoit rendus, se vantoit d'avoir écrit pour lui plaire contre les Rosecroix et les jésuites qui ne lui avoient jamais fait de mal.

Voici le motif sur lequel on se fonde, pour soutenir que les illuminés d'Allemagne ont dirigé la révolution de France. La loge des *Philalètes* de Paris avoit résolu comme les francs-maçons

---

d'Allemagne, de découvrir l'origine et le but de leur société. Elle avoit invité des frères de tous les pays de l'Europe à lui communiquer les résultats de leurs recherches. Il y eut un congrès en 1784. Son inutilité n'empêcha point d'en convoquer un autre en 1787. Bode s'y rendir avec un major de Busch au service du landgrave de Hesse-Darmstadt, et remit un mémoire, le même que j'ai déjà cité\*). Il y soutenoit que la franc-maçonnerie étoit l'ouvrage des jésuites. Il y rappelloit tous les genres de charlatanisme dont les loges avoient été le théâtre. Il exhortoit les francs-maçons à se donner un but honorable. „Tachons, „disoit-il d'éclairer le monde par les sciences et les „arts utiles, et de détruire sans violence les préjugés funestes. Tolérons ceux qu'il seroit dangereux d'anéantir: mais surtout gardons nous bien „d'enfreindre l'ancienne loi qui défend de traiter „dans nos loges, des sujets relatifs à la religion ou

---

\*) Bode est mort en 1793; il a laissé beaucoup d'autres manuscrits sur l'origine et les opinions des francs-maçons. Ils ont intéressé la curiosité d'un prince auquel ses héritiers les ont vendus. Cette acquisition dont le motif est si simple a fourni de grandes conséquences à M. Barruel.

„à l'état.“ Telles sont les expressions que je lis en ce moment dans le mémoire que Bode adressoit aux *Philalètes*. En terminant son mémoire, Bode dit quelques mots des illuminés d'Allemagne. Il rappella les persécutions qu'ils avoient éprouvées. Il nia que leur doctrine fut criminelle et qu'ils recommandassent le suicide. Il déclara qu'ils admettoient les trois grades bleus, négligeoient les hauts grades, tâchoient de former le cœur des jeunes gens, et cultivoient toutes les sciences excepté la jurisprudence et la théologie.

On n'a pas manqué de soutenir que Bode et le major de Busch étoient allés tout exprès à Paris, pour y faire des profélytes, et qu'ils avoient fait adopter le système de Weishaupt par toutes les loges de cette capitale. Il n'est pas impossible que le premier ait parlé des illuminés, dans le dessein de fonder les dispositions des *Philalètes*. Dans ce cas il dut bientôt renoncer à toute espérance. Ses amis attestent qu'il fut très mécontent de ses rapports avec les francs-maçons de Paris. Si la société des illuminés eut encore été florissante en Allemagne, il eut été facile de lui procurer en France quelques correspondans : mais elle étoit dispersée, et les membres persécutés ne pensoient plus qu'aux moyens

de vivre dans le repos. Il auroit donc fallu créer cet ordre une seconde fois, et jamais on n'y seroit parvenu, surtout parmi les francs-maçons Parisiens. Il manquoit au système de M. Weishaupt l'attrait de la nouveauté. Cagliostro et Mesmer avoient pu s'entourer subitement d'une foule d'admirateurs, parcequ'ils annonçoient l'un et l'autre de grandes découvertes. Ce n'étoit point leur doctrine qui séduisoit, mais leurs prestiges et leurs tours surprenans. Qu'auroit pu faire Bode pour gagner la confiance des francs-maçons de Paris ? Eut-il voulu les exercer comme les novices de Weishaupt à traiter des questions de morale et de politique ? Leur amour propre se seroit révolté de voir un étranger homme d'esprit, il est vrai, mais sans autre titre littéraire que des traductions et quelques brochures insignifiantes, instituer une école pour une société dans laquelle se trouvoient des littérateurs célèbres. Eut-il voulu leur parler des avantages de réunir leurs moyens de crédit pour obtenir des emplois ? Il ne leur eut rien enseigné dans ce genre d'intrigues. Les emplois étoient depuis longtems accaparés d'avance par différentes *Coteries*. S'il eut fait cette proposition aux personnes en faveur à la cour, elles auroient refusé de céder leurs avantages. S'il l'eut fait à

des personnes sans influence, comment auroient-elles cru qu'il étoit au pouvoir de Bode de les protéger auprès de leur gouvernement? Un tel plan convenoit mieux à l'Allemagne, dont les habitans ont une patrie générale, subdivisée en trois cents patries particulières. C'étoit un excellent moyen d'avancement que d'avoir dans tous les états de l'empire, des amis et des correspondans, pour connoître toutes les places vacantes, et les faire solliciter sans retard. Tel qui jouissoit de quelque crédit en Bavière étoit empressé d'offrir son appui pour s'en procurer en Autriche. Quand le Saxon donnoit sa protection à un Souabe, il étoit juste que le Souabe lui donnât la sienne: mais en France il n'existoit qu'un seul centre de distributions pour les emplois, qu'auroit-on pu promettre aux familles en possession des premières dignités, et qui dispoient de toutes les grâces, pour les engager à mettre en partage avec de nouveaux associés, les nominations qui leur étoient exclusivement réservées? Enfin Bode auroit-il pu séduire les Parisiens en leur apprenant qu'il falloit perfectionner les hommes et préparer le retour à l'indépendance primitive? Les déclamations sur le bonheur des sauvages, sur les maux produits par l'ordre social, sur les inconvéniens de la di-

vision des propriétés, étoient passées de mode depuis longtemps. L'éloquence de J. J. Rousseau avoit environné ces sophismes de tout l'éclat qui pouvoit les rendre séduifans : mais avec une égale éloquence, il avoit célébré les vertus civiques et l'amour de la patrie, et ses écrits avoient fait dans ce dernier sens une impression bien plus vive. Bode n'auroit pû choisir un lieu moins propre que la ville de Paris à lui fournir des amateurs de la vie patriarcale.

Quels hommes que Bode et Bufch, si pour produire tous les orages de la révolution, il leur a suffi de s'arrêter à Paris quelques semaines. Ce que la fable dit des travaux d'Hercule n'a rien de plus surprenant. S'il faut en croire les écrits de M. Robison et de M. Barruel, les systèmes de M. Weishaupt se répandirent avec la rapidité du fluide électrique; et la France entière fut illuminée, puisque tous les ordres de l'état voulurent limiter le pouvoir du monarque, par une charte constitutionnelle. J'ai vécu dans les premiers temps de la révolution, au milieu des amis de la vraie liberté, et j'espère qu'on me fera l'honneur de me compter dans ce nombre; je suis prêt à déclarer avec serment, que je n'ai jamais eu le plus léger motif de

soupçonner quelque influence sur leurs principes, des sociétés d'illuminés ou de francs-maçons. J'ai connu dans la première assemblée ceux qui s'étant emparés du gouvernail se font écartés d'une route facile, et ont conduit le navire au milieu des écueils, je fais à leur égard la même déclaration.

Mais quels sont donc les illuminés Français qui dans la révolution de France ont exécuté les ordres des illuminés Allemands ? M. Robison ne les nomme pas. M. Barruel prend un parti très simple, celui d'accuser comme illuminés, ceux qu'il avoit accusé comme francs-maçons ou comme philophes. Il a dit que Mirabeau avoit été initié pendant son séjour en Allemagne, par un réfugié Français nommé Mauvillon, et pour le prouver il invoque le témoignage d'un Allemand qui l'avoit dit avant lui. Ceux qui ont connu Mirabeau ne le croiront jamais. Ses principes étoient directement contraires à ceux des illuminés ; il n'étoit pas homme à placer ses espérances dans un intervalle de mille ans. Il n'a jamais pensé qu'un peuple put devenir assez vertueux pour se passer de loix et de magistrats. Il a soutenu la vraie théorie de la balance des pouvoirs, et combattu le despotisme populaire, toutes les fois que l'amour de la célé-

---

brité et l'intérêt de son ambition, ne le faisoient pas agir contre sa propre doctrine, et les illuminés n'auroient été capables, ni d'ajouter à ses lumières, ni de changer sa théorie, ni de corriger ses vices.

M. Barruel nomme un autre François qu'il prétend illuminé; c'est Prunelle de Lierre, ce zélé martiniste dont j'ai parlé précédemment, qui n'a pas eu la moindre influence sur la révolution de France, et qui n'a paru que dans la troisième assemblée. Il faisoit, dit M. Barruel, les fonctions d'*insinuateur*. Il avoit voulu corrompre Camille Jordan et n'ayant pu parvenir à le faire entrer dans la conspiration, il avoit taché de le perdre par des calomnies. Si ces faits étoient réellement attestés par Camille Jordan, il ne me seroit plus possible de nier que la société des illuminés n'ait eu des correspondans en France; car ce qu'affirmeroit ce bon et vertueux jeune homme, je le croirois comme si je l'avois éprouvé moi-même; mais on a mal compris ou mal interprété son témoignage. Je fais de lui-même que Prunelle de Lierre dont les opinions étoient trop favorables à l'anarchie a voulu lui faire adopter ses principes, que n'ayant pu le persuader, il n'avoit point déguisé son mécontentement, et que

pour se venger de lui, il avoit dit à ses amis qu'il le croyoit un homme dangereux; mais Prunelle de Lierre ne lui a jamais parlé des illuminés, il n'en a pas même prononcé le nom, et il n'a point fait de questions par écrit, comme le prétend M. Barruel.

Quoi! ils auroient eu la modestie et la docilité de se laisser conduire par deux illuminés Allemands, ceux qui dans l'espérance de s'illustrer par des combinaisons nouvelles avoient traité avec le plus profond mépris la doctrine de Montesquieu, de Blackstone, de tous les publicistes et des plus célèbres législateurs, ceux qui prétendoient être plus habiles en liberté que tous les peuples libres anciens ou modernes, ceux dont les systèmes extravagans ont si longtems livré la France au despotisme de quelques insensés favoris d'une multitude ignorante et grossière. Sans doute il eut été moins malheureux qu'ils eussent été séduits par les chimères de *l'illumination*, et qu'ils se fussent paisiblement occupés comme la société de Weishaupt des moyens de s'emparer des emplois publics, et de rendre dans plusieurs siècles les gouvernemens inutiles par le règne de la vertu. Quelle différence en effet entre les maux que les illuminés pou-

---

voient produire et ceux que la France a soufferts \*)!

Maintenant que j'ai dit sur les accusations publiées contre les illuminés, les francs-maçon et les

---

\*) J'allois terminer cet écrit, lorsqu'on m'a fait connaître un *pamphlet* anonyme publié à Londres sous le titre de *lettres d'un voyageur à M. Barruel*. L'auteur disciple de M. Barruel considère tous les savans de l'Allemagne comme des illuminés, et Weimar étant le séjour de plusieurs hommes célèbres, il en fait le centre de *l'illumianisme*. Son ouvrage est rempli d'accusations et d'invectives qui n'ont aucun rapport avec l'influence des illuminés dont il prétend donner de nouvelles preuves. Il parle avec dédain des personnes les plus distinguées. Il désigne un des premiers astronomes de nos jours par les mots, *un certain M. de Zach*. Il reproche à M. Böttiger d'avoir bu à la république Française dans un repas qu'il donnoit lui-même et où l'auteur étoit au nombre des convives. Je ne vois pas qu'il soit plus criminel de desirer la prospérité d'une république, que celle d'une monarchie, pourvu qu'on ne veuille pas lui sacrifier les intérêts des autres états. Mais il n'est pas possible que M. Böttiger ait exprimé des vœux en faveur du gouvernement de France, à l'époque indiquée par le voyageur, et il nie d'en avoir eu la pensée.

philosophes tout ce que j'ai cru pouvoir être utile, je demande quel peut être le but des écrivains qui s'obstinent à vouloir multiplier dans la révolution de France le nombre des coupables ?

Quand tous les motifs qui peuvent influer sur des hommes sensibles commandent l'indulgence envers ceux qui ont commis des crimes réels, faut-il encore imaginer d'autres crimes d'après de simples conjectures ? N'est il pas assez de sujets de haine, faut-il en augmenter le nombre ? N'est il pas facile de voir qu'on ne doit pas même juger de la probité dans les temps de révolution, comme on en juge dans les temps paisibles ? Sous l'empire des autorités légales, on ne fauroit se tromper sur ses devoirs, et l'on est du moins toujours condamnable pour avoir violé les règles établies : mais à l'époque fatale de la chute des gouvernemens, l'intérêt public est abandonné au choc des opinions particulières. Chacun croit voir dans le système qu'il adopte le salut de la nation, et dans ceux qui le combattent les ennemis du bonheur général. La conscience n'a plus de guide certain ; le fanatisme affoiblit le sentiment moral, il accumule les forfaits, sans qu'on ait des intentions criminelles. Des scélérats se mêlent parmi les fanatiques, pour en faire

---

les infrumens de leur ambition : mais lorsque la fureur des factions commence à se calmer, comment connoître le fond des consciences ? Comment distinguer les méchans, des insensés ou des enthousiastes ? Il ne reste à ceux qui veulent réparer les maux causés par la discorde, d'autre ressource que de suivre l'exemple de Thraſybulé qui après avoir chassé les trente tyrans d'Athènes, fit ordonner le pardon de tous les outrages, le sacrifice de tous les ressentimens ; et dans les pays qui n'ont pas encore été ravagés par des dissensions politiques, mais où de fausses doctrines menacent la tranquillité, le meilleur moyen de la garantir est d'éclairer ceux qui sont dans l'erreur, et non de les aigrir par des persécutions injustes ; c'est d'être tolérant pour les actions que les loix condamnent ; c'est de procurer à l'autorité, les suffrages de ceux qui peuvent par leurs talens diriger les jugemens du peuple.

Ils se trompent ceux qui croient servir les gouvernemens, en leur rendant odieux tous les hommes qui ne sont pas servilement attachés aux préjugés de la multitude, et veulent obtenir par la seule influence de la raison la réforme des abus. Ces amis imprudens des dépositaires de l'autorité leur sont aussi funestes que leurs ennemis. Ils peu-

vent les entraîner dans des mesures dangereuses, et les engager à protéger les abus, au lieu de les réformer. Burke disoit dans la chambre des communes d'Angleterre, plusieurs années avant la révolution de France: *il est un temps où les hommes ne consentent plus à supporter des institutions ou des usages vicieux, par ce que leurs ancêtres en ont supporté de plus vicieux encore. Il est un temps où la tête grise de l'abus n'inspire plus de respect à raison de son grand âge. Les lumières sont trop répandues dans la plus grande partie de l'Europe, pour qu'il soit possible de les anéantir. Les opinions changent avec les siècles. Celles que la vérité et la justice protègent triomphent seules du temps et des passions des hommes. Pour les autres, quand le moment de leur destruction est arrivé, nulle puissance n'est capable de les maintenir.*

Quelques administrateurs dans plusieurs états ne sont que trop disposés maintenant à se précipiter dans une fausse route. Au lieu d'avoir appris par la révolution de France que pour maintenir un gouvernement, il faut joindre l'économie, l'ordre et la fermeté à la justice, mais surtout être juste, qu'il faut éviter soigneusement tout ce qui pourroit mécontenter une grande partie des citoyens, ils

---

paroissent croire qu'on doit appesantir le joug, pour le rendre durable, qu'on doit comprimer la pensée des hommes et multiplier les formes humiliantes, pour que le sentiment de leur bassesse devienne la sûreté des chefs et de ceux qui partagent leur fa-  
veur. Ils se permettent ce que dix ans auparavant ils n'auroient pas cru possible. L'opinion publique enchaînée par la terreur se tait devant l'ini-  
quité, et l'on raconte avec un ton d'indifférence des actions qu'autrefois on eut condamné avec des cris de fureur. Ces cruels systèmes, c'est-aux infensés connus sous le nom de *jacobins*, qu'en appartient toute la honte. En dégradant la philosophie dont ils empruntoient et souilloient le langage, ils ont remis en honneur tout ce qu'elle avoit deshonoré. C'est l'indignation qu'ils ont méritée qui porte à re-  
jetter avec mépris toutes les maximes dont ils ont fait usage, sans distinguer de leurs faux principes, les vérités qui leur ont servi de prétexte. C'est à leur funeste exemple qu'il faut attribuer tant d'or-  
dres arbitraires, tant de violations du droit des gens ordonnées ou laissées impunies, le silence des écrivains et l'indifférence pour la liberté personnelle.

Mais malheur à ceux qui croiroient que Robespierre leur a révélé le secret de la puissance,

Pour que les moyens de terreur pussent soumettre longtems les hommes à l'injustice, il faudroit qu'on fit rétrogader l'esprit humain, et l'on ne sauroit y parvenir. Si les lumières ne sont pas éteintes, l'autorité légitime ne pourra se maintenir que par l'équité. Aucune doctrine ne peut être plus nuisible aux gouvernemens, que celle qui ne reconnoit d'autre droit que la force; ils ne sont point forts par eux mêmes, ils ne le sont que par le concours des volontés de ceux qui se font un devoir de leur obéir; et le sentiment de ce devoir nait du besoin de la sûreté et de la justice, dont on les croit les défenseurs. Cette doctrine, si elle étoit généralement répandue, briferoit tous les freins qui s'opposent aux passions, et les gouvernemens seroient renversés.

Vous qui desirez sincèrement le repos des états, offrez donc aux chefs des nations des conseils plus salutaires. Dites leur, que tous les gouvernemens ont les mêmes obligations, que tous leurs sujets ont les mêmes droits à la liberté personnelle, qu'il est des pays où cette liberté est heureusement garantie par la liberté politique, mais qu'on ne se donne pas à son gré cet avantage, que les efforts pour y parvenir causent de grands malheurs, et

---

souvent amènent la tyrannie; qu'il est au pouvoir de ceux qui gouvernent, même dans les monarchies les moins limitées, de rendre cette garantie inutile, et de procurer à leurs sujets tout le bonheur dont ils pourroient jouir dans la république la mieux réglée, en ne permettant aucun acte d'autorité qui ne soit dirigé par des loix antérieures, en détruisant par degrés tous les privilèges qui ne sont pas attachés à des fonctions publiques, en brisant les barrières qui séparent les hommes en classes ennemies, en ouvrant au mérite un libre accès pour tous les emplois, pour tous les honneurs, en protégeant les talens quand ils sont dirigés par la vertu, en respectant l'opinion publique, en conciliant la liberté de la presse avec la décence, la tranquillité générale et l'honneur des particuliers, en faisant instruire le peuple de ses devoirs par les principes d'une religion éclairée, par ceux d'une morale pure; car si l'on entretient un peuple dans l'ignorance et la superstition, on le livre sans défense aux sophismes de ceux qui veulent le corrompre. C'est à ce prix qu'il est permis aux magistrats ou plutôt qu'il leur est ordonné par la justice, d'avoir une inflexible sévérité dans l'exécution des loix qui punissent les conspirateurs.

Dites aux peuples que tout gouvernement établi est légitime, même celui qui doit son origine à des conquêtes, dès qu'il est devenu nécessaire au repos et à l'ordre publics, dès qu'il est le conservateur des propriétés, le défenseur de la liberté personnelle. Dites leur qu'un des droits les plus essentiels des citoyens est de dénoncer les abus de l'administration et les vices des loix, sans cesser de leur obéir, sans s'écarter du respect qu'on doit aux magistrats; qu'il est même un devoir de dire la vérité au risque de s'exposer à d'injustes ressentimens, que tôt ou tard cette vérité devient utile, mais qu'il seroit criminel de vouloir en hâter le triomphe par la violence; que l'excès de la tyrannie peut seul justifier une insurrection, et qu'il faudroit une oppression bien cruelle, pour que les maux qu'elle produiroit pussent égaler ceux qui sont la suite inévitable d'une révolution tumultueuse dans les institutions politiques.

Combien ne doit on pas de reconnoissance à ceux qui dans ma patrie ont senti la nécessité de l'indulgence, qui s'efforcent de mettre un terme à la haine des factions, et qui réparent les maux passés autant que le permet la sûreté publique.

---

Puissent tous les François qui veulent le bonheur de leur pays, se convaincre de plus en plus qu'on ne pourroit sans crime troubler le repos de l'état, soit en faveur de ceux qui réclament d'anciennes prérogatives, soit en faveur d'un système quelconque; leur devoir à cet égard est une conséquence de cette maxime incontestable: *l'autorité n'existe que pour le peuple et non pour l'intérêt de ceux qui l'exercent.*

---

*Errata pour les principales fautes d'impression.*

---

Pag. 4 Lig. 17 effacez d'infor-tunes.

— 16 —	23 un écrivain	lisez: les écrivains.
— 21 —	8 rémarques	— remarques.
— 21 —	19 ranimes	— ranimer.
— 24 —	7 orgueil	— orgueil.
— 24 —	3 demainet	— domaines.
— 31 —	16 rétenir	— retenir.
— 31 —	25 produit	— produits.
— 32 —	17 active part	— part active.
— 31 —	17 forcenés	— forcenés.
— 57 —	19 corrumpe	— corrompue.
— 79 —	23 le droits	— les droits.
— 99 —	6 pour déconcertes	— pour déconcerter.
— 103 —	3 étoit	— étoient.
— 129 —	10 et 11 à le reprocher	plustôt à la philosophie
	lisez: a le reprocher a la philosophie	plustôt que de etc.
— 136 —	15 l'illumination	lisez: l'illumanisme.
— 137 —	10 affociation	— affociation.
— 138 —	12 les desir	— le desir.
— 190 —	13 confister	— confister.
— 195 —	5 corrumpe	— corrompue.
— 211 —	15 tous le genre humain	lif. tout le genre humain.
— 219 —	21 conspirateur	lisez: conspirateurs.
— 237 —	4 les francs-maçon	— les francs-maçons.

---

*Table des Matières.*

---

*Amar.* Il étoit de la secte des francs-maçons martinistes. pag 172 et 73. — Ses opinions *ibid.*

*Amis des noirs.* Ils n'ont pas préparé la révolution. p. 34 et 35.

*Athéisme.* Il se rencontre rarement avec l'amour de la liberté. p. 71.

*Bahrdt.* Son projet d'union. p. 217 218.

*Bailli.* De l'académie des sciences. Quels étoient les principes politiques. p. 103 104.

*Barnave.* Ses opinions et les motifs de sa conduite. p. 101 et 102. Il n'étoit point franc-maçon. p. 177.

- Bode.* Ses recherches sur les francs-maçons. p. 142. Son opposition au projet de Bahrdt. p. 219. Son voyage à Paris p. 229 230. Il n'y a point établi l'illuminisme. p. 230 231.
- Böttiger.* Il n'a jamais été illuminé. p. 216. Réponse aux calomnies qu'on s'est permises contre lui. p. 217-219.
- Cagliostro.* Ses loges Égyptiennes. p. 251.
- Calvinistes Français.* n'ont point contribué à la révolution p. 68 69.
- Chamfort.* Ses opinions politiques au commencement de la révolution. p. 105.
- Condorcet.* Sa conduite politique. p. 123.
- Conspiration.* Il n'y en a pas eu pour faire une révolution en France. p. 32 36 37 38.
- Duc d'Orléans.* Son ambition excitée par des intrigans. p. 99. De sa prétendue influence sur les francs-maçons. p. 164 165.
- Egalité.* Dans quel sens les philosophes ont eu raison d'en être les défenseurs. p. 45 46 47. Dans quel sens, on a publié de faux principes d'égalité. p. 47-49. Tendances générales en Europe vers une égalité raisonnable. p. 50.
- Francs-maçons.* Leur origine et leurs différentes sectes. p. 136-156. Leurs prétendus rapports
-

avec les templiers et les albigeois. p. 136-140  
148 149. Leurs loges d'adoption. p. 153-155.  
Inconvéniens des sociétés de francs-maçons.  
p. 156-158. Réponses à ceux qui les accu-  
sent d'avoir influé sur la révolution. p. 158-  
181. Leur congrès de Wilhelmsbad. p. 174-  
176. Leur congrès de Paris. p. 228-230.

*Germain (St.)* Son rôle chez les francs-maçons.  
p. 150 154.

*Gustave III.* Roi de Suède n'a point été assassiné  
par des partisans de la démocratie. p. 78.

*Holbach.* Du prétendu comité dont il étoit le  
chef. p. 32.

*Illuminés.* Leur origine. p. 182-188. Leurs gra-  
des et leur doctrine. p. 188-198. Perlécu-  
tions contre eux. p. 199 et suiv. Distinction  
des illuminés coupables et de ceux dont les  
intentions étoient pures. p. 187 209 210 212-  
214. Leur dispersion. p. 198-201. Inconvé-  
niens de cette société. p. 202-210. La doc-  
trine des illuminés n'avoit aucun rapport  
avec celle des jacobins. p. 270 et suiv. Ils  
n'ont point eu de correspondans en France.  
p. 225 226. Ils étoient ennemis des Rosecroix.  
p. 230. Ils n'ont point influé sur la révolu-  
tion. p. 222-237.

- Jacobin.* Origine et vraie signification de ce mot. p. 129-133. Il ne suffit pas d'aimer la démocratie, pour être jacobin. p. 131-133.
- Jansénistes.* Ils n'ont pas contribué à la révolution. p. 69-70. Leurs miracles peu de temps avant la révolution. p. 77.
- Jésuites.* Causes de la destruction de leur ordre. p. 51-53. Accusations dont ils ont été l'objet *ibid* Si leur ordre eut subsisté, il n'auroit pas empêché la révolution. p. 51-54.
- Jordan (Camille.)* Des prétendues intrigues pour le rendre illuminé. p. 235-236.
- Knigge.* Coopérateur de Weishaupt dans l'ordre des illuminés. p. 185-187.
- Leibnitz.* Sa prédiction d'une révolution générale en Europe. p. 54-57.
- Liberté* peu connue en France au commencement de la révolution. p. 29-31. On n'a pas besoin des écrits des philosophes pour la vouloir. p. 29-31.
- Louis XVI.* Imprudences de son conseil au commencement de la révolution. p. 92-94 98 107-111. Il auroit été difficile à ses ministres de préparer une bonne constitution. p. 81. 82. Ils auroient pu traiter avec les amis de la liberté. p. 99-107.
- Magnétisme animal.* Ses succès parmi les franc-maçons. p. 152-153.
-

- Malesherbes.* Réponse aux calomnies contre cet homme vertueux. p. 39-41.
- Martinistes.* Leurs opinions et leur conduite dans la révolution. p. 151 167-173. Le livre des erreurs et de la vérité de leur chef St. Martin. p. 167 168.
- Mirabeau.* Ses opinions et son caractère. p. 100 et 101. Sa maxime dans les affaires publiques. p. 129. Il n'a jamais été illuminé. p. 234.
- Milanès.* Sa conduite dans la révolution. p. 170.
- Montesquieu.* Ses opinions ont été mal interprétées. p. 36. 37. 120.
- Necker.* Il n'est point vrai qu'il eut préparé la révolution dans son premier ministère. p. 41-44. Il n'est pas l'auteur de la double représentation et de la réunion des ordres. p. 91. Reproches qu'on peut lui faire. p. 96-98.
- Nobles.* Leurs prérogatives augmentées avant la révolution. p. 73-76. Leurs prétentions. p. 83-86.
- Parlemens de France.* Leur influence sur la révolution. p. 22-27 81.
- Philosophes.* Quel sens on doit donner à ce mot. p. 9 10. Quels sont ceux à qui l'on ne devrait pas donner ce titre. p. 16 17 122 123. Avantages et inconvénients de la philosophie. p. 10-13. Services rendus à l'humanité par les philosophes modernes. p. 13-20. Reproches qu'on peut leur

faire. p. 17-19 35 57-59. Ils n'ont pas causé la révolution. p. 28-31. Leur influence diminuée en France avant la révolution. p. 72-79. Ils n'ont pas occasionné la ruine de la Pologne. p. 78 79. Comment les circonstances ont favorisé les erreurs de quelques philosophes. p. 116-119. Les révolutionnaires les plus ardents n'étoient pas des philosophes. p. 121 123 124. Les philosophes ne sont pas les auteurs de la doctrine que le but justifie les moyens. p. 126-128. Quelle influence ils ont eu dans le cours de la révolution. p. 118-121 123 124 134.

*Propagande.* Ce qu'il faut en croire. p. 165.

*Prunelle de Lierre.* Sa conduite dans la révolution. p. 170 171. De son prétendu zélé pour *l'illumina-*  
*nisme.* p. 235.

*Rabaut de St. Etienne.* Il n'avoit pas l'esprit de secte. p. 69. Pourquoi il quitta le parti modéré. p. 102 103.

*Raynal.* Sa noble conduite en 1790. p. 125.

*Religion.* Son utilité pour le bonheur général. p. 58-61. Quelles opinions religieuses doivent être combattues. p. 62. Suites funestes des écrits irréligieux du 18<sup>e</sup> siècle. p. 64. Les opinions religieuses n'empêchent pas les révolutions. p. 64-66. La religion bien entendue donne l'amour de la liberté. p. 72. La religion catholique romaine n'est pas plus favorable à l'autorité

- publique que les autres sectes chrétiennes. p. 67.  
Dans quelles circonstances une religion est favorable ou contraire au gouvernement. p. 68.
- Représentation du peuple.* Ses vices dans les états généraux de 1789. p. 81-84. Motifs de ceux qui ont voulu la réunion des ordres. p. 85-88. Effets qu'auroit produits leur séparation. p. 89-91. Effets que produit leur réunion. p. 110.
- Révolution.* Combien il est utile de connoître les causes. p. 3 4. Ce qui s'oppose à ce qu'elles soient bien connus. p. 4 5 6. Erreurs répandues sur ce sujet. p. 6 7 8. Circonstances qui l'ont fait naître. p. 22-28. Elle étoit généralement approuvée dans son commencement. p. 28 29. Elle n'a point été faite par des conjurés. p. 32. Causes de ses malheurs. p. 80-118.
- Robison.* Caractères de l'écrit qu'il a publié sur la révolution de France. p. 8 178 179.
- Roland de la Platrière.* Ses opinions politiques au commencement de la révolution. p. 105.
- Rosecroix.* Leur origine. p. 147. Leurs opinions étrangères à la révolution. p. 147 162 163. Leurs cérémonies et leur crédulité. p. 163.
- Rousseau (J. J.)* Comment il est parvenu à trouver les sciences funestes. p. 10. Ses services et ses erreurs. p. 18 19. Quelle influence ont eu ses principes politiques. p. 119. Il n'eut pas approuvé les crimes de la révolution. p. 126.

- Serment* du jeu de paume. Ses causes. p. 107-109.
- Schröpfer* de Leipzig. Ses fourberies. p. 149 150.
- Swedenborg*. Son crédit chez les francs-maçons. p. 150. Ses opinions. p. 150 173.
- Théosophes*. Leur origine. p. 147.
- Thouret*. Ses opinions au commencement de la révolution. p. 103.
- Weishaupt*. Fondateur des illuminés. p. 184-186. Ses recommandations à ses disciples. p. 188 189. Obligé de sortir de la Bavière. p. 200. Il demande vainement des juges. p. 201. Reproches qu'on peut lui faire. p. 202 209 211 212. Il n'a jamais voulu renverser les gouvernemens par la violence. p. 224. 225.
- Wieland*. Il n'a jamais été illuminé. p. 215. Sa prétendue prédiction des changemens opérés depuis le 13 Brumaire. p. 215 216.
- Virieu*. Reflexions sur le témoignage qu'on lui attribue contre les francs-maçons. p. 175.
- Voltaire*. Ses services et ses erreurs. p. 18. Il n'étoit pas un véritable ami de la liberté. p. 38 39. Il n'auroit pas approuvé les crimes de la révolution. p. 126.
-

Achévé d'imprimer  
sur les presses de l'Imprimerie Corbière et Jugain, à Alençon  
le 29 mars 1980  
pour le compte de Gutenberg Reprint.  
N° d'édition 290  
ISBN 2-7144-1290-4

---



Mounier, J.-J.  
De l'influence attribuée



\* 6 6 3 8 \*